



Bulletin spécial de la **D**OCUMENTATION  
**E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour  
L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET L'ECOLOGIE DANS LE MONDE

**SPECIAL : BOUQUETINS des ALPES et  
des PYRENEES**

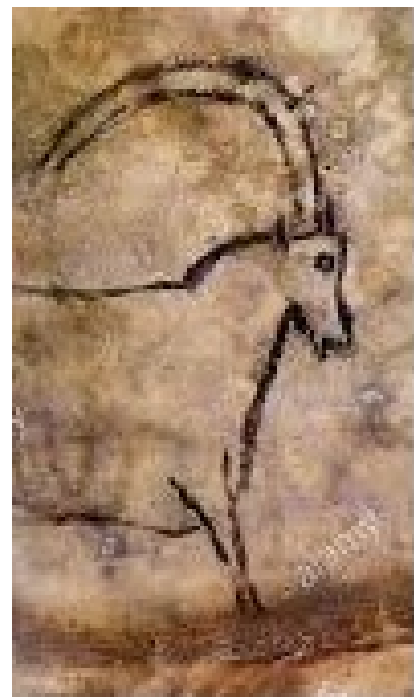
SOMMAIRE

- ch1 – Le bouquetin, un gibier apprécié de l'homme et constamment chassé – Première réserve en Italie du Nord
- ch2 – Le bouquetin, un animal réintroduit et protégé en France
- ch3 - Le bouquetin réintroduit en Vercors
- ch4 – Commencement de problème au Bargy (Hte-Savoie)
- ch5 – Réintroduction du bouquetin en Chartreuse
- ch6 – Toujours des problèmes au Bargy



Documentation Ecologique  
Voironnaise  
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée  
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au  
06 25 25 52 29 (sans répondeur)  
utiliser de préférence le mail  
gaby.rajon@gmail.com





INTRODUCTION : Le Bouquetin des Alpes (*Capra ibex*), bouquetin ou ibex, est un mammifère de la famille des Bovidés, de l'ordre des Artiodactyles et de la sous-famille des Caprinidés. Sorte de chèvre sauvage, il existe dans l'arc alpin où il a failli disparaître au XIXe siècle avant de bénéficier de programmes de réintroductions. L'espèce est aujourd'hui hors de danger. Les dernières populations naturelles de bouquetins existaient en Italie et en France, mais il se rencontre désormais aussi en Suisse, en Allemagne, en Autriche et en Slovénie. Une espèce proche, le bouquetin d'Espagne (*Capra pyrenaica*), occupe la péninsule ibérique. Le genre *Capra* est représenté par six autres espèces présentes en Asie centrale, au Moyen-Orient et dans le nord-est de l'Afrique, elles sont la chèvre du Caucase (*Capra caucasica*), le Markhor (*Capra falconeri*), le bouquetin de Nubie (*Capra nubiana*), le Yanghir (*Capra sibirica*) et le bouquetin d'Ethiopie (*Capra walie*). La chèvre domestique, *Capra hircus*, est parfois distinguée de son homologue sauvage, le bézoar (*Capra aegagrus* ou *C. hircus aegagrus*).

Ce bouquetin, chèvre sauvage, affectionne les milieux rupestres ouverts et sa présence est inconditionnellement liée à l'existence d'escarpements rocheux dans son environnement proche. C'est un grimpeur expérimenté. Le mâle (bouc) mesure entre 75 et 90 cm au garrot pour une longueur comprise entre 1m40 et 1m60. Son poids varie entre 65 et 100 kilogrammes. La femelle (l'étagne) est plus petite et plus fine. Elle mesure environ 75 cm au garrot pour une longueur de 110 cm. Son poids oscille entre 35 et 50 kg. Elle porte des cornes plus minces et plus courtes (30 cm au maximum) que celles du bouc qui peuvent parfois atteindre 1 mètre.

#### ch1 – Le bouquetin, un gibier apprécié de l'homme et constamment chassé – Première réserve en Italie du Nord

-14 millions d'années..... Apparition supposée du bouquetin, espèce archaïque des caprins.

-0,40 millions d'années..... En territoire français, le premier humain connu est l'homme de Tautavel (Pyrénées Orientales) et du site de Terra Amata (Pays Niçois). Ces hommes auraient vécu durant une période de réchauffement entre deux ères glaciaires (Günz et Mindel). Ces hommes domestiquent le feu, construisent des huttes de forme ovale, et chassent l'éléphant, l'aurochs, le cerf ou le bouquetin.

20000 ans avant JC..... Epanouissement de l'art pariétal : La **grotte de Lascaux (Dordogne)**: C'est une grotte ornée paléolithique située en Périgord. Elle contient des peintures et des gravures sur les parois. La salle des taureaux est spectaculaire. Chevaux, aurochs, cerfs, bouquetins, bisons, félins, rhinocéros et même un homme à tête d'oiseau sont représentés. Première grotte découverte de ces lointaines époques, elle sera la première atteinte par des maladies destructrices (moisissures et autres tâches dues à la respiration des visiteurs). La grotte est classée mais n'est plus visitable. On en a fait des répliques pour les personnes intéressées.

10000 ans avant JC..... Le bouquetin vit dans les régions montagneuses, chassé par les hommes et gagnant progressivement de l'altitude au fur et à mesure que le climat se réchauffe.

7500 ans avant JC..... L'homme tente de domestiquer la chèvre à partir des bouquetins. La chèvre pourrait ainsi remplacer la gazelle trop chassée comme source de viande et fournir du lait régulier en plus.

0 avant JC..... L'auteur Probus raconte une des plus extraordinaires «venationes (spectacle en arène)» qui fut donnée par des «chasseurs» dans le Cirque Maximus (hippodrome) de Rome, un spectacle fourni par l'empereur Auguste : " Il organisa pour le peuple de Rome des divertissements particulièrement grandioses et lui distribua aussi des congiales (dons). Pour la célébration de son triomphe sur les Germains et les Blemmyes...Il donna au cirque une gigantesque chasse et le peuple fut autorisé à tout emporter. Voilà comment se présentait le spectacle : des arbres robustes avaient été, par le soin des soldats, arrachés avec leurs racines puis fixés grâce à un système de poutres qui formait un quadrillage et qu'on recouvrit ensuite de terre. Et le cirque entier, planté à l'instar d'une forêt, offrit l'aspect d'une frondaison qu'agrémentait cette verdure insolite. On lâcha alors par tous les accès 1000 autruches, 1000 cerfs, 1000 sangliers puis des daims, des **bouquetins**, des brebis sauvages et tous les herbivores qu'on avait pu élever ou capturer. Après quoi on laissa entrer le public et chacun emporta ce qu'il voulait. Un autre jour il présenta en une seule fois dans l'amphithéâtre cent lions à crinière dont les rugissements provoquaient un fracas de tonnerre. Tous furent abattus au moment de jaillir des portes derrière lesquelles ils étaient parqués : aussi le spectacle qu'offrait leur massacre n'eut-il rien d'extraordinaire car il manquait ce bond que font habituellement les bêtes en surgissant de leur local. On en tua également à coups de flèches un grand nombre qui refusait de sortir. On fit ensuite entrer cent léopards de Libye, puis cent de Syrie ; on exhiba cent lionnes en même temps que trois cent ours. Mais le spectacle de tous ces fauves fut certainement plus imposant que passionnant. " - Histoire Auguste, vie de Probus, XIX, Ed. R. Laffont.

1000..... Les moines du couvent de Saint-Gall (Suisse) ont du bouquetin à leur menu ordinaire. Des cornes sont conservées au couvent d'Engelberg, datant de la même époque.

1250..... La chasse effrénée qu'on fait au bouquetin pour sa chair excellente, pour son sang, ses cornes et différentes parties de son corps possédant des vertus thérapeutiques miraculeuses va décimer les troupeaux, suite à l'introduction des armes à feu. Le bouquetin offre une cible évidente en montant dans les falaises, peu méfiant, indolent et toujours curieux.

1500..... La cause principale du déclin du bouquetin est une grande vulnérabilité à la chasse. Le bouquetin possède une stratégie de défense bien particulière qui consiste à s'enrocher : il se perche en falaise. Très efficace contre les prédateurs naturels, cette stratégie fût inefficace face aux armes de jet utilisées par l'homme dès le Moyen Âge. L'usage généralisé des armes à feu entraînera ensuite progressivement l'extinction des bouquetins dans toute l'Europe.



- Vers 1750..... Buffon, naturaliste et écrivain français (1707-1788), écrit (sans savoir) que le bouquetin est le mâle dans la race originaire des chèvres et le chamois représente la femelle... et il continue: «... je considère donc le bouquetin, le chamois et la chèvre comme une même espèce dans laquelle les mâles ont. subi de plus grandes variétés que les femelles». Pour expliquer une telle hérésie, il faut dire que Buffon abandonnait volontiers à ses nombreux collaborateurs les descriptions d'animaux qu'il n'aimait guère. Il se sentait. plus à l'aise dans les grandes vues et les théories, d'où parfois le manque de rigueur dans ses descriptions d'animaux. Ce ne sera qu'à partir du XIXe siècle seulement que le chamois sera reconnu comme une espèce à part entière. Idem pour le bouquetin. Si Buffon s'était trompé sur la classification du chamois, il détruisait en revanche le mythe selon lequel le chamois s'aide de ses cornes pour escalader les rochers. Quant était-il du bouquetin, meilleur grimpeur ?
- 1792..... Le sang du bouquetin, comparé à la « main de Dieu », était vu jusqu'ici comme la panacée. Séché, il était réputé avoir des propriétés sudorifiques, guérir la pneumonie et la pleurésie, les luxations, contusions, hématomes, la dysenterie, les calculs des reins et de la vessie, etc. En 1743, la congrégation du Grand-Saint-Bernard accompagne ses vœux au Vatican d'un échantillon du précieux liquide. Pourtant, en 1792, l'Encyclopédie méthodique de la médecine (Paris) déclare que cet usage, autrefois répandu quoique relevant de « l'ignorance et du charlatanisme », s'est perdu. Le sang de bouquetin alors commercialisé ne serait souvent que celui... de bouc ! Les cornes de l'ibex mâle servaient avant à maints usages. Les chasseurs devaient d'ailleurs les remettre aux autorités en signe d'allégeance. Réduites en poudre, elles guérissaient coliques, crampes, vertiges et même l'impuissance ! Sculptées en gobelet, elles détectaient le poison présent dans un liquide. Ce n'est pas tout. Le cœur du bouquetin possède un os en forme de croix qui, porté autour du cou, était un talisman contre la mort subite. Un os de sa cheville constituait un aphrodisiaque réputé. Les boules de substances non digestibles garnissant son estomac (bézoards) combattaient le vertige et les troubles de l'équilibre, la peste, divers empoisonnements, les chancres, la jaunisse, la dysenterie, la mélancolie et la dépression. Même ses crottes soulageaient la sciatique et les articulations enflammées.
- 12 septembre 1821..... Le roi Charles-Félix de Savoie, constatant la quasi-disparition de l'espèce du bouquetin des Alpes, interdit par décret la chasse aux bouquetins sur les terres royales du Grand Paradis, puis il le fera ensuite sur l'ensemble des terres de la Maison de Savoie.
- 1856..... Victor-Emmanuel II, premier roi d'Italie, homme barbu qui escalade ses montagnes pour chasser et se plonger dans la nature, aime à chasser le bouquetin des Alpes. Il transforme une partie de ses domaines, le massif du Grand Paradis, en réserve royale de chasse du Val d'Aoste protégée par des règlements draconiens. Il aura du mal à effectivement faire protéger le bouquetin devenu rare ailleurs et recherché.
- 1943..... Un chirurgien de Grenoble, le Docteur Marcel Couturier (1897-1973), grand chasseur de chamois et naturaliste, se démène depuis des années pour obtenir la création d'un parc national en Savoie. Il rédige ce cette année le « projet d'un parc national à bouquetins en France » une première initiative qui va déboucher en 1955 sur un comité d'étude pour un parc national en Savoie.
- 1953..... Création officielle de la **réserve nationale de chasse du Mercantour** (Alpes-Maritimes). Elle deviendra une des plus belle d'Europe, peuplée en bouquetins, mouflons, chamois, marmottes, bartavelles ou coqs de bruyère. On y trouve aussi des arbres remarquables et des inscriptions rupestres recherchées (vallée des merveilles). Elle se transformera en Parc National en août 1979.
- Mars 1955..... Reverrons-nous le bouquetin dans les Alpes françaises ? Parfaitement adapté aux dures conditions d'existence de la haute montagne, le bouquetin (Capra Ibex) était autrefois répandu partout, comme le chamois, dans les Alpes et les Pyrénées. Mais partout également il fut pourchassé sans merci et détruit inconsidérément. C'est à la grande réserve de chasse, créée au siècle dernier par le roi d'Italie, Victor-Emmanuel II, dans le massif du Grand Paradis, que le majestueux animal doit de survivre aujourd'hui. Dans cette réserve, Victor-Emmanuel II, chasseur passionné, fit rassembler et garder sévèrement les quelques bouquetins qui subsistaient alors dans la région. Grâce à cette heureuse protection, les animaux prospérèrent si bien que l'espèce fut sauvée d'une disparition certaine. En 1922, la réserve de chasse devint le parc national du Grand Paradis, modèle du genre en Europe et qui possédait, vers 1934, plus de 4000 bouquetins. Hélas, cette magnifique réalisation italienne fut terriblement mise à l'épreuve par la dernière guerre, au point qu'elle faillit disparaître. Après l'Armistice du 8 septembre 1943, le gardiennage étant pratiquement supprimé, l'anarchie s'installa du jour au lendemain; soldats et montagnards s'associèrent dans le massacre des bouquetins, et la destruction fut telle qu'en 1945 il ne restait plus dans le parc que 400 têtes environ. . C'est alors que, devant la gravité de la situation, un petit groupe d'hommes désintéressés, dont M. le professeur Renzo Videsotto, de Turin, se mit à l'œuvre avec un dévouement admirable afin de sauver les bouquetins du parc. Les gardes furent remis en place et, malgré les difficultés de toutes sortes qui durent être surmontées, le parc national du Grand Paradis, sauvegardé, reprit un essor inespéré. Aujourd'hui, plus de 2000 bouquetins peuplent à nouveau les montagnes du parc, grâce à la surveillance exercée par 58 gardes accomplissant leur métier avec une grande conviction. Dans la parc, le bouquetin est l'espèce la plus spectaculaire et la plus précieuse, mais la protection s'étend à toute la faune (chamois, marmottes, etc.), ainsi qu'à la flore. Ce qui fait du parc national du Grand Paradis, situé dans une magnifique région, un véritable sanctuaire de la nature alpine, présentant un intérêt scientifique considérable, ainsi qu'un puissant attrait touristique. Une telle réserve biologique présente aussi, sur le plan cynégétique, un indiscutable intérêt en tant que source possible de gibier de repeuplement. Le bouquetin ayant complètement disparu de ses montagnes, la Suisse, elle aussi, fit de gros efforts pour le réintroduire sur son sol. A l'aide d'animaux provenant du Grand Paradis, elle parvint à recréer plusieurs groupes de bouquetins avec un succès tel qu'aujourd'hui le nombre de ces animaux vivant à l'état sauvage dans les montagnes suisses dépasse très largement le millier, réparti en quelque neuf colonies dont celle du très beau



parc national suisse des Grisons. Plus récemment, l'Allemagne, l'Autriche, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie ont fait, à leur tour, des tentatives couronnées de succès pour réacclimater dans leurs montagnes le noble animal. De rares bouquetins se maintiennent encore en territoire espagnol, où ils sont sérieusement protégés dans le parc national de la Sierra de Gredos. Pour la France, la situation est la suivante: Le parc national italien du Grand Paradis borde la frontière française sur plus de 8 kilomètres. C'est la raison pour laquelle quelques bouquetins errants font parfois leur apparition sur notre sol, dans la région de l'Iseran. Ils demeureraient et y prospéreraient sans aucun doute si, pourchassés (et tués hélas le plus souvent), ils ne regagnaient bientôt, en territoire italien, la zone protégée. Plusieurs fois, au cours de ces vingt dernières années, il a été préconisé de créer, dans la région frontalière de l'Iseran une réserve dans le but de protéger les bouquetins poussant une incursion en France. Un projet plus important même été établi il y a une dizaine d'années. Il s'agirait de créer un parc national en Savoie qui soit vraiment comparable au parc italien du Grand Paradis et qui prolongerait d'ailleurs celui-ci sur notre territoire. Un tel projet représente la solution idéale pour une tentative de réimplantation du bouquetin en France. Malheureusement, jusqu'à présent, pas la moindre réalisation n'a vu le jour. Ne verrons-nous donc jamais la bête superbe réapparaître dans nos montagnes ? La France, son tour, ne fera-t-elle pas, dans ce sens, l'effort nécessaire ?

Septembre 1955..... I.e bouquetin dans les Alpes françaises. Un lecteur du Chasseur français interroge le spécialiste du bouquetin R Varlet : Mon attention a été, en particulier, attirée par l'exposé de la situation du bouquetin en France et plus spécialement par la conclusion de M. Varlet : «Malheureusement, jusqu'à présent. pas la moindre réalisation n'a vu le jour.



Ne verrons-nous donc jamais la bête superbe réapparaître dans nos montagnes? La France, à son tour, ne fera-t-elle pas dans ce sens l'effort nécessaire ? » A la lumière de certaines informations officielles et de documentations que j'ai eu le plaisir de lire, il me paraît opportun de vous signaler qu'il existe dans le département des Alpes-Maritimes une réserve de chasse d'intérêt national dite du Mercantour, qui peut être classée parmi les plus belles d'Europe. Créée le 30 juillet 1947 sur l'initiative et les propositions de la Conservation des Eaux et Forêts de Nice et assise à l'époque, pour la totalité de sa surface, sur les territoires Italiens cédés à la France, elle prit tout d'abord le nom de réserve du Boréon. Il appartient toutefois de souligner que le mérite initial de sa création revient à feu le Dr Fulconis, qui fut maire de Saint-Martin-Vésubie, vice-président du Conseil général des Alpes-Maritimes. Il rédigea, avec M Dugelay, conservateur des Eaux et Forêts à Nice, une motion adoptée par le Conseil général des Alpes-Maritimes le 20 novembre 1946. Le 1er Juin 1950, un arrêté de M. le préfet des Alpes-Maritimes instituait une nouvelle réserve d'une superficie de 8300 hectares qui prenait, sur la proposition de M. le Conservateur des Eaux et Forêts à Nice, le nom de Réserve du Mercantour. Elle était contiguë à la

réserve de Valdieri créée par les autorités italiennes en 1949. René Varlet communique ces renseignements complémentaires : «Je n'ignorais certes pas l'existence de la Réserve de Chasse d'Intérêt national du Mercantour. Je savais celle-ci efficace pour la protection du chamois, du lièvre variable, du tétras-lyre ainsi que du mouflon de Corse introduit ces dernières années par le Conseil supérieur de la Chasse, mais je ne savais pas que le bouquetin figurait lui aussi dans cette belle réserve. D'ailleurs, m'étant adressé l'an passé au Conseil supérieur de la Chasse au sujet de la question du bouquetin, j'avais reçu de M. Vidron une lettre dont j'extrai le passage suivant: «La question de la réintroduction du bouquetin dans les Alpes françaises n'a pas échappé à l'attention du Conseil supérieur de la Chasse, qui l'a très sérieusement étudiée, mais s'est toujours trouvé arrêté par l'impossibilité de se procurer des animaux de repeuplement ». Ce n'est que tout récemment que J'ai appris par M. Vidron que l'on évaluait à quelques dizaines le nombre des bouquetins se trouvant actuellement dans la Réserve du Mercantour. Presque en même temps, je lisais dans l'important traité de M. G.-M. Villenave sur La Chasse que, «depuis la rectification de la frontière, au niveau de la vallée de la Vésubie (Alpes-Maritimes), des bouquetins apparaissent, qui viennent de la réserve Italienne de Valdieri (Cuneo); certains sont devenus sédentaires sur notre sol ». Puis je relevais dans le très intéressant ouvrage de M. Jean Éblé sur les Gibiers d'Europe (tome II), Chasse de montagne (librairie Plon, 1955) : «On (les Italiens) en a d'autre part mis (des bouquetins) dans la Réserve italienne du Valdieri, où l'on en compterait de cinquante à quatre-vingts têtes, qui commencent à nomader entre ce territoire et notre réserve limitrophe du Mercantour. » Pendant ce temps, mon article paraissait dans le Chasseur Français. Mais, à la lumière des informations énoncées ci-dessus, je songeais à écrire un texte complémentaire concernant la situation du bouquetin en France, et faisant état précisément de la protection dont bénéficient les bouquetins de la Réserve italienne du Valdieri lorsqu'ils poussent une incursion dans notre Réserve du Mercantour. La saine réaction suscitée par mon exposé (établi en toute bonne foi) sur la situation du bouquetin en France aura donc pour heureuse conséquence de compléter utilement celui-ci. Toutefois, pour ma part, Je trouve quand même surprenant de constater que le bouquetin, si rare dans nos montagnes, ne soit pas, en France, officiellement protégé dans les très rares endroits où il apparaît parfois (en dehors de la Réserve du Mercantour), comme il l'est, en particulier, chez nos voisins suisses et italiens. Je me réjouis fort de connaître l'effort réalisé par le Conseil supérieur de la Chasse dans le Sud des Alpes françaises, concernant la protection du bouquetin et de la faune montagnarde en général. Mais, étant donné que le problème se pose de façon similaire dans le Nord des Alpes françaises, il apparaît donc infiniment souhaitable que l'effort déjà fourni à ce sujet s'étende également à la région voisine du Parc national Italien du Grand Paradis. Ainsi, dans le Sud : - Réserve du Mercantour prolongeant la Réserve italienne du Valdieri ; Et dans le Nord: - Réserve de la Vanoise prolongeant le parc réputé du Grand Paradis. Ce serait vraiment magnifique ! Mais, dans l'attente de la réalisation d'une idée aussi belle et logique, ne pourrait-on pas faire un essai d'implantation du bouquetin dans la réserve des Bauges ? Celle-ci a l'incontestable mérite d'être déjà une réalité. Toutefois, comme elle est située dans une région de modeste altitude, cette réserve présente-t-elle vraiment un biotope aussi favorable au bouquetin qu'il l'est au chamois ?



Février 1956..... Voyage au pays des bouquetins en Italie : Les brouillards d'une aube triste noient les virages du col de l'Iseran. J'ai du mal à sortir d'une demi-somnolence que berce le ronflement régulier du moteur. A la douane du Petit-Saint-Bernard, nous titubons encore de sommeil. Mais la petite ville d'Aosta est si pétillante de vie, avec ses Don Camillo et ses Lollobrlida, avec son va-et-vient bruyant de commères et de touristes. Elle nous délivre enfin de notre aboulisme. A midi, par faveur spéciale, nous visitons, en coup de vent, l'ancienne demeure de chasse du roi d'Italie: le château de Sarre. Des milliers de trophées de chamois et de bouquetins ornent les murs du hall et de la salle d'honneur. La qualité, la quantité, la disposition artistique s'allient pour donner au visiteur un choc : on s'extasie ! Il ny a qu'un seul qualificatif pour définir l'impression ressentie; c'est royal ! Quel dommage que notre cicerone nous refuse le plaisir de nous attarder longuement près de ces témoins d'un passé cynégétique fastueux. Je vous présenterai, cependant, le «Grand Diable», tête naturalisée d'un bouquetin patriarche. Au centre de sa rosace de cornes, il semble sourire, pacifique et supérieur. Ainsi il domina, un jour passé, dans sa haute rocaille du Grand Paradis. Et, comme l'auto s'élève dans le val Savaranche, je laisse à l'ami chauffeur la préoccupation d'un essuie-glace qui marche mal et d'une route acrobatique, pour tirer la leçon de notre visite au château de Sarre: Victor-Emmanuel, grand chasseur, porte la charge d'un tel amas de victimes. Mais c'est grâce à lui que le bouquetin se maintient dans nos montagnes. Tous ces animaux vivant dans les pays d'Europe proviennent du parc italien. Car c'est la chasse qui a sauvé le bouquetin. Cet illustre exemple se reflète dans la vie cynégétique actuelle. Un excellent chasseur de montagne peut être en même temps un protecteur de la faune alpestre. En dépit des apparences superficielles, l'état d'esprit d'un tel homme est infiniment plus souhaitable que celui de la mазette qui ne pense au gibier que pour le tuer, le blesser ou l'épouvanter. Trêve de philosophie, nous arrivons à Valsavaranche sous une douche froide, bien venue pour éclaircir les idées, se remplir le ventre et récupérer le sommeil en retard. Nous partons le lendemain vers 4 heures, précédé d'un garde sympathique. Le sentier dans lequel nous cheminons est entretenu avec soin; il est trop facile, trop bien nettoyé. Un chamois surgit à l'improviste et galope dans le couloir forestier. Sa sauvagerie fait plaisir à voir. Deux tétras lyres bousculent les rhododendrons dans un fracas d'ailes. Un aigle royal décroche d'une cime d'arole, à moins de cent mètres de nous. Je suis sa fuite avec mes jumelles et découvre, sur un autre plan, un second chamois en pâture en pleine prairie. Une harde de chamois, chèvres et chevreaux, se pressent dans un clavier boisé. Nous comptons près d'une trentaine de bêtes, farouches à souhait. Ainsi, vers 7 heures, quand nous arrivons à la cabane, emplie de gardes-chasse, notre amour des bêtes sauvages a déjà trouvé une substantielle pâture. Nous repartons aussitôt, et aussitôt découvrons, à deux cents mètres, six chèvres de bouquetin, parfaitement mimétiques dans une rocaille terreuse. Un chamois peu farouche vagabonde dans une prairie plate. J'en profite pour griller sur lui quelques mètres de pellicule. Un autre chamois encore, puis une nouvelle chevrée forte d'une quinzaine de mères suitées qui se profilent admirablement sur l'arête d'une moraine. Enfin, les bouquetins sont là. La harde des mâles repose dans un clavier à quatre cents mètres de la harde des hommes. Nous allons contourner la montagne pour les approcher du sommet vers l'aval. Mais nous nous heurtons à une autre harde plus fournie, fichée dans une paroi rocheuse. Ils sont hiératiques à souhait, superbement encornés. Déjà, grâce à mes jumelles, je me livre sur ces animaux à une observation psychologique. C'est évidemment le flegme qui domine dans le caractère: un flegme écrasant, une sorte de suprématie; l'absolu contentement de soi, toute vanité et tout orgueil exclus. La facilité de vie, jointe à une tendance atavique, explique probablement ce superbe état d'esprit. Je compare, à deux pas de là, la nervosité d'une petite troupe de chamois. Quels animaux différents au physique comme au moral ! Je commence une approche savante, faite de reptation, de pauses derrière les blocs, de touchers du vent. Puis j'observe à la jumelle, d'une part, en face de moi, les bouquetins qui m'ont vu, mais m'enveloppent de leur indifférent mépris; d'autre part, à l'arrière, un garde dont le fin sourire en dit long. Ensemble, ils se moquent de mes précautions. C'est tellement inutile ! Je ressens alors la seule déception de cette merveilleuse balade : les bouquetins ne sont pas assez sauvages. A peine dissimulé, je filme à soixante-dix, puis à cinquante, à vingt-cinq mètres enfin. Comme c'est facile ! Comme c'est trop facile ! L'ennui du cinéma me paraît être celui-ci : on saisit le beau geste, mais la petite disposition technique nécessaire empêche la jouissance intime du spectacle vu. Avouerai-je aussi que, dans cette initiation à la chasse aux images, je n'ai pas trouvé un très bon résultat, un plaisir aussi brûlant que celui qui accompagne le coup de carabine. Nous retournerons au Grand Paradis. Le val d'Aosta est si beau ! Si beau partout ! Presque aussi beau que notre pays ! Et qu'il nous soit permis, pour terminer, de remercier vivement le professeur Renzo Videsott, M. Stevenin, et tous les gardes qui nous ont aidés à mettre en poche, en un temps minimum, une telle richesse de souvenirs.

## ch2 – Le bouquetin, un animal réintroduit et protégé en France

6 juillet 1963..... Création du **parc national (n°1) de la Vanoise (Alpes du nord, Savoie)** en haute montagne contiguë avec le parc national italien du Grand Paradis. Il occupe une surface de 52839 ha. Le pré-parc occupe 143637 hectares. Le parc sera inauguré officiellement en juin 1965. La presque totalité est située au-dessus de 2000 m d'altitude. La Vanoise sera le cadre d'une des premières grandes luttes environnementales en 1969 quand des promoteurs essaieront de créer des remontées mécaniques sur les glaciers classés. Le bouquetin, dont la sauvegarde est la raison principale de la création du parc, est son emblème.

Janvier 1969..... Dans l'intimité du bouquetin des Alpes. En juin 1967 et en juillet 1968, j'ai vécu de belles journées dans le Parc National du Grand Paradis en Italie. Dans les 55 000 hectares de ce parc vivent des milliers de marmottes, quelque 6000 chamois, mais les hôtes les plus remarquables sont les bouquetins. Ils sont chez eux là-haut, et parfaitement à la mesure des grandioses paysages. Comme beaucoup d'animaux, le bouquetin aime dominer, et dans son biotope ce ne sont pas les observatoires qui lui font défaut. Rien n'est plus beau plus harmonieux qu'un grand mâle immobile comme un roc se



profilant sur le ciel. Et parce que cet animal incarne la beauté, la noblesse, parce que chez eux on devine une profonde sagesse, on éprouve un malaise à la pensée que l'espèce a été très près de l'extinction. L'homme, chétive créature, a failli anéantir ce seigneur des cimes. Fort heureusement tous les hommes n'ont pas la même mentalité de destructeurs. Alors que l'on pouvait craindre que le bouquetin soit rayé de la faune européenne, le roi chasseur Victor Emmanuel II fit capturer quelques sujets. qu'il fit libérer dans ses réserves de Valsavaranche dans le massif du Grand Paradis. Là ces bouquetins furent l'objet d'une surveillance attentive; ils eurent la possibilité de se reproduire en paix et ils formèrent la souche des troupeaux des réserves du Piémont. De nos jours, il y a environ 4000 bouquetins dans le Grand Paradis. Pur la suite, des lâchers de ces animaux ont été effectués en Suisse, où il y aurait à l'heure actuelle environ 2500 sujets qui vivent notamment dans les réserves de l'Albris et du Mont Pleureur. En Autriche, il y a environ 200 bouquetins, il y en a une cinquantaine en Yougoslavie. En France, il est permis d'espérer, grâce au Parc National de la Vanoise, limitrophe sur 7 kilomètres avec le Grand Paradis, de voir bientôt de nombreux bouquetins. On peut dire que l'espèce est sauvée. La sagesse de quelques-uns a triomphé de la manie de destruction de beaucoup, puisse-t-il en être toujours ainsi. Le portrait du bouquetin : Disons donc que le pelage du bouquetin est fauve assez foncé chez les vieux individus, fauve clair chez les jeunes. Le poil s'éclaircit au printemps avant de se détacher en lambeaux, J'ai vu quelques vieux sujets encore revêtus de leur pelisse d'hiver à la fin juillet. Les mâles portent une courte barbe. Le petit bouquetin est revêtu d'un pelage blanc à la naissance. J'ai photographié des jeunes âgés de quarante à quarante-cinq jours dont les cornes apparaissent nettement. Le poids d'un grand mâle peut dépasser 100 kilogrammes. Dans le magnifique ouvrage que le savant Dr Couturier a consacré au bouquetin des Alpes, on relève les poids de 120, de 130 kilogrammes et même celui, exceptionnel de 140 kilogrammes. Les cornes peuvent dépasser 90 centimètres et peser 5 kilogrammes. Les femelles sont beaucoup moins imposantes: leur poids moyen est de 50 kilogrammes; quant à leurs cornes elles ne dépassent pas 30 centimètres pour un poids de 150 à 200 grammes, Les cornes, grâce à leurs anneaux, permettent de déterminer l'âge des bouquetins : ces animaux ont une espérance de vie de quinze à dix-huit ans ; quelques sujets dépassent cet âge-là. Pour les bêtes sauvages, la vieillesse est une dure épreuve. J'ai vu plusieurs jours des gardes chercher une femelle âgée de treize à quatorze ans qui avait une patte cassée ; La pauvre bête ne se déplaçait qu'avec beaucoup de difficulté et les gardes désiraient mettre un terme à son existence. Ce n'est que plusieurs mois plus tard qu'ils parvinrent à la découvrir. La journée du bouquetin : On apprend très vite à connaître le cycle journalier du bouquetin. Disons tout d'abord qu'il s'agit d'un animal grégaire. Hormis le temps des parades, les mâles vivent entre eux et forment des troupes qui peuvent compter une centaine d'individus, voire davantage. Pendant la belle saison, contrairement aux chamois qui gagnent les hauts pâturages le soir et descendent le matin, les bouquetins, eux, descendent le soir et remontent dès les premières heures de la matinée en pâturant. En compagnie de mon ami Gandil, nous allions chaque soir attendre les merveilleux animaux et nous admirions leur adresse dans les rochers. Maintes fois et toujours avec la même admiration nous avons assisté à ces danses tourbillonnantes, à ces valse exécutées souvent par un animal, parfois par deux descendant à grande allure en tournant sur eux-mêmes, en se frôlant presque, avec une sûreté, un rythme étonnants. S'agit-il d'un jeu ? Oui, sans doute, et qui libère les bouquetins d'un trop plein d'énergie. Et arrivé au pied des roches, les bouquetins pâturent, avalant à pleine gueule les jolies fleurs de la montagne. Mais quelques-uns songent encore à jouer. C'est à celui qui le premier escaladera un rocher, et le défendra contre tous ceux qui voudront l'en déloger. Toutefois, les bouquetins de cinq à six ans et même de sept ou huit ans n'insistent pas lorsqu'un grand mâle de dix ou douze ans entend prendre leur place. L'agilité de ces corps de 100 kilogrammes et plus, surprend; des alpinistes chevronnés seraient embarrassés pour escalader des rochers que les bouquetins franchissent avec une aisance remarquable. La nuit vient et les grands animaux mangent, certains, et pas seulement les vieux, partisans de l'économie des forces, broutent en reposant sur les genoux. Avant le jour, ils regagnent les cimes et dans le courant de la journée, il leur arrive de s'endormir sous les caresses du soleil. L'été c'est entre 2 500 et 3 500 mètres que l'on rencontre les bouquetins ; l'hiver ils restent souvent encore au-dessus de 2000 mètres, mais au printemps ils descendent plus bas. En février ou mars, les fiers animaux sont très amaigris: d'une part ils sont épuisés par le rut, d'autre part le manque de nourriture se fait durement ressentir. Un garde me disait qu'à cette période il avait vu des mâles épuisés au point d'avoir à peine la force de marcher, chancelants, tremblants il l'approche de l'homme, Mais la résistance des bouquetins est surprenante, le printemps arrive, avec lui la nourriture. Reproduction : Les luttes entre mâles préludent à la période des accouplements. Le Dr Couturier écrit que les premières débutent généralement vers le 10 novembre. Les combats peuvent être longs, le choc des cornes s'entend de fort loin, mais ils ne sont jamais meurtriers. Le Dr Couturier relate un seul exemple cité par le garde F. Berthod où un ibex mâle fut déséquilibré et se tua dans sa chute. En revanche les blessures sont assez courantes. J'ai vu deux mâles ayant une corne cassée, qui résultait sans doute des combats de l'hiver. Le rut qui bat son plein en décembre éprouve les animaux; les mâles mangent peu, l'amour les nourrit, c'est le cas de le dire. Le mâle, dit encore le Dr Couturier, peut rester des heures immobile malgré le froid le plus vif. Il fait preuve d'une patience inimaginable, d'une obstination inouïe ; il accepte totalement la volonté de sa partenaire, ne la frappe pour ainsi dire jamais, ne paraît pas irrité par ses refus, est au contraire plein d'égards galants pour elle. Les femelles qui ne veulent pas accepter les hommages du mâle se réfugient parfois dans des parois abruptes où ces derniers sont dans l'impossibilité de les rejoindre, Un garde a vu une femelle excédée foncer sur un mâle qui se coucha et se laissa donner plusieurs coups de tête sans se défendre. Il arrive parfois qu'un mâle en chevauche un autre; j'ai assisté plusieurs fois à cette scène et je l'ai photographiée à deux reprises à un an d'intervalle, mais tout comme le Dr Couturier, je suis persuadé qu'il s'agit d'un jeu. D'ailleurs les quelques observations que j'ai faites se situaient en été donc bien en dehors de la période du rut. Les maternités : La gestation dure cinq mois et demi. Le Dr Couturier en a fixé plus précisément la durée à 165-170 jours, et il ajoute : «Quelques jours avant le terme la femelle se réfugie en un réduit rocheux, le plus souvent inaccessible à l'homme. Elle choisit une petite terrasse abritée, une balme suspendue sur un â-pic.

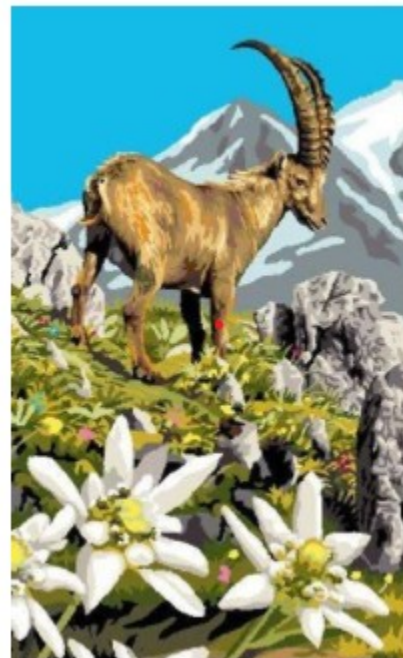


Toutes les fois qu'elle le peut, elle préfère une vire étroite et herbeuse, coupant en écharpe une muraille vertigineuse entre 2500 et 2800 mètres d'altitude. En juillet dernier, un matin, alors que le jour n'était pas encore levé, avec mon ami Gandil et le garde Pierrino Boretas, nous rendîmes visite à une de ces maternités. L'escalade était assez raide. et aux approches de 3000 mètres d'altitude nous aperçûmes une femelle avec son jeune âgé alors de six semaines environ, puis une autre, et deux autres encore avec leurs petits. Gandil fit alors cette constatation : les femelles ne paraissaient pas trop effrayées, elles étaient à une vingtaine de mètres de nous dans la paroi, mais il y avait de l'étonnement dans leur regard. Elles ne s'attendaient sans doute pas à voir des hommes dans cet endroit. Nous devions, là encore, avoir une idée de l'adresse de ces animaux. Une femelle était couchée à l'extrême bord d'un à-pic effrayant, et son petit, ignorant absolument le vertige, s'amusait à lui grimper sur le dos. Chasse aux bouquetins : Je ne me suis livré qu'à la chasse photographique et d'ailleurs la chasse avec une arme à feu est interdite dans le Grand Paradis. Toutefois, on peut tirer, moyennant une somme assez élevée, un vieux mâle bien encorné et qui n'a que peu de temps à vivre. Le chasseur peut alors emporter un beau trophée. Cette chasse est presque toujours sans danger. Cependant tous les chasseurs qui désirent un tel trophée ne sont pas forcément des alpinistes ou même simplement de bons montagnards. Je voudrais conter ici une petite aventure advenue à un chasseur italien, très riche et qui désirait épater ses amis en ramenant un bouquetin. L'animal à abattre était réfugié dans des rochers assez difficiles et les deux gardes qui accompagnaient notre chasseur s'étaient munis d'un brancard pour descendre plus commodément le lourd animal. Fort mal à l'aise dans un tel terrain, notre chasseur blessa au ventre l'ibex qui dût être achevé par les gardes. Les trois hommes montèrent pour récupérer l'animal, et c'est alors que le chasseur aperçut une plaque de marbre scellée dans le roc à la mémoire d'un alpiniste qui s'était tué dans les rochers. J'avais vu moi-même cette plaque et j'avais constaté qu'il y avait beaucoup de vide au-dessous de nous. Le chasseur littéralement paralysé ne put aller plus loin. Il se mit à trembler et refusa de faire un pas. Les deux gardes étaient ennuyés; finalement l'un d'eux trouva la solution qui s'imposait. Le chasseur fut tout simplement étendu sur le brancard et les gardes le descendirent jusqu'au pied de la paroi. Après quoi ils remontèrent pour récupérer le bouquetin. Je ne sais pas comment ce chasseur aura raconté son exploit à ses amis, mais on peut supposer que son récit n'aura pas été d'une grande fidélité. (Gérard Ménatory)

26 mars 1971..... Affaire Vanoise : Publication d'un long «point de vue » de M. Fontanet , ministre du Travail, de l'Emploi et de la Population, président du Conseil Général de Savoie, dans Le Monde, en réponse à un article de Gaston Rebuffat, hostile au projet de déclassement. «Je suis stupéfait de voir des alpinistes et des sportifs attaquer ce projet, dit-il. Evidemment, le bât blesse car il ne s'agit plus seulement d'attaques de savants naturalistes inconscients des réalités. (...) Je dirai à mon tour que les images merveilleuses que je conserve d'une visite au Colorado (Grand canyon) sont néanmoins ternies par le souvenir pénible de danses pseudo-folkloriques qu'exécutaient de pauvres Indiens déguisés au voisinage de la gare routière. On n'a pas le droit, même pour créer une réserve naturelle, de figer le sort de ses habitants. Que les chers professeurs et les autres beaux esprits, excités par ce qu'ils appellent l'affaire de la Vanoise sachent que nos montagnards n'accepteront pas de subir ce sort-là ». Le ministre semble vouloir faire croire que respecter un parc à bouquetins enferme les Savoyards dans une réserve indienne. 24 avril 1979..... Arrêtés sur les mesures de protection animales concernant les oiseaux et les mammifères (JO du 12 mai 79) : Pour les oiseaux, sont intégralement protégés les grèbes, pétrels, fous de bassan et cormorans, les hérons, butors, aigrettes, ibis, cigognes, ibis, spatules, flamants, cygnes, bernaches, oies des neiges, tous les rapaces diurnes et nocturnes, grues, outardes, certains goélands et certaines mouettes, les sternes, pingouins et macareux, martinets et martins pêcheurs, les pics et alouettes, les hirondelles et bergeronnettes, le rouge-gorge et le rossignol, certains merles et moineaux, les fauvettes et roitelets, le bouvreuil, le grand corbeau, le chocard à bec jaune, etc...Pour les mammifères, protection totale des chauves-souris, desmans des Pyrénées, hérissons, musaraignes, écureuils, castors, genettes, visons, ours, chats sauvages, lynx, bouquetins. Dans une moindre mesure, on protège aussi partiellement la loutre, la martre la fouine, la belette, l'hermine et le putois (qui sont encore chassés mais non naturalisables, non vendables). Un arrêté s'intéresse aussi aux reptiles et aux amphibiens, aux escargots et même aux champignons.

18 août 1979..... En dépit d'oppositions de certaines communes concernées, ainsi que des chasseurs de l'arrière-pays niçois et de certains protecteurs de la nature, création du **parc national (n° 6) du Mercantour** (Alpes du sud) avec en particulier les gravures rupestres préhistoriques de la vallée des Merveilles. Le parc s'étend sur les deux départements des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence. Les naturalistes se félicitent de voir protéger chamois et bouquetins, mais aussi l'aigle royal, le hibou grand duc ou le tichodrome échelette. Les bergers vont pouvoir mener leurs troupeaux et sont heureux, ils ne le resteront pas toujours car le loup finira par découvrir ce superbe garde-manger.

Décembre 1979..... Le Bouquetin des Alpes, familier, flegmatique et spectaculaire, cet animal de rocher a frôlé l'extermination. Parmi les grands animaux en fourrure d'apparat, le plus spectaculaire est le bouquetin des Alpes. Un petit rappel de science primaire pour dire aux néophytes qu'il existe dans nos Alpes françaises, en plus des sangliers, de quelques cervidés - cerfs et chevreuils - trois ongulés plus montagnards: une antilope, le chamois; un mouton sauvage, le mouflon ; et une chèvre sauvage, le bouquetin. Ces trois espèces colonisent des biotopes propres à chacune d'elles, mais





bien entendu cohabitent paisiblement en certaines circonstances. Elles ne copulent jamais entre elles. Au physique, le bouquetin des Alpes est un magnifique bouc sauvage dont le poids, en automne, peut dépasser 100 kg. Sa parure est un encornage puissant plus ou moins recourbé en arrière, plus ou moins écarté, toujours très élégamment annelé par des boursouflures qui n'ont rien à voir avec les anneaux d'âge. Ceux-ci, bien marqués, sont plus discrets. La longueur des cornes peut dépasser 80 cm. J'aime les trophées peu évasés, avec une courbure modérée, des bases épaisses... La femelle, que l'on appelle une étagne, pèse deux fois moins. Sa tête fait penser à celle d'une chèvre domestique. En juin, elle met bas un cabri très petit plus «cob» que celui du chamois. Un vrai jouet en peluche rivé au ventre de sa mère pour la mamelle et afin de se protéger de l'aigle royal, plus occasionnellement du renard. Ouvrons une parenthèse pour raconter la saga d'une espèce qui, à quelques exemplaires près, a frisé l'extinction. Elle fut maintenue très artificiellement par les rois d'Italie dans leur chasse du Grand Paradis au Val d'Aoste. Ces monarques réalisèrent des battues somptueuses où chamois et bouquetins se partageaient, si l'on peut dire, les honneurs du tableau. A ce propos, je conseille à tous les chasseurs de grand gibier la visite du château de Sarre, près d'Aoste. Le spectacle des trophées rassemblés avec goût est un enchantement. C'est à ces rois - particulièrement à Victor Emmanuel II - et curieusement à la chasse que l'on doit la survie de cet animal pour ainsi dire exterminé. Mais il faut signaler, à la gloire des chasseurs de Maurienne, qu'un ilot d'animaux autochtones parvint à se maintenir dans les montagnes d'Aussois, jusqu'à leur prise en charge par le parc de la Vanoise. Le bouquetin est maintenant bien répandu dans les Alpes européennes, toutefois il est surtout confiné, à quelques exceptions près, dans les parcs et les réserves où sa densité est parfois préoccupante. La Suisse et l'Italie bénéficient des plus riches peuplements. En France, il n'y a pas encore et pour longtemps - de problèmes de surpopulation, les introductions étant récentes ou en cours. Actuellement on ne dénombre pas plus de mille bouquetins sur toute l'étendue du territoire. Plus de la moitié d'entre eux hantent les Alpes de Savoie. Voici, du nord au sud, les points de peuplement que je connais personnellement. Le bouquetin existe dans le massif des Aiguilles rouges près de Chamonix, et non loin de là, dans la chaîne des Aravis (seul habitat pré-alpin). C'est dans le parc de la Vanoise, en Tarentaise, et surtout en Maurienne, qu'il est le plus abondant (environ 600 bêtes). Un troupeau d'environ 60 bêtes est venu s'installer au Perron des Encombes près de Saint-Michel-de-Maurienne, C'est le peuplement européen le plus occidental. Les bouquetins lâchés au Combeynot ont essaimé dans le massif des Cerces en zone de chasse. Mais les Cerces, qui sont un peu les Dolomites françaises, sont parcourues aux mois d'été par de nombreux grimpeurs et les bêtes très dérangées vagabondent en petits groupes épars sur une grande superficie entre la Savoie et les hautes Alpes. Enfin, en dehors d'un lâcher très récent dans le parc des Écrins, il faut «bondir» dans les Alpes du Sud, au Mercantour, où l'implantation naturelle venue des confins du Valdieri ne semble pas proliférer comme il le devrait. Le bouquetin - tous les ibex - est un animal de rocher. Il passe la belle saison aux plus grandes altitudes, au-dessus de la zone d'éboulis familière aux chamois. On en a vu aux alentours de 4 000 mètres, mais il est fréquent de rencontrer les troupes de mâles à 3 000 et plus. Les étagnes habitent en général plus bas, avec leurs chevreaux. Tous font preuve d'une agilité surprenante. Il y a un contraste entre l'apparence lourde des gros mâles et leur aisance à évoluer dans ce milieu difficile. Une particularité de l'espèce - partagée d'ailleurs avec le mouflon à manchettes de l'Atlas - c'est le mimétisme, dû à la couleur du pelage, mais surtout à une immobilité absolue. Un promeneur non averti peut passer à côté d'un troupeau de cent boucs ruminant dans un clapier sans le découvrir. Les bêtes, comme tous les ongulés montagnards, affectionnent les hautes altitudes jusqu'aux derniers beaux jours, parfois très tard dans la saison. Puis, quand la neige s'installe, tous ont besoin d'un refuge hivernal très bas, en forêt et souvent même aux alentours des villages, dans les prairies. C'est là que les espèces réunies en forte densité entrent en concurrence alimentaire. Les animaux commettent des dégâts sur les jeunes pousses, maigrissent et, lorsqu'ils ne sont pas nourris, crèvent de faim par centaines à la fois. Encore une particularité de l'espèce : une propension pour le vagabondage. Certes, la plupart des animaux sont sédentaires et, d'une année à l'autre, on retrouve les mêmes individus dans les mêmes secteurs. Mais contrairement aux mouflons dont le gréganisme est une institution, on voit parfois un animal, plus souvent un petit groupe qui se déplace définitivement jusqu'à ce qu'il trouve un biotope neuf dans lequel il s'installe et y crée une nouvelle colonie. Des trois ongulés précités, le bouquetin est le dernier à entrer en rut, qui a lieu dès la fin du mois de novembre - lorsque les chamois commencent à se calmer - et se poursuit en décembre. Pour spectaculaire qu'il soit, c'est un rut plus paisible que celui de la noire antilope. Pas de longues poursuites à brides abattues, quelques heurts de cornes bien sûr, mais ceux-ci n'ont-ils pas lieu à longueur d'année ? Le bouc, en pleine forme, poursuit inlassablement la femelle en chaleur, le trophée rabattu sur les épaules, la tête dans le prolongement du corps, la lèvre retroussée : il crache. Mâles et femelles sont alors réunis pour le temps de la grande fiesta. Ils en oublient la pâture et gaspillent alors inconsidérément une bonne partie de leur réserve de graisse. Le bouquetin est de loin le plus familier de toutes nos bêtes sauvages. Approcher un animal ou un troupeau de boucs à 10 ou 15 mètres n'est certes pas un exploit. Ne cherchez surtout pas à vous dissimuler. C'est un animal flegmatique, Il est vrai qu'il n'est pour ainsi dire jamais tiré. L'approche d'une troupe de génisses de la race d'Hérens est beaucoup plus difficile et surtout plus dangereuse. Les photographes réussissent avec lui d'innombrables clichés, même sans le moindre téléobjectif. Si vous êtes amateur, il faut rechercher le bel animal bien campé sur une roche en plein ciel devant un arrière plan de glaciers. Choisissez bien l'époque de votre safari : le plein été, l'automne, l'hiver. Le printemps prolongé montrera des pelages en mue vraiment très laids. Oserai-je parler de chasse après la description d'un tel comportement ? Je crois - sans en être sûr qu'en Suisse on peut obtenir le tir d'un bouc sous certaines conditions. Ce n'est pas très sportif. La montée s'effectue en général en téléphérique ou en hélicoptère : refuge chauffé, porteur, etc. L'Italie a supprimé les licences de tir, jugées antidémocratiques. Elle préfère laisser crever de faim les bêtes par milliers. Il est certain que le problème existe : comment récolter sportivement un animal plein de bonne viande et de beau trophée ? En France, la chasse du bouquetin est interdite mais il est un peu braconné. On tue au moins, et sans préjudice pour l'espèce, plus de 10 boucs par an. Pour voir les choses en face, disons que le geste - en





dehors de son illégalité - peut être soit odieux, soit sportif. Odieux, lorsque le braconnier se contente de trancher la tête et laisse pourrir la viande; sportif, et bougrement, s'il descend la venaison jusqu'à «son humble chaumière». (La chair de cet animal est sans doute la meilleure de toutes les venaisons.) L'avenir du bouquetin est lié à la sagesse des hommes, qu'ils soient chasseurs ou protecteurs. En France, on est à l'aube d'une période de protection. Il faut réaliser de nouvelles implantations, protéger celles qui sont en expansion, mettre en réserve les montagnes où les bêtes vagabondes s'installent spontanément. En Suisse, en Italie, puis dans un avenir plus ou moins proche en France, il faudra étudier une possibilité de chasse en lui donnant un caractère sportif. Pour éviter les épidémies et surtout le lamentable spectacle des bêtes qui crèvent de faim dans les hivers rigoureux, il faut essayer de trouver un équilibre plus rationnel entre les réserves surpeuplées et les zones de chasse creuses. A mon avis, le bouquetin est le type de gibier avec lequel on peut faire «des sous», au profit de la petite chasse et de la protection. Donc, un avenir encore précaire. Compte tenu de sa relative rareté (10 000 exemplaires en Europe ?), compte tenu surtout de son comportement familial, certains «troubles» peuvent aboutir à l'extinction du cheptel. Par exemple, il y a quelques années, une grève de quelques jours chez les gardes du grand Paradis permit aux chasseurs de tirer plusieurs centaines d'animaux. Mais le bouquetin des Alpes, c'est quand même autre chose qu'une masse de bonne viande et des cornes. Outre cette esthétique exceptionnelle, fièrement campée dans un paysage merveilleux, il est un peu le symbole de la relation entre l'homme et la vie sauvage. Sa survie d'abord, puis l'expansion de l'espèce seront une preuve de dignité humaine. Notre civilisation a bien besoin de tels témoignages.

- 18 juillet 1980..... Le journaliste Marc Ambroise-Rendu du journal «le Monde» est en visite en URSS. Il s'intéresse particulièrement aux réserves de ce pays. La politique des réserves est un héritage des Tsars. Il y aurait environ aujourd'hui 120 réserves naturelles couvrant une surface d'environ 20 millions d'hectares (soit 1% du territoire). Elles sont d'une extrême diversité de surfaces et de statuts. Des réserves sont géantes comme les 800 000 hectares de taïga primitive (marécages + forêts) autour de la rivière Pechora dans le nord de la Russie d'Europe. Une autre réserve géante est située dans les monts Altaï, à la frontière mongole. Une autre est en projet autour du lac Baïkal. L'URSS vient de créer sa première réserve maritime sur 63 000 hectares dans le golfe de Pierre le Grand au nord de Vladivostok. La grande réserve du Caucase, qui couvre 260 000 hectares, abrite un impressionnant bestiaire : on n'y a reconstitué un troupeau de 600 bisons entourés de milliers de cerfs, bouquetins et chamois. Sur ce cheptel, un millier d'ours, 60 loups, 40 lynx et 200 aigles prélèvent leur subsistance.
- 17 avril 1981..... Le bouquetin est une espèce protégée en France et l'espèce est reconnue «d'intérêt communautaire» au niveau européen.
- 21 octobre 1982..... Alerté par des associations de protection de la nature, le ministre de l'environnement, Michel Crépeau, décide de faire interrompre les travaux de construction de la télécabine du vallon de l'Iseran à Val d'Isère (Savoie), à la suite de l'ouverture de pistes sans autorisation. Ces travaux de construction se situent dans le cadre d'un projet de restructuration des équipements de ski existant dans une réserve naturelle. Cette réserve, qui existe depuis une vingtaine d'années, protège une flore exceptionnelle en Europe et permet aux bouquetins et aux chamois de passer du parc de la Vanoise voisin au parc italien du Grand Paradis ou inversement. La commune de Val d'Isère avait pris, le 28 août 1981, des engagements formels visant à limiter au maximum l'impact des nouvelles remontées mécaniques et à prendre des mesures de réhabilitation de l'environnement. Mais ses engagements n'ont pas été tenus, ce qui justifie la position ferme du ministre. A Val d'Isère, on regrette le retard que risque de provoquer cette décision avant l'ouverture de la saison des sports d'hiver.
- Mai 1983..... D'abord introduit en Italie au début du siècle dans la réserve de chasse du Victor-Emmanuel II, le bouquetin se développe dans la chaîne alpine. De nos jours, il y aurait environ 400 animaux, principalement concentrés en Italie dans la réserve de Valdieri-Entracque. Ils viennent en France pendant la belle saison en Vanoise.
- Février 1985..... Gibier en Suisse, protégé en France, voilà les bouquetins. Chassera-t-on un jour le bouquetin en France ? C'est une question que l'on peut maintenant au moins poser. En effet, après avoir frisé l'extinction, le bouquetin des Alpes se développe bien aujourd'hui sur son aire d'origine. Cette chèvre sauvage - à ne pas confondre avec le mouflon qui, lui, est un mouton - se reconnaît à ses cornes en forme de sabre. Celles-ci sont annelées et moins incurvées que celles du mouflon. Leur longueur peut dépasser 80 cm. Le mâle s'appelle un «bouc» et la femelle une «étagne». Bien répandu dans les Alpes européennes, le bouquetin est toutefois plus présent en Suisse et en Italie qu'en France. Mais chassé chez nos voisins, il est totalement protégé chez nous, où sa population est estimée à environ 1 250 têtes. De nombreuses tentatives de ré-acclimation se sont succédées depuis la guerre pour repeupler la montagne. Conscientes de la valeur du message écologique, certaines grandes sociétés ont même apporté leur aide aux fédérations de chasseurs et au ministère de l'Agriculture. EDF a ainsi contribué à un lâcher de dix bouquetins - trois mâles de trois à quatre ans et sept femelles de trois ans - entre Oisans et Belledonne, du côté du massif des Sept-Laux. Animal de rocher, le bouquetin vit pendant l'été au-dessus de la zone d'éboulis, fréquentée par les chamois. On le rencontre jusqu'à 4 000 mètres. Quand la neige commence à tomber, il descend alors jusqu'à la forêt où il peut continuer à se nourrir. Le bouquetin, sans migrer, se déplace cependant volontiers. Dans le département des Alpes-Maritimes, une population d'origine italienne vient séjourner en France du 15 mai au 10 novembre environ. Les agents du Parc national du Mercantour en ont dénombré une petite centaine. «L'augmentation sensible de la population de bouquetins et l'observation d'animaux, en particulier de mâles assez âgés, témoigne d'une protection accrue et d'une régression du braconnage», a noté l'équipe chargée de la surveillance de ces animaux. Pour ces experts, il est toutefois «nécessaire de continuer à protéger intégralement le bouquetin, si l'on veut espérer voir dans un futur assez proche se fixer dans le massif du Mercantour une population d'origine italienne». Notons le bon état sanitaire de cette population : deux animaux seulement trouvés morts en 1983. Pour mieux connaître le cheminement des animaux, les responsables du parc ont commencé à les marquer. Maurice Reydellet, ancien président de le



Fédération de chasseurs des Hautes-Alpes et auteur d'un rapport sur cet animal, nous a communiqué avec précision la répartition de la population pour 1984. Haute-Savoie (7 colonies sur 29 000 ha) 355 bouquetins ; Savoie (Vanoise et territoires limitrophes, 58 762 ha) 720 bouquetins ; Hautes-Alpes (Cercs et massif de la Maurienne) 100 bouquetins ; Alpes-Maritimes (autour de la frontière italienne) 50 à 80 bouquetins. Soit un total d'environ 1 250 bêtes. D'un point de vue cynégétique, le bouquetin est un trophée et les souverains italiens - notamment Victor Emmanuel II - en avalent fait le gibier roi de leurs chasses. En témoignent les trophées exposés au château de Sarre, près d'Aoste. Les Italiens et les Suisses qui disposent de populations plus étoffées, continuent à le faire tirer. Tout récemment, un très beau trophée a ainsi été enregistré par les services de chasse et de pêche du canton du Valais. Il s'agit d'un record de vieillesse pour un bouquetin mâle. En voici les mensurations : longueur des étuis : 93 et 95 cm; écartement aux extrémités : 91 cm. Cet animal avait seize ans et vivait sur un territoire situé entre 2500 et 700 mètres d'altitude en terrain très accidenté. Il a été tiré à deux cents mètres environ avec un calibre 7 x 64. Il faut noter que l'heureux chasseur a galopé pendant quatre ans derrière ce fabuleux trophée avant de pouvoir le tirer dans de bonnes conditions. Les chasseurs français aimeraient sans doute vivre de telles aventures mais, pour l'instant, il est prématuré de faire glisser le bouquetin des espèces protégées aux espèces gibier. Ce sera peut-être un nouveau gibier pour les chasseurs de l'an 2000.

Juin 1986..... Les bouquetins sont au Paradis. Sauvé in extremis de l'extinction au début du siècle, le bouquetin croît et se multiplie aujourd'hui. Mais il est toujours à la merci de l'homme. Espèce archaïque originaire d'Asie, le bouquetin est apparu il y a quelque 14 millions d'années. C'est un rescapé de l'Histoire qui a su triompher de toutes les menaces. Il a été pourtant chassé à outrance pour sa chair de premier choix, mais aussi pour le trophée que représentent ses magnifiques cornes. Certains de ses organes étaient également recherchés pour les vertus magiques ou thérapeutiques qu'on voulait bien leur attribuer. Par exemple, la fameuse croix que l'«animal porte dans son cœur». Il s'agit en fait des tendons des muscles cardiaques ossifiés en forme de croix qui, disait-on, protégeaient contre la mort violente celui qui les portait en scapulaire. Ainsi, les populations de bouquetins furent peu à peu décimées dans l'ensemble des pays alpins, sauf en Italie où il n'en restait qu'une centaine en 1821, dans le val d'Aoste, C'est alors qu'un grand chasseur, le roi Victor Emmanuel II en personne, créa la Réserve royale du val d'Aoste en 1856, L'active surveillance de ses gardes rendit le braconnage plus difficile et sauva le bouquetin des Alpes de l'extinction totale, Pour satisfaire sa passion, le roi fit aussi construire dans cette réserve dite du «Grand Paradis», des refuges confortables et un grand réseau de chemins muletiers que les randonneurs d'aujourd'hui utilisent toujours. En 1913, on comptait 3 000 à 4 000 bouquetins, Le parc national proprement dit fut institué seulement en 1922 après que le roi Victor Emmanuel III ait donné, en 1919, à l'Etat italien des territoires qu'il possédait dans la réserve. A une sage administration initiale succéda une période difficile. Le bouquetin risqua de nouveau l'extinction (419 têtes en 1945). Mais, en 1947, quand le parc devint autonome, ce fut le commencement d'une renaissance. Aujourd'hui le Grand Paradis compte 6 000 à 7 000 chamois et près de 4000 bouquetins qui vivent encore sous la menace d'une extermination permanente. Il suffit en effet que les gardes du parc relâchent leur surveillance ou se mettent en grève, comme cela est arrivé récemment, pour que les massacres recommencent. Miraculé, le bouquetin est ainsi toujours à la merci de l'homme... L'approche des bouquetins : Pour observer les bouquetins dans le parc national du Grand Paradis, la vallée de Cogne, bien ensoleillée toute la journée et à l'abri des vents froids du nord, est un endroit idéal. Du refuge de Vittorio Sella, à 2588 m d'altitude, on peut voir, le soir, les bouquetins descendre pour paître dans ce vallon herbeux où ils restent toute la nuit. En juillet, pour ne pas perdre les animaux de vue, il faut quitter le refuge à l'aube. Le soleil est à peine levé que les boucs, tout en broutant d'une dent distraite, parviennent rapidement à la frontière des 3000 m, en haut de la combe du l'Oson ou dans les falaises escarpées du col de la Rossa. A midi, ils font généralement la sieste dans les rochers. Leurs robes gris ardoise se confondent à merveille avec la rocaïlle, ce qui les rend difficilement repérables. Mais, en scrutant aux jumelles les pitons et les corniches, on peut apercevoir la silhouette fourchue d'une sentinelle dominant du regard toute la vallée. Ici ou là, on peut compter des troupeaux de 20 à 40 boucs, jeunes et vieux, couchés dans les éboulis d'un couloir ombragé ou sur la terrasse d'un adret ensoleillé, selon la température ambiante. En fin d'après-midi, l'agitation gagne la harde. Dégringolant alors à toute allure les pentes en hochant la tête, ils se cabrent, tournoient sur eux-mêmes, et se livrent à de folles cabrioles, Excités, deux ou trois jeunes boucs se dressent sur leurs pattes postérieures pour retomber avec fracas, cornes contre cornes. D'autres animaux, plus âgés, choisissent de dévaler les pentes herbeuses en se laissant glisser de façon comique sur leur arrière-train. Le soir, 70 animaux se sont rassemblés dans la petite dépression verdoyante qui entoure le refuge, Il est alors possible de les approcher à quelques mètres. Beaucoup plus craintives, les femelles se tiennent à l'écart, Vives et alertes, elles s'enfuient rapidement si l'on tente d'aller plus près d'elles. Même quand les premières neiges recouvrent la montagne à l'automne, les bouquetins demeurent en altitude à 2000-2500 m, au-dessus de la limite des grands arbres. C'est leur chance de trouver quelques lichens accrochés aux rochers balayés par le vent. Beaucoup moins à l'aise dans la neige que le chamois, le bouquetin préfère les escarpements abrupts pour lesquels ses pieds sont merveilleusement adaptés. Il faut voir avec quelle sûreté il franchit d'un bon un précipice et escalade des falaises verticales où un bon grimpeur ne s'aventurerait pas sans corde. Son secret ? D'épaisses semelles antidérapantes lui permettent d'adhérer parfaitement au rocher le plus lisse mais aussi de pouvoir s'arrêter brusquement en plein élan. Ce n'est qu'au temps du rut, en décembre-janvier, que mâles et femelles, rigoureusement séparés tout le long de l'année, se réunissent. Mâle et femelle sont adultes vers l'âge de deux ans mais ne se reproduisent pas avant trois-quatre ans. En amour, comme pour le reste, les bouquetins font preuve de modération et de maîtrise de soi : les combats sont rarement violents. Le plus souvent ce sont des rixes amicales qu'ils pratiquent également en d'autres saisons. De cette façon s'établit une certaine hiérarchie entre boucs. Exceptionnellement, on peut assister à des affrontements sévères entre deux mâles de même force. Le choc des cornes est alors si violent que le bruit qui en résulte peut faire écho à un kilomètre à la ronde. Au printemps, affamés et épuisés par un



long hiver, les bouquetins descendent très bas dans les vallées, afin de brouter l'herbe tendre des prés. Leur pelage s'en va par touffes blanchâtres, ce qui n'est pas particulièrement élégant. Seules, les femelles gestantes se sont isolées dans la montagne pour mettre bas dans des endroits inaccessibles à l'homme et au renard. L'étagne surveille attentivement son petit et le protège au besoin contre le passage répété de l'aigle royal qui menace dangereusement le cabri nouveau-né. Fin juin, tous deux rejoignent la harde de femelles, flanquées chacune d'un petit de l'année ou d'un jeune de l'année précédente. Les cabris seront sevrés à l'automne mais beaucoup d'entre eux ne survivront pas aux avalanches, aux chutes de pierres, aux intempéries et aux maladies. Le bouquetin est devenu le symbole de la nature à préserver. Le petit noyau de survivants du Grand Paradis a essaimé : environ 10 000 bouquetins vivent aujourd'hui en Suisse, en France, en Autriche, en Allemagne et bien sûr en Italie. Un peu partout, on continue d'ailleurs à le réintroduire dans la chaîne des Alpes. Au cours des vingt dernières années, 200 animaux ont été capturés pour repeupler l'ensemble de rare alpin italien. Récemment, deux colonies de jeunes bouquetins, 100 chamois et 70 marmottes ont été relâchés en Roumanie et en Bulgarie. Régulièrement, gardes et vétérinaires rendent visite aux colonies pour prodiguer des soins et effectuer des reprises. D'abord, il faut localiser les animaux à l'aube avant qu'ils ne montent trop haut en altitude. L'important aussi est de choisir un site facile d'accès et pas trop abrupt pour tirer les sujets et éviter leur chute dans le vide. Le vétérinaire n'utilise pas une carabine pour envoyer les fléchettes anesthésiantes mais une sarbacane d'une longueur de 2 m environ. Avantage : ce système est extrêmement silencieux et ne risque pas de provoquer la fuite des animaux. Dès qu'il reçoit la seringue, le bouquetin visé sursaute, puis fait quelques pas. Quelques minutes plus tard, il s'écroule. Cette technique est si discrète qu'il est en général possible de «tirer» un second animal resté à proximité. L'inconvénient toutefois est qu'il faut parvenir à s'approcher suffisamment près de l'animal : 20 m de distance pour un tir vers le bas, 12 à 15 m vers le haut. Après avoir anesthésié les deux bouquetins, les gardes attachent leurs pattes et leur placent un masque de tissu sur les yeux pour éviter qu'ils ne s'affolent au réveil. Le vétérinaire fait ensuite une piqûre pour soutenir le cœur des animaux et surveille attentivement leur respiration au stéthoscope. Une heure après, les bouquetins se réveillent et peuvent être transportés sans problèmes dans la vallée. Ils seront relâchés dans la forêt de Tarvisio, à la frontière yougoslave. La survie de l'espèce paraît maintenant bien assurée. A elle seule, l'Italie compte 6 000 bouquetins. Mais elle n'autorise pas pour autant le droit de les chasser. Un bel exemple de protection à suivre...

Juin 1986..... Ancien président de la Fédération des Hautes-Alpes, Maurice Reydellet dresse ainsi le tableau des colonies de bouquetins en France à ce jour. Haute-Savoie : Entre 1969 et 1972, sept colonies ont été créées dans le département par les lâchers de 135 bouquetins achetés en Suisse (réserve du mont Pleureur). On compte aujourd'hui 355 bouquetins sur 29 000 ha au total de réserves de chasse. Hautes-Alpes (Cerces et massif de la Maurienne) : Créée en 1959, à partir de 6 animaux offerts par la Suisse en échange de castors du Rhône, une colonie est bien fixée. Elle compte aujourd'hui une centaine de bouquetins. Savoie : Dans la Vanoise et les territoires limitrophes, soit 58762 ha, une belle colonie d'environ 720 animaux s'est développée spontanément à partir de bouquetins venus du parc italien du Grand Paradis, limitrophe. Ils ont pénétré dans les hautes vallées de l'Arc et de l'Isère où ils se sont établis en franchissant la frontière. La présence de ces bouquetins fut d'ailleurs un des arguments des promoteurs du parc national de la Vanoise. Alpes-Maritimes : D'origine italienne (réserve de Valdieri), une population de 50 à 80 bouquetins vient séjourner sur le versant français dans le parc du Mercantour du 15 mai au 10 novembre environ. Partout en France, le bouquetin est protégé.

Juin 1986..... Quel âge a ce bouquetin ? Contrairement à ce que certains croient, la détermination de l'âge d'un bouquetin ne se fait pas en comptant les nodosités (bosses) qui se trouvent sur la partie antérieure des cornes, mais en additionnant les anneaux d'Age qui sont plus discrets. En regardant la corne de plus près, on voit qu'elle est faite d'une suite d'étuis cornés emboîtés, dont chacun est la marque d'une année. A noter, d'ailleurs, qu'un seul étui peut contenir deux et même trois tubérosités. Les anneaux d'âge doivent être recherchés sur la face interne, externe et surtout postérieure de l'étui : la corne est entièrement cerclée par l'anneau d'âge. C'est ainsi que l'on a découvert que certains bouquetins pouvaient atteindre l'âge de vingt ans. Cependant la plupart d'entre eux ne dépassent pas les quinze ans. Les cornes des mâles mesurent 60 à 80 cm de long avec un record homologué de l'ordre du mètre. Le poids varie de 2 à 4 kg avec des records dépassant les 5 kg chacune. Le périmètre à la base chez un sujet de quinze ans est environ de 27 cm. Les cornes des femelles dépassent rarement les 30 cm. Elles sont fines, dépourvues de bosses mais striées. La longueur moyenne de leurs cornes est de 22 cm; le poids moyen est de 180 g avec un maximum de 500 g environ.

Décembre 1987..... Opération bouquetin en Mercantour : Réintroduction spectaculaire, en juin dernier, dans le parc national du Mercantour (Alpes-Maritimes) avec le lâcher par hélicoptère de neuf bouquetins au col de la Cayolle. L'un d'entre eux est porteur d'une balise Argos permettant de le localiser précisément à longueur d'année et ainsi de bien connaître ses mouvements au fil des saisons. Tous les deux jours, la balise émet un signal spécifique à destination d'un satellite qui le retransmet à une station terrestre américaine ; celle-ci le renvoie à son tour par câble sous-marin au centre de calcul Argos à Toulouse. Après traitement informatique, les informations en clair sont réceptionnées et visualisées sur un écran d'ordinateur à Nice. Les animaux ont été prélevés dans la colonie italienne du parc naturel de l'Argentiera, riche de 400 bouquetins. Une partie de ceux-ci estive d'ailleurs chaque année dans la vallée des Merveilles, autre secteur du parc du Mercantour. Le lâcher a été commémoré par une opération de jumelage entre les deux parcs français et italien. En somme, un brillant retour pour une espèce dont les effectifs, d'une centaine en 1820, avoisine aujourd'hui 18 000 individus - dont 1600 en France sur toutes les Alpes.

Février 1990..... Interview du naturaliste Roger Settimo à propos des bouquetins. Q : Qu'est-ce qui vous a amené vers la nature ? R : Je crois que l'amour de la nature et des grands espaces était en moi depuis toujours. Et puis un jour j'ai commencé à avoir des rêves. Et moi, quand je rêve, je ne vois plus que ça ! C'est le massacre des chamois qui a entraîné ce



que j'appelle ma conversion vers la nature. J'ai été écœuré de voir tuer des chamois de quelques mois. Q : Et vers le bouquetin? R : J'ai fait connaissance avec cet animal au cours d'un séjour dans le massif du Grand Paradis. A l'époque, il y avait beaucoup de bouquetins dans la région, je les rencontrais tous les jours, à chacune de mes sorties. Je l'avais trouvé beau et j'ai eu envie de le connaître, de tout savoir sur lui. Q : D'où viennent ces bouquetins dans le sud ? R : Leur histoire est comme toutes les histoires, c'est la chasse qui les a éliminés. Le bouquetin était présent dans nos montagnes depuis la préhistoire. Il fréquentait toute la bande littorale entre Nice et Menton. Quand le climat s'est réchauffé à la fin des grandes glaciations, il a fui vers les hauteurs pour trouver un refuge et des conditions favorables. Il a été éliminé entre 1850 et 1900 sous la pression de la chasse. La superstition en avait fait un animal mythique. On prétendait que son sang était bon pour les gens atteints de maladies pulmonaires. C'était également recommandé contre les vertiges. Dans son cœur, le bouquetin a une sorte de petit os en forme de croix qui était censé préserver de la mort violente. Ses cornes râpées dans du vin étaient dites aphrodisiaques. De plus, il était bon à manger. A une époque où les gens étaient très pauvres, un bouquetin représentait tout de même 60 kg de viande ! Bref, il était si recherché qu'il a disparu des Alpes-Maritimes. Q : Quand a-t-il réapparu ? R : C'est le roi d'Italie, Victor-Emmanuel II, qui l'a réintroduit à une époque où le Mercantour appartenait encore à son pays. La France ne l'a récupéré qu'en 1947. Victor-Emmanuel, déçu de ne plus voir que des chamois dans le Mercantour, avait lancé une importante opération de repeuplement. Mais, à l'époque, il n'y avait pas d'hélicoptères, et les bouquetins étaient amenés en camion du Parc du Grand Paradis où il y avait encore un petit noyau qui s'était bien conservé. Evidemment, on ne pouvait pas les endormir pour les capturer et ils souffraient. Un grand nombre d'entre eux mouraient. Et il a finalement fallu dix ans pour que, sur tous les animaux réintroduits, trois bouquetins venus du Paradis survivent. Toute la population du Mercantour et du Valdieri est issue de deux femelles et d'un mâle qui ont survécu entre 1922 et 1932. Q : Il y a eu, me semble-t-il, une époque de pionniers naturalistes qui observaient les animaux sur le terrain. Puis tout a changé. Les chercheurs étudient à présent avec de nouvelles techniques de plus en plus sophistiquées. R : C'est vrai pour la nouvelle génération. Moi, je fais encore partie de celle d'avant, qui passait tout son temps à suivre les animaux sur le terrain. Je repérais les animaux un par un, par leurs signes distinctifs, corne cassée, bout d'oreille manquante, et je les photographiais. Chacun d'entre eux avait sa carte d'identité. J'étais arrivé à en connaître une centaine. Cela me permettait d'étudier les groupes, leurs déplacements, leur structure sociale, ainsi que leur évolution. Je ne suis pas contre toutes ces méthodes, bien que je me demande dans quelle mesure cela ne traumatise pas les animaux. Sur le terrain, quand un animal se déplace, vous savez pourquoi il le fait ! Au début, j'ai fait comme tout le monde. Je ne comprenais pas ce que je voyais, mais je notais tout. Et un jour, tout s'est mis en place ! Des satellites, des balises Argos ? Moi, ce n'est pas ainsi que je l'entendais. Je vivais une histoire d'amour ! Observer un animal à partir d'une tour de contrôle en tapotant sur des fiches ne m'intéresse pas du tout. Il me faut le contact avec l'animal et le milieu, le lever du soleil, la pluie, les fleurs. Avec eux, j'ai vu le soleil se lever, se coucher. J'ai dormi avec eux. J'ai vécu au même rythme qu'eux. J'ai été avec eux continuellement jusqu'à ce que j'aie vraiment observé toutes les phases de leur vie. Il a fallu que je passe des journées entières pour bien comprendre leurs histoires. Q : Quel est l'aliment favori du bouquetin ? R : Je dirais qu'il en a plusieurs et selon les saisons. Les graminées constituent la base de son alimentation. Après cela, il profite de certaines espèces selon la saison ou parce qu'il ne reste plus rien d'autre. Il les consomme au moment où elles sortent de terre, quand elles sont petites, tendres, juteuses. Il y a une espèce que j'ai voulu goûter, moi aussi. Les bouquetins disposaient à profusion de graminées, mais aussi de cirses des Alpes. Difficiles à manger, pleins d'épines. J'avais remarqué comment ils s'y prenaient. Le bouquetin introduit son museau avec beaucoup de délicatesse dans le cirse, tout près de la tige qu'il coupe, de manière à faire tomber la partie épineuse. C'est cette partie très charnue de la tige que j'ai goûtée. Ça ressemble à une feuille d'artichaut. Il y avait d'autres petites feuilles qu'il semblait manger avec beaucoup de plaisir à la même période, celles de l'adénostile des Alpes. J'ai eu la curiosité de les goûter aussi. C'est légèrement sucré. Mais je n'ai pas continué ces expériences parce qu'un beau jour, je les ai vus manger des feuilles de vérate blanc que je savais très toxiques. Curieusement les bouquetins s'y intéressent en septembre, lorsque cette plante commence à se dessécher et que ses feuilles jaunissent. Je me demande si à ce moment-là, elles n'ont pas éliminé toute la sève vénéneuse. Q : Et en hiver ? R : En hiver, ils se nourrissent surtout de fétuques, des graminées qui poussent en touffes très serrées, même un peu piquantes. Le bouquetin et le chamois grattent la neige de leur patte, ainsi que la partie périphérique desséchée de la plante, et mange les brins restés verts au centre. Ces espèces gèlent en altitude, ce qui conserve leurs principes nutritifs. C'est ainsi qu'ils arrivent à s'alimenter à peu près convenablement en hiver et à survivre. Il faut vraiment de très mauvais hivers pour qu'ils meurent de faim. Un redoux, suivi d'une période de froid qui glace tout, est la condition la plus redoutable pour le bouquetin. Dans ce cas il lui est impossible de gratter la pellicule glacée qui recouvre le sol. Q : Et le rut a lieu en plein hiver... R : Il bat son plein entre le 15 décembre et le 15 janvier. Les mâles ont un comportement amusant. Il n'y a jamais de lutte à mort. Le plus intéressant est le comportement du mâle par rapport à la femelle. Celle-ci ne se laisse faire que si elle est en œstrus, mais alors là, par tous les mâles qui se présentent ! Et ils la suivent: un, deux, parfois trois bouquetins. Le mâle dominant le premier, puis le mâle de rang inférieur, et puis enfin deux ou trois autres qui n'ont aucune chance... Le bouquetin a une manière très particulière de faire la cour à la femelle. Il lui donne des coups de patte dans le ventre et lèche son sexe lorsqu'elle vient d'uriner. Il lève le museau assez haut vers le ciel, puis il retrousse sa lèvre supérieure, entrouvre légèrement les dents et lance un bêlement guttural. Q : Comment communiquent-ils entre eux ? R : Comme tous les animaux, par mimiques, par cris. Mais ces derniers sont surtout l'apanage de la femelle et de son jeune. Leur communication est importante et variée. Il y a le cri d'alarme, le cri d'inquiétude. Il y a des mimiques et de nombreuses attitudes qui indiquent la crainte, la tendresse ou le plaisir. Comme chez un être humain, il suffit d'observer le regard, la parole n'est pas toujours nécessaire. Si vous regardez bien un visage, vous pouvez y lire l'effroi, la tendresse, le désarroi, le chagrin. Chez l'animal, c'est pareil, tous ces sentiments transparaissent à travers ses



mimiques. Un jour, j'ai vu un bouquetin se coller à la paroi pour éviter d'être écrasé par une pierre. Il avait placé ses cornes dans le prolongement de son dos pour qu'elles le protègent. Lorsque la pierre est tombée, j'ai clairement lu l'effroi dans ses yeux. Q : Comment s'est établie votre communication avec eux ? R : Sans difficulté. C'est le premier animal avec lequel je sois resté en contact prolongé. J'arrivais à rester de 3 heures du matin à 10 heures du soir avec le même groupe de bouquetins. Ma vie, je la calquais sur la leur. Dès le lever du jour, je faisais tout comme eux. S'ils se déplaçaient, je me déplaçais avec eux. Lorsque la chaleur arrivait vers les dix heures du matin, les bouquetins s'installaient. Et hop ! Je faisais comme eux : je me couchais. Je savais que s'il se passait quelque chose, l'animal de garde chanterait l'alarme. Je dois vous avouer que bien souvent j'ai dormi profondément à leurs côtés dans la quiétude la plus absolue. Je savais très bien que dans ce groupe de bouquetins d'une trentaine d'animaux, tous ne dormaient pas. Il y en avait toujours un ou deux vigilants. Un jour, j'étais allongé avec ce même groupe, au-dessus d'un lac tranquille, les animaux rumaient paisiblement. Il était onze heures du matin. Quatre touristes sont arrivés avec un berger pyrénéen. Le chien a tout de suite flairé les bouquetins et a foncé sur eux. Evidemment, les animaux de garde ont chanté l'alarme et tous les bouquetins se sont levés. Il faut dire qu'il peut y avoir plusieurs intonations dans ce chant d'alarme. Une où le bouquetin semble dire: «Bon, je crois qu'il se passe quelque chose mais le danger n'est pas immédiat. Soyons vigilants». Dans ce cas, les bouquetins se réveillent, regardent mais ne bougent pas. Par contre, il y en existe une autre tout à fait impérative qui dit: «Attention, c'est grave. Il faut foutre le camp !» Les animaux se lèvent immédiatement et suivent celui qui a chanté l'alarme. Les autres ne calculent pas, ne discutent pas. Ils lui emboîtent le pas et tout le monde fuit dans la même direction. Ce jour-là, le berger pyrénéen montait à toute allure vers les bouquetins, qui, pris de panique, sont montés à toute allure sur l'arête franco-italienne et ont plongé dans le vide. Il y a une paroi terriblement abrupte, un versant qui plonge à pic et les bouquetins, totalement affolés, se sont jetés en bas. C'était au mois de juillet et aucun de ces trente bouquetins n'est plus jamais reparu. Je ne pense pas qu'il y ait eu de survivants. Q : Quel est le caractère des bouquetins ? R : Le bouquetin a un tempérament plutôt gai. C'est un animal qui aime jouer. Même les animaux adultes ou âgés ne passent pas une seule journée sans jouer. A lutter. Peu de personnes connaissent le comportement ludique du bouquetin, car il a lieu à la tombée de la nuit. A l'heure où les promeneurs ont le plus souvent quitté la montagne. Le groupe que je suivais ne commençait vraiment la journée qu'après cinq heures du soir. A ce moment-là, ils allaient vers une pente herbeuse très érodée, qui se terminait par un gros rocher plat sur lequel ils aimaient se dresser. Ils s'entrechoquaient les cornes, mimant la lutte, sans que cela ne dégénère jamais en une vraie bagarre. Puis ils dévalaient la pente en valsant, sur leurs pattes arrière. C'était un spectacle fabuleux. Les jeux des bouquetins consistent toujours en affrontements. Tout au long de l'année. Déjà très jeunes, ils commencent à se bagarrer, tête contre tête. Ils jouent à glisser sur les névés, les pattes raides comme à ski. Parfois ils prennent tant de vitesse que la femelle qui surveille intervient. Quand elle voit qu'un petit pourrait se faire vraiment mal, elle lui coupe la voie, l'oblige à sauter, à dégager. Une fois, j'ai aperçu un groupe de trois jeunes bouquetins qui faisaient les quatre cents coups sur un névé particulièrement raide et gelé tandis que les femelles mangeaient des deux côtés. J'ai vu celle qui les surveillait se mettre en travers du névé pour obliger un petit à s'arrêter avant qu'il n'aille s'écraser sur des rochers. Q : Quel est votre souvenir le plus marquant ? R : Une triste histoire. Celle d'une étagne tuée par un braconnier, une année, au mois de juillet. J'avais été intrigué par le comportement d'un petit bouquetin qui bêlait désespérément. Seul, alors que les jeunes suivent toujours leur mère. J'avais installé une saline pour pouvoir les compter facilement, mais ce petit-là ne suivait aucune femelle. Et puis il bêlait sans arrêt. Au bout de quelques heures, j'ai compris qu'il se passait quelque chose d'anormal. Je me suis approché et c'est là que j'ai compris. Sa mère était morte, d'une décharge de chevrotine en pleine poitrine. Le petit n'avait guère plus d'un mois. Je ne savais que faire pour l'aider ! Le capturer pour lui donner le biberon, c'était le condamner à une vie de captivité. J'ai donc décidé d'essayer de rester sur place avec lui. Puis, la nuit est tombée, et il s'est couché là, à côté de moi. Le matin, il criait à nouveau, mais j'ai remarqué qu'il commençait à manger. Je suis resté avec lui une semaine entière. Il était en danger, petit et chétif comme il était, les aigles l'auraient emporté ! A la fin de la semaine, il a rejoint le groupe de femelles, il a même commencé à jouer avec d'autres jeunes de son âge. Mais il n'a plus jamais pu têter, les autres femelles lui donnaient des coups de tête s'il essayait. Je l'ai suivi tout l'été. En septembre, les autres bouquetins du même âge étaient deux fois et demi plus gros que lui. Il n'a pas survécu aux premières neiges. Q : Quels sont vos projets d'avenir ? R : Cela fait vingt-neuf ans que j'étudie les bouquetins, que je vis avec eux toute l'année. Finalement, ce qui m'intéresse le plus est la réintroduction que nous avons entreprise. Je souhaite la suivre. C'est le travail qui est en cours actuellement et qui va encore durer un certain nombre d'années. Et puis, il faut reconnaître qu'on ne sait jamais tout sur un animal sauvage. Chaque année, je découvre qu'il consomme une espèce nouvelle, un comportement particulier. Et puis, le bouquetin, c'est l'animal de ma vie. Je suis arrivé à me faire reconnaître d'eux, tout en les respectant. Parfois, je surprénais une femelle me regardant d'un air de dire: «Ah! c'est lui, je le connais». Et elle se remettait à manger sans plus s'occuper de moi. On peut dire que j'ai vraiment vécu avec les bouquetins.

### ch3- Le bouquetin réintroduit en Vercors

Avril 1990..... Reconquête des Alpes : Dans le Parc naturel régional du Vercors, de jeunes bouquetins sont nés de parents introduits au cours du printemps 1989. Alors qu'il en restait moins de cent en 1820, leur population est estimée aujourd'hui à environ 25 000 individus. Un succès qui ne doit pas faire oublier la situation d'autres espèces, telles que la loutre, l'ours pyrénéen, le phoque moine, etc. En Suisse, les premiers lâchers de bouquetins ont eu lieu en 1930 et cette tentative a donné naissance à plusieurs colonies, parmi les plus importantes du massif alpin.

Août 1990..... En Haute-Savoie, des braconniers de bouquetins condamnés. Le 3 juillet 1988 deux alpagistes de Sallanches



gérant un troupeau de moutons sous l'Aiguille de Varan étaient interpellés par des gardes de l'Office National de la Chasse (ONC), qui les soupçonnaient d'avoir abattu un bouquetin, espèce protégée. Malgré de nombreux indices prouvant leur culpabilité, il fallut une enquête serrée pour qu'ils reviennent sur les mensonges de leurs premières déclarations (« nous avons abattu un sanglier...»). Inculpés, ils furent jugés au tribunal de Bonneville le 9 décembre 1988 et condamnés à 4500 F d'amende seulement. La FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) Haute-Savoie partie civile ayant fait appel, de même que la Fédération Départementale des Chasseurs et le Procureur de la République, l'affaire fut rejugée par la Cour d'Appel de Chambéry. Le jugement fut rendu le 7 février 1990, après délibéré. Les peines ont été lourdement aggravées, à savoir : 15000 F d'amende pour les infractions diverses et le délit (chasse en temps prohibé avec circonstances aggravantes, destruction d'espèce protégée, chasse sur le terrain d'autrui, chasse sans permis) ; confiscation du véhicule (estimé à 10000 F) et de l'arme ; deux ans de retrait du permis de chasser. La FRAPNA et la Fédération des Chasseurs ont obtenu chacune 1000 F de dommages et intérêts plus 1500 F au titre de la procédure pénale. L'Association de Chasse de Sallanches obtient également 1500 F au titre de la procédure pénale. Cet arrêt confirme qu'une espèce protégée comme le bouquetin est intouchable en vertu de la loi. Il est difficile en effet d'admettre que des jours et des jours d'observation et de comptage, des efforts financiers d'études et de réintroduction, des travaux pédagogiques, des stages de découverte d'une espèce qui a failli être exterminée il y a moins d'un siècle soient remis en cause par le braconnage. Un jugement exemplaire pour que les six cents bouquetins de Haute-Savoie sur les 1800 que l'on peut compter en France restent le symbole de la protection de la nature montagnarde. (FRAPNA Haute-Savoie)

10 septembre 1991..... Dans le Parc naturel du Vercors, expérience de réintroduction du bouquetin en trois phases. Voici une étude signée Guy Chatain, conseiller scientifique du parc du Vercors, et Pierre Choisy, membre du comité scientifique de la réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors : «La réintroduction d'espèces disparues doit se faire en plusieurs étapes: étude de faisabilité biologique et sociologique, dialogue avec le public, suivi technique et scientifique, association des populations locales et des divers partenaires. C'est l'un des moyens de retrouver la faune sauvage autochtone. L'opération bouquetin, réalisée en 1989, semble être une réussite. La collectivité intègre de plus en plus l'écologie dans sa politique de gestion de l'espace et de développement. Cette intégration peut se concrétiser soit par des mesures de protection d'espaces à vocation spécifique (réserve naturelle, arrêté de biotope, POS...) de milieux particulièrement fragiles (gestion de la ressource en eaux...) ainsi que par des mesures de restauration des écosystèmes dégradés. La réintroduction d'une espèce disparue participe à cette politique. Une démarche de réintroduction peut être perçue à trois niveaux : - pour une fraction non négligeable et croissante des populations des pays développés, la faune sauvage a une valeur intrinsèque justifiant que dans toute la mesure du possible on en évite l'appauvrissement quantitatif ou qualitatif et qu'on la restaure en cas de dégradation ; - la présence d'une faune sauvage, diversifiée, approchable, si possible abondante, voire spectaculaire (grands animaux...) est de plus en plus une composante de l'image de marque d'une région touristique. La faune sauvage est associée à une certaine qualité de l'environnement, et même lorsqu'on ne fait pas de sa recherche un but, l'espoir d'une rencontre est souvent plus ou moins sous-jacent dans l'attente de la clientèle; - la réintroduction d'une espèce est, enfin, un acte symbolique qui traduit la nouvelle relation que l'homme souhaite établir avec la montagne. Cette dernière n'est pas une manne qu'il suffit d'exploiter mais un milieu vivant à gérer. Dans ce contexte, la réintroduction d'une espèce animale doit donc être l'anticipation d'une recolonisation spontanée et ne doit pas être assimilée à une acclimatation très en vogue par le passé (XVIII et XIX siècles). Elle doit permettre soit d'accélérer un processus qui se serait produit, mais très lentement; soit de réaliser le retour d'une espèce disparue, aujourd'hui impossible du fait du morcellement de son aire de répartition et de l'existence de barrières typographiques. L'analyse des causes de la disparition d'espèces et des conditions nécessaires à la vie et au développement de l'espèce sont des préalables indispensables à toute opération de réintroduction. La réintroduction du bouquetin a été réalisée en 1989. Compte-tenu des objectifs fixés par le parc du Vercors, elle est exemplaire. Cette opération peut être subdivisée en trois phases: Une première phase qui a permis : - d'étudier la faisabilité du projet; d'informer et de sensibiliser les populations locales; d'associer à l'opération des partenaires. L'étude de faisabilité (JP. Choisy, 1989) avait pour objectif de définir la place du bouquetin dans le Vercors, de localiser les sites favorables à l'espèce et de les hiérarchiser pour établir une stratégie de réintroduction. Les actions d'information et de sensibilisation ont été menées conjointement à la recherche de partenaires. Ont été associés à l'opération les communes et les départements ainsi que les associations communales de chasses agréées concernées. L'appui technique des parcs nationaux de la Vanoise et du Mercantour, celui de l'office national de la chasse et des services départementaux de la Savoie a été aussi sollicité et acquis. La deuxième phase comprend: - la réintroduction proprement dite de 16 animaux, puis de 12 autres un an après, provenant du parc national de la Vanoise; une action de communication en direction de tous publics réalisée avec le souci de ne pas gêner les animaux lors des lâchers. La troisième phase correspond au suivi scientifique du lâcher qui doit permettre: - d'évaluer la réussite ou l'échec de l'opération et d'en analyser les causes; d'alimenter un programme d'information et de sensibilisation; de permettre une valorisation économique n'entravant en rien l'évolution de la population de bouquetins. Ce suivi a été effectué en collaboration avec l'ONC et les parcs nationaux des Ecrins et du Mercantour qui ont mené une opération identique sur leur territoire. Les animaux lâchés dans le Vercors portent des émetteurs VHF et leur localisation se fait principalement par avion équipé d'un récepteur et d'une antenne directionnelle. Deux mâles ont été équipés d'une balise ARGOS pendant un an, ce qui a permis de suivre en continu leurs déplacements. Une quinzaine de localisations exploitables ont été recueillies par mois et par balise. Le système ARGOS s'est avéré très efficace sur le Vercors en raison de la structure linéaire du biotope exploité par les bouquetins. Cette particularité a permis d'éliminer les localisations aberrantes. Les douze mois d'observation ont permis de distinguer trois périodes de colonisation et d'utilisation de l'espace par ces deux mâles: - les quatre premiers mois suivant le lâcher, ils ont prospecté leur nouveau territoire sans se fixer. Ils se



sont déplacés journalièrement le long des crêtes entre les sites de la Moucherolle et du Grand Veymont; - les deux mois d'hiver (décembre et Janvier), ils ont opéré un déplacement vers le sud en direction du Cirque d'Archiane. Cette période correspond au rut et un regroupement de l'ensemble de la population sur le site du lâcher a été constaté; - au cours des six derniers mois de cette première année, les deux mâles se sont fixés sur le site de la Moucherolle en limitant leurs déplacements journaliers à quelques centaines de mètres. L'ensemble des résultats obtenus pendant les douze premiers mois, grâce à la localisation des animaux par VHF ou par contact visuel a permis de comparer les surfaces prospectées par les mâles, les femelles et l'ensemble de la population. L'activité des mâles équipés d'émetteurs VHF s'est avérée refléter les déplacements des deux mâles équipés de balises ARGOS. Après le lâcher, ils se sont dirigés vers le nord du massif colonisant provisoirement le site de la Moucherolle. L'espace utilisé par l'ensemble de la population mâle durant les premiers mois est de ce fait assez réduit. Les femelles ont directement prospecté les nombreuses vires de l'ensemble du cirque d'Archiane en se fixant à quelques centaines de mètres du lieu du lâcher. La proximité de la date de mise bas pourrait être la raison du choix des femelles, le relief karstique très tourmenté leur offrant une multitude de cachettes inaccessibles. Malgré les échanges permanents d'animaux entre les deux sites colonisés dès le début du lâcher, on note que la tendance des premiers mois a été maintenue les mois suivants. La population est divisée en deux noyaux: - le premier, composé d'une majorité de mâles, évolue à la Moucherolle dans un site difficile et peu propice aux dérangements humains. Il se maintient à la base orientale des falaises du massif et limite ses déplacements le long de l'axe de crêtes sur une distance totale d'environ 10 km; - le second composé en majorité de femelles est localisé dans le Cirque d'Archiane. Les animaux y trouvent une certaine tranquillité et des endroits de prédilection pour la sécurité des nouveau-nés. Formé d'un relief très tourmenté, avec des grandes rives, le Cirque d'Archiane constitue le site de base pour la population de bouquetins du Vercors. Les faibles déplacements (sur quelques hectares) des bouquetins confirment que le cirque d'Archiane leur offre un biotope idéal. La découverte d'une grotte, au cours de l'hiver 89190, dans la zone fréquentée par ce noyau avec, entre autres, des restes de bouquetins datés de la période post-glaciaire ou peut-être wurmienne, va dans le même sens. Les études effectuées dans les parcs du Mercantour et des Ecrins ont montré également qu'il y a toujours un ou deux animaux sur une quinzaine de réintroductions qui s'isolent totalement du reste de la population. Dans le Vercors, un mâle a, en effet, choisi d'abandonner le groupe et ses déplacements nord-sud le long des crêtes pour s'orienter vers l'ouest et le cirque de Saint-Julien-en-Quint. Depuis, cet animal s'est installé non loin de la station de Font d'Urle, s'éloignant peu d'une viire avec une grotte, sauf au moment du rut où il a été observé temporairement au-dessus du col du Rousset. Le regroupement de l'ensemble de la population (hormis le bouquetin de Font d'Urle) pendant la période hivernale du rut a confirmé la réussite écologique de l'opération. Et si l'on note la survie des 28 animaux lâchés, on peut également se réjouir de la naissance de 5 cabris en 1989 et de 6 en 1990. Plus de deux ans après le premier lâcher, cette opération de réintroduction apparaît comme exemplaire pour trois raisons: - écologique: toutes les observations de terrain montrent que les animaux sont bien installés dans le Vercors; - technique: le transport et le lâcher se sont réalisés dans de bonnes conditions. L'utilisation du système ARGOS et les balises VHF pour localiser les animaux se sont avérées très efficaces. Ces techniques ont permis de suivre chaque animal. Sans ces moyens techniques, il aurait été impossible, un an après le premier lâcher, d'effectuer un bilan et, par voie de conséquence, d'envisager un renforcement de la population de bouquetins en 1990; - humaine: cette opération a mobilisé de nombreux partenaires (collectivités locales, fédérations départementales et associations locales de chasseurs, associations de protection de la nature, administrations) autour d'un même projet de protection et de valorisation de la nature.

5 novembre 1992 ..... Dans le parc national du Mercantour (Alpes-Maritimes), pour la première fois depuis un demi-siècle, un couple de loup venu d'Italie est observé par les gardes du parc qui procèdent à des comptages de bouquetins ou de chamois. Pendant une demi-heure, ils examinent à loisir, à moins de 200 m, la démarche souple et prudente des prédateurs. Vérification sera faite sur les traces dans la neige et par l'étude des excréments. C'est le début d'un vaste problème avec les éleveurs. C'est ma première fois depuis 56 ans en France qu'est signalée une présence de loup sauvage. Ces loups proviennent vraisemblablement d'Italie, du parc des Abruzzes.

27 mars 1993..... A l'occasion des vingt ans de la création du parc national des Ecrins (Alpes du Nord), un bilan est tiré des actions menées. Grâce aux efforts de sensibilisation du public, rien n'est vraiment venu aggraver les formidables paysages de haute montagne. L'activité pastorale a été maintenue, les sports de pleine nature sont contrôlés, les chemins restent en bon état. La faune s'est accrue : 2500 chamois en 1973, 10000 aujourd'hui ; 35 couples d'aigles royaux ; maintien du petit tétras ; réintroduction du bouquetin ; retour du gypaète ; sans parler des poissons. 2200 espèces végétales sont dénombrées dont 54 sont protégées. Le parc reçoit 300 000 visiteurs par an qui devrait permettre un développement économique de la périphérie.

Novembre 1993..... Depuis 15 ans, les actions du FIEP Groupe Ours Pyrénées ont contribué au maintien d'un habitat exceptionnel pour l'ours dans les Pyrénées et à un début de changement de mentalité. L'attitude des bergers, des chasseurs, des forestiers, des populations locales a évolué, sans doute trop lentement pour la population d'ours relictuelle. Nous savons maintenant que face à un déclin démographique provoqué et entretenu par l'homme depuis longtemps, Les ours actuels ne sont plus suffisants pour assurer la pérennité de l'espèce dans les Pyrénées. La mise en place d'une population d'ours viable passera obligatoirement par un renforcement des effectifs pyrénéens. Peu importe. C'est le cas en France pour d'autres espèces décimées par l'homme par le passé, comme le vautour fauve, le gypaète barbu, le castor ou le bouquetin. Notre grand pari, notre objectif pour les années à venir est de continuer de protéger l'habitat des ours et de la grande faune sauvage des Pyrénées, restaurer des populations sauvages dans un milieu naturel riche et varié. C'est le pari le plus difficile qui demande le plus de persévérance : convaincre, protéger l'ours avec le berger, avec l'homme et pas contre lui.

Octobre 1994..... On aperçoit de plus en plus le bouquetin dans les Alpes françaises. Il n'en a pas toujours été ainsi et la



France est en retard sur la Suisse et l'Italie... Mais des hommes se sont pris de passion pour cet animal si majestueux et serein, qui est protégé mais toujours menacé. Nous sommes tout proches de la frontière italienne, dans le parc national du Mercantour (à cheval sur le département des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence). L'endroit est magique, et pour cause, c'est la vallée des Merveilles ! Patrick Onnea caresse avec tendresse la jeune étagne {femelle} qui vient de s'endormir sous l'effet de l'anesthésiant. Il tente de la calmer avant d'effectuer toutes les manipulations nécessaires à son voyage. Cette femelle de 4 ans va bientôt quitter cette douce vallée, par hélicoptère, pour rejoindre d'autres animaux déjà réintroduits plus au nord dans le massif du mont Pelat. Patrick, ancien garde à l'Office national de la chasse, est maintenant garde-moniteur au parc. Très tôt, il s'est intéressé aux bouquetins. En décembre 1976, il a bivouaqué un mois en pleine montagne italienne pour les observer à loisir. Et en 1977, suite à une triste affaire de braconnage dans la vallée de Gordolasque (parc du Mercantour) Patrick a décidé de participer activement à la protection et au développement de cette espèce protégée, et pourtant toujours menacée. En 1820, il ne reste qu'une centaine de bouquetins dans le val d'Aoste en Italie. Pourtant, il était présent sur la quasi-totalité de la France à la fin de la préhistoire. Malheureusement, animal facile à chasser, le bouquetin ne résista pas à l'apparition des armes à feu. La première mesure de protection date donc de 1820 en Italie. Les Suisses en réintroduisent chez eux peu après. En France, on sait maintenant, à la vue des études génétiques, qu'une dizaine d'individus dans la Vanoise ont échappé à la destruction, aidés par l'immigration naturelle depuis le massif italien du Grand Paradis. C'est d'ailleurs en 1963, lors de la création du parc national de la Vanoise, que la protection du bouquetin en France débute réellement. La Haute-Savoie suit le mouvement en important de nombreux animaux de Suisse (moyennant bon prix). En 1982, EDF propose à la direction des Eaux et des Forêts de réintroduire des bouquetins dans le massif de Belledonne, dans le cadre de mesures compensatoires au barrage en construction. C'est Jacques Michalet, technicien supérieur à l'ONC, qui sera chargé de cette opération dans une réserve de chasse. Il est maintenant le «Monsieur bouquetin» de l'ONC. Les méthodes de réintroduction sont alors empiriques et, en 1985, le ministère de l'Environnement décide de leur donner un cadre plus scientifique. Un comptage des bouquetins dans les Alpes donne une population totale de 1600 animaux, surtout concentrés en Haute-Savoie et dans la Vanoise. Des études de comportement, d'occupation de l'espace naturel et de biométrie sont alors mises en place pour mieux connaître les besoins de l'espèce. Tous les gardes des parcs sont mobilisés et, dans les réserves de chasse comme à Belledonne, les chasseurs sont associés à un programme de surveillance étroite, de capture et de marquage des animaux. De 1986 à 1989, de nombreuses informations sont rassemblées, des programmes de réintroduction sont lancés en 1987 dans le Mercantour et en 1989 dans le Vercors et les Écrins. Parallèlement, un «groupe bouquetin » est créé comprenant les divers acteurs des réintroductions, parcs nationaux et régionaux, ONC. Son rôle est de donner un avis sur les dossiers de réintroduction. Ce groupe a élaboré une charte du bouquetin que doivent suivre ceux qui désirent en recevoir sur leur territoire. «Aujourd'hui, grâce à tout ce travail, 3200 bouquetins gambadent dans nos Alpes, dit Jacques Michalet, mais nous ne sommes qu'en troisième position, loin derrière la Suisse qui en possède 15000 pour un territoire bien plus étroit, et l'Italie. » Certaines réintroductions ne fonctionnent pas bien, pour des raisons diverses: «Manque d'espace, inadéquation du terrain, précise J. Michalet, mais il y a aussi du braconnage. En 1993, on a retrouvé dans le massif des Encombres des animaux sans la tête, et dans la zone périphérique du parc de la Vanoise, chaque année, des bouquetins sont tirés.» Cette espèce se laisse facilement approcher et descend près des routes en hiver lors des chutes de neige. Ce sont alors de bien piètres trophées que ramènent ces braconniers. En Suisse, la chasse au bouquetin est autorisée depuis 15 ans, mais dans un cadre strict. Sur 15000 animaux, 400 ou 500 sont tirés chaque année. C'est un choix politique qui a amené cette décision, et les animaux sont réservés aux bons (?) chasseurs. Le fait d'être autorisé à en chasser est un trophée en soi. Dans le département de Haute-Savoie, des ACCA commencent à parler de chasse mais «cette question n'est pas d'actualité, affirme M. Tachker, responsable de la faune sauvage au Centre national d'étude et de recherche des animaux de l'ONC. De plus, la répartition des effectifs est très inégale dans les Alpes et il y a encore de nombreux trous dans l'arc alpin. » Une carte des zones à coloniser est d'ailleurs en cours d'élaboration. La priorité est à la multiplication des îlots, pour qu'en cas d'épidémie ils ne soient plus décimés. «La capacité d'accueil du milieu alpin est immense, et avant tout on doit retrouver le bouquetin en tout lieu, dit aussi Jean-Luc Parady, chef de secteur au parc du Mercantour. Il y a 50 000 chamois dans les Alpes françaises, et pourtant ils ne viennent pas nous manger dans la main ! » Et si l'on veut couvrir toutes les Alpes de bouquetins, il va falloir en réintroduire dans des zones libres. La motivation et l'intérêt des chasseurs, des éleveurs, forestiers et de tous les locaux sera alors le critère le plus important pour le choix du site. «Le bouquetin des Alpes est un excellent porte-drapeau pour mettre d'accord tout le monde sur la valorisation des espèces, dit M. Tachker. Il est beau, se laisse observer sans difficulté, et vit dans des paysages superbes ».

Octobre 1994..... Le bouquetin des Pyrénées a disparu des Pyrénées françaises depuis des décennies. Il ne reste qu'une dizaine d'individus côté espagnol, dans le parc d'Ordessa, mais il est toujours abondant dans les autres montagnes espagnoles. Le Fonds européen pour l'environnement prévoit des études sur le bouquetin ibérique. Elles diront s'il faut capturer des animaux dans les massifs ibériques pour les réintroduire côté français. Les autorités espagnoles se font un peu tirer l'oreille : elles ne veulent pas voir leurs animaux quitter leur territoire. En Espagne, le bouquetin est tiré moyennant finances (35000 F)... une manne financière que les Espagnols rechignent à voir diminuer. Juin 1995..... Le dessinateur, peintre, cinéaste, photographe et conférencier, Samivel, est avant tout un merveilleux écrivain. l'éditeur Hoëbeke a regroupé des écrits







dans le livre «**Nouvelles d'en haut** ». Ce livre offre le meilleur des textes consacrés à la montagne. Cela va de l'évocation dramatique une tempête en altitude, aux prises de position avant l'heure contre les téléphériques, la défense du parc nationale de la Vanoise. Il raconte les heures passées à observer chamois et bouquetins et analyse l'énigme de l'alpinisme. Dans la diversité de ces écrits, Samivel se met au service de la magnificence des montagnes.

- 21 juin 1995..... Le bouquetin de retour dans les Alpes depuis 75 ans. La réintroduction réussie dans les Alpes du bouquetin, une espèce menacée de disparition au début du siècle, a commencé il y a juste 75 ans par la mise en liberté surveillée de quelques bêtes dans le parc national des Grisons (sud-est de la Suisse). Ce dernier recense aujourd'hui 30 000 bêtes en Europe. Quelque 9100 spécimens arpentent les Alpes italiennes, 3 300 la France, 3 200 sont dénombrés en Autriche et quelques centaines en Allemagne et en Slovénie. Mais c'est en Suisse que plus de la moitié des bouquetins d'Europe vivent. Le "roi de la montagne", capable de bonds de 7 mètres dans les pentes les plus escarpées en dépit de ses 75 à 110 kg, était exterminé dès le Moyen-Age pour sa chair et pour la fabrication de médicaments. Afin d'éviter le pullulement de la race, la chasse, sous contrôle strict, du bouquetin a été réouverte dans les Grisons en 1977.
- Août 1995..... En Savoie, des bouquetins menacés par un projet de carrière. Nous avons été informés d'un projet de carrière aux Encombres dans la vallée de la Maurienne, dans un site occupé en zone d'hivernage et de rut de bouquetins des Alpes et qui est menacé par des travaux en cours. Ceci dans une zone d'ébouillis, relativement fragile et propice à une flore spécifique. L'originalité de ce site situé hors parc de la Vanoise, est d'avoir permis à cette espèce, qui a failli disparaître au siècle dernier, de s'installer à proximité d'un village, Saint-Martin-de-la-Porte (Savoie). Les dégradations causées par cette carrière vont remettre en cause une population de bouquetins qui a colonisé à partir de la Vanoise spontanément. Déjà des tirs de mine ont commencé à éloigner les bouquetins. Devant cet état de fait, nous sommes inquiets : au même titre que ceux qui observent le comportement et le suivi de cette population depuis plusieurs années (Fédération de Chasse de Savoie, gardes et agents de terrain de l'Office National de la Chasse, divers concours locaux: gendarmerie, naturalistes locaux). Des biologistes réputés pour les connaissances et leurs travaux sur le bouquetin (Jean-Pierre Choisy, D. Gauthier) apportent leur concours à la sauvegarde de cette espèce remarquable et nous ont fait part de leurs craintes. Nous demandons de revoir cette extraction et de pratiquer celle-ci dans un site beaucoup moins menacé. (Groupe faune et flore)
- 19 septembre 1995..... En Oisans, tir sur une espèce protégée : Plainte contre des individus qui ont abattu un bouquetin. Le 16 septembre, une opération, coordonnée entre les agents de l'Office national de la chasse et de l'Office national des forêts, s'est déroulée en Petite Vaudaine, un lot domanial situé entre Livet-et-Gavet et Allemont. Loué par six chasseurs étrangers à ces communes, cet espace a été le théâtre d'un tir à rencontre d'une espèce protégée. Interceptés par les agents près de leur chalet d'étape, ces six individus transportaient la gigue de l'espèce protégée, en l'occurrence un bouquetin âgé de trois ans, et un chamois adulte sans bracelet de marquage. La Fédération des chasseurs de l'Isère, représentée par son président, M. Hervé Réant, a déposé plainte et s'est constituée partie civile devant le procureur de la République. M. Réant nous a précisé: "J'espère qu'une suppression du permis de chasse sera rapidement prise à l'encontre de ces six personnes Qui sont à exclure de notre corporation". Par ailleurs, le président nous prie de rappeler qu'en ce qui concerne les espèces "chassables", seul le tir à balle est autorisé et non le plomb (des infractions ont été relevées à Vienne) et que le bracelet de marquage est à apposer sur l'animal tué avant de le déplacer.
- 1 décembre 1995..... Naissance du centième bouquetin dans le Vercors. La réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors, plus grande réserve naturelle de France, vient de célébrer son dixième anniversaire. L'événement a coïncidé avec la naissance, dans la réserve, du centième bouquetin. On se souvient que ce noble animal avait été réintroduit en 1989. Les vingt-huit jeunes bouquetins, «importés» à l'époque, provenaient du parc national de la Vanoise. L'opération avait mobilisé l'appui technique des scientifiques du parc de la Vanoise et du parc du Mercantour ainsi que l'utilisation du système Argos et de balises VHF pour suivre et localiser les animaux ! Ce bougre de mammifère aux cornes majestueuses, reniant les prairies et les glaciers de son enfance, s'est parfaitement adapté à la lumière méridionale du sud-Vercors. Sa population s'est accrue de 25 à 30% pour atteindre les cent unités en 1995. Le succès de cette réintroduction a encouragé les responsables de la réserve, au point qu'ils ont envisagé une nouvelle opération. Elle concernera le vautour fauve, un superbe rapace originaire d'Espagne. Il hante depuis quelques années les blanches falaises des gorges de la Jonte en Lozère. Plusieurs couples-devraient être lâchés dans deux ans, au-dessus de Chamaloc dans le Diois. La réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors couvre dix-sept mille hectares, de Corrençon au col du Rousset, Elle est le théâtre de nombreuses actions pédagogiques menées notamment par le Centre permanent d'initiation à l'Environnement.

#### ch4 – Commencement de problème au Bargy (Hte-Savoie)

- 6 février 1996..... Quinze bouquetins ont été trouvés morts, atteints de piétin, dans le massif du Bargy, en Haute-Savoie. Le virus, transmis par des matières fécales ovines, s'attaque aux sabots des animaux. C'est la première fois que cette maladie, bien connue des éleveurs de moutons, est transmise à des bouquetins. Les conditions climatiques du printemps 1995, chaud et humide, en seraient cause. D'après des observateurs, une quinzaine d'autres bêtes seraient touchées. Neuf autres cas ont été recensés en Suisse, dans le canton de Vaud.
- Mars 1996..... La guerre qui sévit dans les montagnes de la Tchétchénie, depuis maintenant plus d'un an, a une conséquence inattendue : lassées du bruit et de la présence humaine, de nombreuses espèces d'animaux migrent vers des montagnes plus clémentes. C'est le cas des loups, des ours et des bouquetins et de la plupart des oiseaux. Ils sont nombreux à se réfugier dans la province russe de Krasnodar. Les éleveurs dont les troupeaux sont victimes des loups essaient bien de les chasser mais, selon eux, les meutes ayant fui la guerre sont beaucoup plus rusées. Les loups «abkhasés» ont également migré dans



cette région, chassés eux aussi par la guerre.

- 2 mars 1996..... Au cours d'une conférence de presse, Jean-François Dobremez, médiateur au parc du Mercantour, représentant du ministre de l'environnement (Corinne Lepage), informe la population sur l'évolution des loups. Ils sont répartis en plusieurs bandes comptant un total de 17 loups. Ils sont répartis sur quatre secteurs bien délimités. Le groupe le plus important compte huit loups installés dans la moyenne Vésubie. Le médiateur est chargé de trouver un compromis entre éleveurs et défenseurs de l'environnement. Il annonce la publication prochaine d'un premier rapport qui débouchera avant avril sur une série de mesures destinées à apaiser les esprits. Dans l'attente, il propose d'établir un zonage des montagnes afin de définir les secteurs où le loup sera le bienvenu et d'autres où il ne le sera pas. Dobremez a été choisi parce qu'il est gendre d'éleveur de moutons et lieutenant de louvèterie. Il a rencontré toutes les parties prenantes concernées. Les loups italiens auraient été attirés par les proies faciles et nombreuses du parc : 6000 chamois, 800 bouquetins, 1500 mouflons, 250 cerfs, plus des sangliers et chevreuils sur les 68 500 ha du parc. Mais le prédateur ne se contente pas du gibier sauvage et décime les troupeaux de bétail voisins. Un comité anti-loup a été réuni dernièrement à l'initiative de la chambre d'agriculture. Les opposants ont signé une motion exigeant la capture des bêtes et leur placement dans des parcs animaliers à vocation touristique.
- Juillet 1996..... Dans le Parc national des Ecrins, pour voir des bouquetins : Depuis Chantelouve, traverser le hameau des Bosses, en passant devant l'Eglise et sur la passerelle qui enjambe la Malsanne. De là, une piste forestière puis un sentier bien balisé, conduisent au lac du Vallon. Fin juin, début juillet. le bouquetin des Alpes regagne son site d'estive favori, crêtes rocheuses, parois raides entrecoupées de vires herbeuses formant la longue arête du Grand Renaud à la pointe de Confolens. Si du lac, l'observation est fastidieuse, le col du Rochail tout proche, est un point de vue intéressant. Les bouquetins sont souvent couchés là, tout proches dans les barres noires de spilites, ou sur quelques plaques herbeuses de l'autre versant du col. La rencontre avec cet animal d'un naturel peu farouche, d'une agilité déconcertante, reste un moment privilégié.
- Mai 1997..... En Savoie, avec l'autoroute de Maurienne: le bouquetin préservé. La principale zone d'hivernage des bouquetins du massif des Encombres a failli partir en fumée, ou plutôt en matériau de remblai pour l'autoroute de Maurienne. Une négociation serrée et des actions sur le terrain ont permis de limiter l'atteinte au site. Il existe, en moyenne Maurienne, un site exceptionnel, bien visible depuis la route nationale 6 en amont de Saint-Jean de Maurienne : il s'agit de l'immense falaise dominée par la Croix des Têtes (2 492 mètres) et terminée à son pied par le gigantesque cône d'éboulis des Œillettes à 600 m d'altitude, sur la commune de Saint-Martin la Porte. Cette zone a été classée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Le gigantesque cône d'éboulis s'est traduit dans l'oeil des concepteurs de l'autoroute de Maurienne en quelques kilomètres de bon remblai asseyant confortablement le ruban d'asphalte à consommer par nos chers camions. Les bouquetins sont partis hiverner ailleurs pour la plupart. Le 8 mai 1996, à 7 heures du matin, une quarantaine de personnes se retrouvent à Saint-Martin la Porte. Il s'agit de prospecter tous les secteurs d'hivernage possibles pour recenser les bouquetins et estimer l'impact des travaux. En même temps, il s'agit de faire constater la situation aux médias. Bilan : 301 bouquetins comptés, avec effectivement une répartition modifiée par rapport aux années précédentes. Une trentaine d'animaux aux marges du cône d'éboulis des Œillettes (contre une centaine en temps normal) et un glissement vers Saint-Julien Montdenis et Hermillon des autres, secteurs moins favorables. Après cette «saute d'humeur » de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA), la réhabilitation du site a repris et nous avons eu l'occasion de discuter avec des conducteurs d'engins, conscients et fiers de réaliser un travail «écologique » pour remettre en état cette zone magnifique. Il ne reste qu'à espérer que la cicatrisation du site, qui prendra des années, soit suffisamment réussie pour permettre une restauration suffisante de sa biodiversité. Et à regretter qu'aucun suivi scientifique ne soit mis en place pour veiller à cela, obligeant la FRAPNA à réagir a posteriori de temps à autre au lieu d'être consultée. (FRAPNA Savoie, section départementale de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature).
- 16 octobre 1997..... Le Val-d'Aoste, éden animal : le Grand-Paradis est le plus ancien parc national italien. Faune et flore sont tellement protégées que les hommes s'y sentent indésirables. Rigolard, le guide, de langue maternelle française comme plus de la moitié des 116000 valdôtains, nous avait répété plusieurs fois depuis notre départ d'Aoste, avant l'aube: «Quand vous apercevrez votre premier bouquetin, songez que, du haut de ses grandes cornes. 13 millions d'années vous contempleront ! » Et c'est vrai qu'elle est impressionnante cette bête à la fois massive et courtaude, à l'épais pelage brun-gris, qui apparaît soudain quelques instants à plusieurs dizaines de mètres du sentier, dans la partie la plus reculée du parc national de Grand-Paradis. C'est un mâle, qui avant de disparaître par une entaille de la montagne conduisant vers un sommet inaccessible au pas humain, tourne vers nous son épais museau préhistorique; bobines baveuses, petits yeux, courtes oreilles sont surmontés de deux attributs recourbés dignes d'une licorne, longs sans doute de plus de 1 mètre. Le guide conclut doctement: «Le bouquetin est plus vieux que l'homme. » Pause et méditation obligatoires. Parvenus à 2500 mètres d'altitude, il faut redescendre. Défense de passer outre - Paix aux bêtes. Sur le chemin du retour, pour se consoler, on croisera force marmottes (par ailleurs l'un des plats de résistance de la gastronomie locale), quantité d'oiseaux minuscules type rouge-gorge, un couple d'hermines, mais point la bande de chamois promise. Mettez-vous dans le crâne que le Val-d'Aoste n'est pas le zoo de Thoiry. C'est «un monument naturel », selon l'expression du naturaliste allemand Alexandre de Humboldt. «C'est un jardin alpin » disent moderato nos contemporains valdôtains. Un jardin parfois unique en son genre sur le Vieux Continent avec par exemple la thlaspi de Thomas, Aethionema Thomasianum, fleur rose des hauteurs, introuvable ailleurs de par le monde sauf dans l'Atlas algérien, ou encore l'astragale à queue de renard, Astragalus Alopemroides, épi jaune habitué des plateaux d'Asie centrale. Un jardin appelé sans doute à un afflux croissant de visiteurs, par ses vertus propres certes, mais aussi parce qu'il est fiché au cœur du massif alpin, lequel, selon les chiffres diffusés par la Junte - c'est Je nom officiel du gouvernement autonome valdôtain -, a reçu, en 1996, cent vingt millions des cinq cent soixante-dix millions de touristes ayant, cette année-



là, parcouru la planète. La genèse du parc national de Grand-Paradis, le plus ancien d'Italie (1922), commence avec la furie chasseresse du roi Victor-Emmanuel II, qui avait loué à ses sujets montagnards du Val-d'Aoste une partie de leurs hautes terres, les regi stati. Vers 1860, au nom tant de la science que de la passion royale, la traque au bouquetin fut interdite, sauf à Sa Majesté italienne. Les successeurs de Victor-Emmanuel II, moins portés sur la gâchette, cédèrent leur réserve cynégétique et, au moment de sa transformation en parc, les bouquetins dépassaient le millier de têtes pour la première fois depuis un siècle. Dès lors, ils ont encore prospéré sur les 560 km<sup>2</sup> du Grand-Paradis où soixante gardes armés patrouillent en permanence sur les pistes mulotières, car les émules modernes du roi-chasseur sont légion, non tant peut-être pour tirer un bouquetin ou un chamois qu'un lièvre des Alpes, une perdrix des neiges ou un renard ordinaire. Les gardes, à la longue, ont acquis une connaissance du milieu naturel enviée par certains scientifiques, trop rivés à leurs ordinateurs pour avoir pu constater par eux-mêmes que les cervidés aveugles se voient affecter par le chef de harde un ou deux de leurs jeunes congénères pour les conduire; que la bartavelle surprise avec sa nichée mime la fuite traînante de l'oiseau blessé afin de donner le temps aux oisillons de se cacher sous la ramure, etc. La faune et la flore se déploient dans un panorama alpin intact, entre 1 500 et 4000 mètres d'altitude, où cascades et lacs ont pour cadre les restes d'une gigantesque glaciation de l'ère quaternaire. Les seuls à se plaindre sont les montagnards, éleveurs ou agriculteurs, vivant dans les limites du parc: «Le Grand-paradis est pour nous le Grand-Enfer.» Ils gémissent à propos de la surveillance «harcelante». que ce soit en cas de la moindre réparation d'un muret ou pour fixer la date de la récolte du foin. Seulement 8% de la superficie du parc appartient à l'administration, le reste est privé, mais grevé de diverses servitudes. Ainsi bouquetins et chevreuils ont le pas sur les vaches pour brouter les pâturages et les propriétaires n'ont le droit de cueillir leurs baies qu'après le festin des animaux... Devant la menace, brandie au nom de l'éco-esthétisme, de devoir retirer du paysage jusqu'à leurs antennes de télévision ou leurs paravalanches, certains résidents, excédés, ont déguerpi. Aussi, tandis que la population des bouquetins triplait, le nombre des habitants de la région de Grand-Paradis est passé en cent ans de trois mille cinq cents à moins de deux mille âmes. Au royaume des bêtes, les hommes ont fait la loi, mais ne sont plus chez eux.

Décembre 1999..... Le loup est de plus en plus traqué dans les Alpes, victime de battues illégales et d'empoisonnement. Même les protecteurs du loup n'en mènent pas large. Voici le récit d'une responsable de France nature environnement (FNE), installée dans les Alpes depuis plusieurs années: «J'habite dans un village tranquille, tout le monde connaît mes activités en faveur du loup. À la suite de menaces téléphoniques, mes deux chats ont été empoisonnés. On a essayé de me rassurer, mais j'étais convaincue qu'on cherchait à m'intimider. J'ai porté plainte, mais les gendarmes m'ont ri au nez, se permettant de me dire ils verront quand ma voiture explosera. En attendant, je ne suis pas rassurée. Des braconniers de la vallée se sont renseignés sur moi, des chasseurs se sont vantés, si je continuais mon action, de me régler mon compte". Un autre ami des loups, par ailleurs guide de haute montagne, a vécu une aventure plus pénible encore. Un jour, après avoir subi des menaces, il mène quelques randonneurs faire une course en montagne. Objectif : atteindre les crêtes pour voir des bouquetins. Mais en chemin, le petit groupe est pris sous un éboulement de roches. Pas du tout naturel. L'un des participants aperçoit plus haut un homme qui s'arc-boute pour détacher de nouveaux rochers. L'ami porte plainte, mais rien ne bouge. Des Alpes-Maritimes jusqu'en Isère, il est de plus en plus fréquent de lire des inscriptions sans équivoque : «mort aux loups, mort aux écolos ». Les autorités placent sans suite des affaires graves, comme l'explosion criminelle dans les locaux du parc du Mercantour ou la séquestration d'un haut fonctionnaire par des chasseurs. Quand une minorité impose sa loi !

20 avril 2000..... Extraits d'un article de Paris-Match où Nicolas Hulot défend la biodiversité animale : Pour Nicolas Hulot, le fauve n'est pas celui que l'on croit. Il ne se passe pas une semaine sans que la société n'élargisse, en légiférant, son impact sur le règne animal. Et cela dans une indifférence quasi générale. Un jour l'on découvre que quelques députés noctambules ont profité de l'anonymat d'une session de nuit pour voter un amendement qui prévoit l'expulsion des ours de Slovénie introduits dans les Pyrénées comme ultime chance de sauver notre ours pyrénéen. Dans la foulée, profitant de la brèche, c'est le loup que l'on peut sacrifier sur l'autel de notre tranquillité. Dans le même temps, on légalise la chasse de nuit et on entérine la prolongation de la chasse aux oiseaux migrateurs. Enfin, dans un verdict navrant, la justice légitime la tauromachie dans tout le Sud-Ouest au nom des traditions. Si l'on ajoute à cela la disparition silencieuse d'un grand mammifère de nos frontières, le dernier bouquetin des Pyrénées, la coupe est pleine. Je considère que la faune a payé un tribut suffisamment conséquent au progrès pour ne pas s'accommoder en plus des ravages pour cause de divertissement, négligence ou intérêt particulier. En France, une espèce sur cinq est menacée, dans le monde, l'ampleur et la rapidité des extinctions sont phénoménales. Au nom de quoi userions-nous d'un droit régalien sur le reste du vivant ? Nous prétendons être au sommet de la pyramide du vivant et nous n'accorderions pas la moindre attention ou concession aux autres êtres vivants ? Cessons de nous désolidariser du vivant, rompons avec cette vision anthropocentrique du monde. La variété est l'avenir de l'homme.

6 mai 2000..... Le bouquetin fait son grand retour dans le Vercors. Le bouquetin est éradiqué dès l'apparition des armes à feu. En France, c'est vers 1800 qu'il disparaît entièrement. Les causes sont multiples, prestige du trophée, intérêt pharmacologique (vertus que l'on attribue au cœur et aux cornes de l'animal), venaison, etc. Son attitude peu craintive et indolente fait de lui un sujet de braconnage trop convoité. Il sera pourtant sauvé in extremis en Italie, dans le massif du Grand Paradis, où subsistent une centaine d'individus. A l'initiative de Victor-Emmanuel II, une réserve est créée et le parc du Grand Paradis devient le site de protection de l'espèce. En France, il faudra attendre 1963 avec la création du parc national de la Vanoise pour que le bouquetin retrouve un territoire. En 1976, la loi lui confère le statut d'espèce protégée, ce qui va permettre l'augmentation des cheptels. En quinze ans, on est passé de cent à vingt-cinq mille bouquetins dans l'ensemble des massifs alpins européens. A l'image de son aînée la Vanoise, le parc régional du Vercors décide de mener à bien une opération de réintroduction de l'espèce, là même où elle fut jadis victime des prédateurs et du braconnage. Le



massif du Vercors n'est donc pas choisi par hasard, de plus, le biotope est très favorable. Ainsi, le parc décide-t-il en 1989 de réaliser la première opération de réintroduction de 30 individus à l'Est du massif, au cirque d'Archiane. Après dix ans, ce sont cent cinquante bouquetins, femelles (ou éterles) éterlous (étagnes ?) et grands mâles qui fréquentent assidûment les falaises qui s'étendent du grand Veymont à Saint-Nizier-de-Moucherotte. Ce succès n'est pas étranger à la décision de réitérer une seconde opération à l'ouest du massif sur la commune de Pont-en-Royans sur les falaises du Royans et des gorges de la Bourne. D'autant plus que le bilan réalisé sur Archiane, montre que le bouquetin n'a pas d'influence négative sur l'agriculture, puisqu'il trouve sa nourriture sur des rives enrochées, qu'il ne quitte pas pour les pâturages. Les rosacées, sorbiers, églantiers ou jeunes pousses tendres ont sa prédilection. C'est l'espèce qui présente le moins de problème, car très spécialisée. Les plus inquiets concernant les lâchers, auraient pu être les chasseurs, qui craignaient une concurrence avec le chamois et de voir leurs chiens entraînés sur des lieux dangereux. Mais en dix ans de cohabitation sur l'est du massif, il apparaît que les deux espèces n'ont pas le même mode de vie et s'ignorent totalement. Quant aux chiens, ils ne peuvent accéder aux enrochements escarpés sur lesquels fuient les individus menacés. Une opération de capture est conjointement menée par les gardes du parc national de la Vanoise et de la réserve des hauts plateaux du Vercors, les chasseurs de la fédération de chasse de l'Isère et l'ONC (office national de la chasse). Les animaux sont repérés et endormis à l'aide de fusil hypodermique. Chaque individu fait l'objet d'examens médicaux approfondis, afin de noter la présence éventuelle de brucellose ou autre maladie transmissible. En cas de dépistage d'infection quelconque, l'animal ne sera pas lâché dans la nouvelle zone. On les dotera alors d'un collier émetteur par lequel les scientifiques effectueront les suivis. Afin d'éviter le stress, les spécimens capturés voyagent les yeux masqués, en camion. Si l'hélicoptère paraît plus adapté pour un transport rapide, le bruit des rotors pourrait occasionner une angoisse fatale. Les captures restent la partie la plus délicate car les accidents existent, comme les arrêts cardiaques lors de la descente de l'animal par perches (à dos d'homme). Un trajet long pour accéder à la vallée durant lequel quelques bouquetins décèdent. C'est ce qui est arrivé lors de la dernière capture, où deux mâles n'ont pas supporté les variations d'altitude ou les produits injectés... La maîtrise des anesthésiques n'est pas une science exacte, et les risques encourus sont les mêmes que pour l'homme. Pour les minimiser, une fois capturé, on réveille l'individu pour l'amener jusque dans la vallée. Comme pour tout, le risque zéro n'existe pas. Le transport a lieu de nuit, et les animaux sont libérés le jour suivant. Chaque bouquetin est bagué, de manière à le suivre lors d'une identification visuelle. Ce sont neuf femelles et huit mâles qui sont donc lâchés sur la commune de Pont-en-Royans, limitrophe avec le site des Goulets, dans la Drôme. Le bouquetin va désormais faire partie du voyage et la variété des espèces est signe de bonne santé écologique. Les observateurs et randonneurs vont pouvoir s'adonner à un nouveau plaisir, celui de découvrir une espèce devenue trop rare dans nos montagnes. La population va se fixer, et un second lâcher en 2001 viendra la renforcer. On souhaite que le bilan soit aussi positif qu'à Archiane, et que demain, le bouquetin redeviendra le seigneur du Vercors.

11 mai 2000..... La semaine dernière, 15 bouquetins en provenance de La Vanoise ont été relâchés dans le Vercors. Il y avait foule samedi matin au lieu-dit "Mont Barret", sur la commune de Pont-en-Royans. Il faut dire que le spectacle était à la



hauteur de l'événement. En effet, les responsables du Parc Naturel Régional du Vercors avaient décidé de médiatiser l'opération de réintroduction du bouquetin dans le Vercors en permettant à tous ceux qui le souhaitaient d'assister au dernier lâcher. De nombreux journalistes de la presse télévisée, radio et écrite, régionale et nationale, avaient répondu à l'invitation ainsi que plus de 300 curieux. Le bouquetin avait disparu du Vercors il y a plusieurs siècles, vraisemblablement au Moyen-Age. En 1989 et 1990, 28 de ces bêtes avaient été réintroduites dans le massif au cirque d'Archiane (Drôme) plus précisément, sur la bordure méridionale des hauts-plateaux. Certaines y sont restées, d'autres sont allées

jusqu'au Grand-Veymont ou au rocher des Deux-Sœurs. Cette population s'est installée et s'est reproduite, à la grande satisfaction des agriculteurs, forestiers et chasseurs de la région. Un bel exemple de cohabitation réussie. Aujourd'hui, elles sont quelque 150. C'est dire si la configuration géographique, écologique et climatique leur convient. Fort du succès de cette expérience menée dans le Diois, le Parc a souhaité organiser un second lâcher. Toute la semaine dernière, chaque jour, plusieurs bouquetins provenant de La Vanoise ont ainsi été capturés, à raison de deux à quatre quotidiennement, puis remis en liberté sur les falaises du Royans et de la Bourne. En effet, il aurait fallu attendre plusieurs dizaines d'années pour voir des bouquetins sur les rochers du côté est du territoire. Quinze au total, 8 femelles et 7 mâles, entre 2 et 7 ans, ont donc été capturés en Vanoise, une opération délicate mais réalisée avec tout le savoir et le professionnalisme des gardes de La Vanoise et du Vercors. Anesthésiés et masqués, afin d'éviter le stress, et après avoir subi un examen vétérinaire, ils ont ensuite été acheminés, de nuit, en fourgon jusqu'au "Mont Barret". Samedi matin, deux magnifiques mâles de 7 ans environ et de près de 80 kilos ont ainsi retrouvé leur élément naturel. Arrivés quelques instants plus tôt, ils ont été pris en charge par les



personnels des Parcs de La Vanoise et du Vercors et de l'Office de la chasse, qui leur ont posé, comme aux autres, des boucles colorées aux oreilles et un collier émetteur au cou, ceci afin de les identifier et de les localiser durant leurs déplacements et d'étudier ainsi leur comportement. Puis, solidement tenus par 6 d'entre eux, et les yeux bandés, ils ont été amenés au pied de la falaise. Là, ils ont été posés au sol. Rendus à la lumière et le temps de comprendre, ils se sont aussitôt élancés sur les rochers. Trouvant rapidement leurs appuis, ils ont gravi la montagne sous le regard admiratif de l'assistance (on peut néanmoins regretter qu'elle n'ait pas été plus disciplinée et plus silencieuse...), l'oeil visé à la jumelle ou à l'appareil photographique... Le premier, après avoir glissé sur la terre humide, s'est bien vite ressaisi, faisant la démonstration de son agilité et de son élégance, De rocher et rocher, bravant l'équilibre, il s'est laissé admirer avant de s'enfoncer dans les buissons et de disparaître. Le second s'est arrêté sur un à-pic. Là, majestueux et dominant les spectateurs, il est resté un long moment avant de s'évanouir à son tour dans la nature. Ils sont allés prendre eux-aussi possession de leur nouveau milieu, parcourir de nouveaux horizons. Là, ils retrouveront leurs congénères mais aussi les autres grands ongulés sauvages que sont le cerf, le chamois, le chevreuil, le mouflon ou encore le sanglier, mais aussi le tétras-lyre, l'aigle royal, le vautour fauve, le faucon pèlerin, le hibou grand-duc, la marmotte... Autant d'animaux qui font la richesse et la beauté du Parc Naturel Régional du Vercors qui, depuis 30 ans, est un lieu unique et privilégié de vie pour les mammifères, oiseaux, reptiles, insectes... qui peuvent s'y épanouir en toute liberté au milieu d'une flore préservée. Un merveilleux spectacle qui valait bien le déplacement. Nul doute que ces 15 animaux vont, comme ceux réintroduits il y a 10 ans maintenant, bientôt repeupler les sommets du Royans et de la Bourne. Peut être les apercevrez-vous lors d'une prochaine balade... Arrêtez-vous et prenez le temps de regarder évoluer ce véritable seigneur des Alpes à la si fière allure ! Le bouquetin est un ongulé ruminant, très robuste et puissant. Il est apparenté à la chèvre domestique. Sauvage, il reste néanmoins observable, surtout au printemps et à l'automne. Il est doté d'une vue, d'une ouïe et d'un odorat très développés. Son pelage est brun sombre l'hiver et gris fer l'été. Chez les mâles, les longues cornes peuvent atteindre un mètre ; elles se dressent en arc de cercle plus ou moins tendu selon les individus, sans jamais s'enrouler de chaque côté comme les cornes du mouflon. L'âge de l'animal se compte au nombre de sillons postérieurs de l'encornure et non aux bourrelets de la face antérieure qui ne sont que des ornements. Les femelles, ou étagnes, possèdent des cornes légèrement arquées, d'une vingtaine de centimètres. La longueur du corps peut atteindre 1 m à 1,4 m pour une hauteur au garrot de 70 à 80 centimètres. Adulte, le mâle peut peser jusqu'à 110 kilos, la femelle 50. Le jeune bouquetin est appelé cabri tant qu'il n'a pas atteint l'âge d'un an. On le nomme ensuite éterle (femelle) ou éterlou (mâle) lorsqu'il est dans sa deuxième année. Il peut vivre jusqu'à une vingtaine d'années. Enfin, il faut savoir qu'il est protégé. Le bouquetin vit sur un terrain très escarpé, ceci pour échapper très rapidement aux prédateurs ou aux chiens. Du fait de son attachement aux rochers, le bouquetin occasionne très peu de dégâts aux forêts et aux cultures. Il se nourrit de feuilles, d'herbes et de tiges tendres et ne s'intéresse guère aux graines et aux fruits. Il aime beaucoup les pousses de certains buissons (alisiers, sorbiers, églantiers, ronces, framboisiers... ). En hiver, il se contente de nourriture plus coriace telle que rameaux de genévriers. Il lui arrive aussi de jeûner et de vivre sur ses réserves de graisse accumulées à la belle saison et de perdre ainsi jusqu'à 30% de son poids. Ce programme de réintroduction, qui aura demandé plus de 18 mois de mise au point, a été conduit dans le respect de la "Charte du bouquetin en France" et en partenariat avec le Parc National de La Vanoise. Un comité, comprenant les élus du secteur, les représentants des chasseurs et des associations de protection de la nature, ainsi que l'Office national des forêts, l'Office national de la chasse et la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, sera chargé du suivi. Le ministère de l'Environnement, la Région Rhône-Alpes et le Conseil général de l'Isère ont financé cette opération dont le coût s'élève à 262 000 francs. Cette expérience sera renouvelée l'année prochaine j une quinzaine d'autres bêtes seront en effet relâchées. 6 avril 2001..... Bouquetins du Vercors: réintroduction réussie. Moins d'un an après le lâcher à Pont-en-Royans, les bouquetins se portent bien et sont au nombre de 14 : 7 mâles, 5 étagnes et deux cabris. Trois femelles sont mortes suite au stress lié à la capture. Comparativement aux premiers lâchers en 1989 et 1990 à Archiane et dans le Diois, les bouquetins se sont dispersés plus progressivement. Ils sont partis dans toutes les directions sauf à l'ouest en raison du manque de relief. Huit d'entre eux avaient adopté le mont Barret. Les gardes du Parc du Vercors ont pu observer un mâle près du pont Rouillard, une étagne qui s'est installée sur les falaises dominant la Balme de Rencurel. Un mâle a remonté la rive gauche de la Bourne vers Bournillon, un autre au Serre Montué, près de Font d'Urle. Cette réintroduction, commencée il y a dix ans, est considérée comme un succès: la population des bouquetins qui a pris possession de ces falaises sud et sud-est du plateau du Vercors est actuellement d'environ 200 individus. N'oubliez pas vos jumelles si vous allez vous promener dans ces coins-là.

11 août 2001..... Le garde-chef du Parc naturel du Queyras détaille ce que le parc fait pour la vingtaine de bergers qui sont en ce moment dans les alpages. La brigade équestre leur monte le ravitaillement et transporte les filets qui protègent et limitent les vagabondages des bêtes. La radio confiée aux bergers leur permet de rester en contact avec les vallées. Et grâce aux chiens patous qui veillent avec hargne sur leurs troupeaux, le loup ne tue qu'une bête à la fois. Ici, la faune est exceptionnelle, c'est un garde-manger idéal pour le loup. Si les chamois peuvent espérer échapper à ses griffes, en se réfugiant sur les barres rocheuses, les chevreuils n'en ont pas les moyens. Ainsi, le gibier d'ongulés a largement changé d'habitudes depuis l'apparition du loup en 1997. Il s'est probablement éloigné, à moins qu'il est été dévoré. La pose des filets oblige à des surpâturages en certains endroits, tandis que d'autres sont abandonnés à la forêt. Les éleveurs observent que ce ne sont pas les bêtes faibles ou malades qui sont attaquées, mais surtout les chevreaux et les chèvres grosses. Les loups seraient de dix à vingt selon les interlocuteurs, mais on sait aussi qu'il y a des chiens abandonnés et redevenus sauvages. Ici, on a réintroduit le bouquetin, il faut beaucoup de précautions aussi pour qu'il ne soit pas décimé. Tout le monde est plutôt d'accord pour ne pas trop parler du loup, mais tout le monde y pense toujours.



- 29 décembre 2001..... Les bouquetins prennent leurs quartiers d'hiver : Fuyant les rigueurs de la Croix des Têtes (Savoie), les bouquetins perdent de l'altitude et se rapprochent des habitations. Tous les hivers, les bouquetins qui règnent sur les pentes abruptes de la Croix des Têtes viennent quasiment au contact des hommes, tout près des premières maisons de Saint-Martin-la-Porte (Savoie). Ils profitent des pentes ensoleillées et de l'herbe sèche en quantité. Mâles et femelles, jeunes et vieux, broutent avec langueur tout au long de la journée. De nombreux promeneurs viennent voir ces superbes animaux comme ils ne les ont jamais vus. A quelques mètres seulement, les bouquetins ne semblent pas prêter grande attention aux curieux qui se pressent sur le chemin. Ils veillent seulement à ne pas laisser se rétrécir l'écart... Mais on ne sent pas de peur chez les animaux. Il faut bien reconnaître qu'ils ne risquent pas grand chose face à un piéton: la pente escarpée leur convient bien mieux qu'à un bipède. Leurs sabots tendres, fonctionnant comme des chaussons d'escalade, et leur sens de l'équilibre leur permettent l'accès à des endroits escarpés. Ici, près de chez lui, l'Homme est toléré, qu'il n'abuse pas où les portes se refermeront dans une volée de derrières blancs, dernière moquerie des bouquetins avant qu'ils ne disparaissent au loin.
- 18 avril 2002..... Bouquetins : Après un premier lâcher à Pont-en-Royans en 2000, le Parc naturel régional du Vercors procède actuellement à la seconde phase de réintroduction de l'espèce. Hier au petit matin, ce sont 7 bouquetins qui ont foulé le sol du site du Bournillon sur la commune iséroise de Châtelus. L'histoire de ce grand ongulé est à l'image de tous les grands animaux victimes de braconnage, de folie trophéiste, de l'intérêt pharmacologique que l'on attribue à ses cornes et son cœur. Depuis 1976, la loi lui confère le statut d'espèce protégée, mais il est déjà bien trop tard pour nos régions. Seule l'Italie a su agir pour préserver une centaine de bêtes, qui serviront alors pour la reconstitution des cheptels. Et en 1963, l'aventure française débute. Après Archiane où de grands mâles fréquentent assidûment les falaises qui s'étendent du Veymont à Saint-Nizier-de-Moucherotte. C'est le Royans qui sera colonisé. Ainsi, les premiers lâchers se déroulent-ils au Mont Barret sur la commune de Pont-en-Royans, à quelques encablures des Grands Goulets. "Pour des raisons techniques, on n'a pas réitéré le lâcher au même endroit" explique Guy Châtain, technicien du parc en charge de ce programme. "Les observations effectuées durant ces deux années montrent que les bouquetins sont remontés sur Rencurel, Saint-Martin-en-Vercors ou Echevis, et se sont fixés. Le choix de Bournillon permet de minimiser les risques, car en introduisant le plus en aval possible de la Vernaison et la Bourne, on évite ainsi qu'ils rejoignent Villard-de-Lans puis Archiane pour rejoindre la colonie existante" ajoute-t-il. Conjointement, une seconde équipe composée des gardes du Parc de la Vanoise, de la réserve des hauts plateaux et de l'ONC (office National de la Chasse) procède à la capture des bouquetins. Les animaux sont endormis par fusil hypodermique. Ils subissent alors des examens sanguins approfondis. En cas d'infection quelconque, le bouquetin ne fera pas partie du voyage. Vient alors le bagage spécifique en fonction du sexe de l'animal, de l'âge, et la pose d'un collier émetteur. "Ces opérations de capture sont toujours délicates, car le stress engendre quelquefois la mort de l'animal, surtout [ors du transport]", note Guy Chatain. La partie délicate est le transfert de la montagne dans la vallée, sur un brancard, (à dos d'homme), car les arrêts cardiaques peuvent survenir à ce moment-là. «Mais on a raccourci ces distances, gagnant du temps et de la marge sécuritaire ». Un vétérinaire suit attentivement l'opération, et le trajet s'effectue jusqu'au Vercors par la route et de nuit. Ce sont donc sept bouquetins qui ont débarqué ce mercredi matin, en attendant les treize suivants dans de prochains jours. Le Royans repeuplé, on parlera alors du bouquetin comme le véritable seigneur du Vercors.
- Mai 2002..... Batteries d'éoliennes ou conservation des paysages dans le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc ? Il y a déjà plusieurs années, la Société de Protection de la Nature du Languedoc-Roussillon (SPNLR) a pris position contre le développement de l'énergie nucléaire, compte tenu des nombreuses incertitudes qui pouvaient être constatées quant à la neutralisation des déchets radioactifs. Un débat avait d'ailleurs été organisé par notre société, en 1975, dans un amphithéâtre (bondé) de l'Institut de botanique de Montpellier avec la participation de plusieurs scientifiques et de personnalités d'Electricité de France (EDF) venus de Lyon, Marseille, Toulouse, et bien sûr de Montpellier. Il était alors question d'implanter des centrales à Sérignan, Narbonne, Sète... En 1984, nous avons rejeté la proposition de création de dix micro-centrales sur le cours moyen de l'Orb (Bédarieux-Cessenon, quarante kilomètres). Non que nous fussions contre l'utilisation de l'énergie hydraulique, mais tout simplement parce qu'un tel nombre de barrages artificiels sur une portion aussi réduite du fleuve eût porté préjudice: au milieu naturel (faune ichtyologique et flore), à l'esthétique paysagère, et à l'activité récréative de [a pêche et du canoë-kayak. Nous avons été soutenus dans notre action par la Fédération française de canoë-kayak, la Fédération de pêche et de pisciculture du département de l'Hérault, le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et le Conseil général de notre département. Ce qui a permis à l'Orb de rester une rivière vivante et à la vallée de demeurer une aire de loisirs à l'intérieur du parc. Mais aujourd'hui, nous sommes confrontés à un problème nouveau: l'implantation de 23 éoliennes de hauteur comparable à celle d'immeubles de 25 étages, sur une aire sensible du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc. Comme pour l'utilisation de la force hydraulique, il n'est nullement question de dénoncer l'emploi d'une source d'énergie qui présente les avantages d'être renouvelable, non polluante, et dont le matériel de transformation qu'elle anime ne serait guère susceptible de faire l'objet de reproches majeurs, pour ce qui en est dit, dans les limites, bien entendu, des connaissances et observations actuelles... au regard des nuisances sonores (et là, on parle cependant de classification de «bruits» et de «sons » qui serait une distinction fortement psychologique »...). Quelles seront les gênes, dues à la rotation des palmes, sur la faune avienne (en dehors des couloirs de migrations qui devraient être respectés) ? • Impact sur la faune sauvage : Connaît-on vraiment les réactions des grands mammifères à cet égard ? Il a été constaté, par le groupe «Ethologie et protection de la nature», de l'université de Berne (Suisse) que les parapentes posent problème. Les animaux, chamois - femelles suitées surtout - et **bouquetins**, abandonnant leurs pâturages, fuient au galop vers une forêt refuge dès que surgissent ceux-ci, même éloignés de 700 à 800 mètres. Ils peuvent demeurer sous couvert durant plusieurs heures. Ces engins silencieux qui évoluent dans le ciel seraient-ils assimilés à de grands oiseaux de proie ? Depuis 1989 que les



chercheurs étudient les effets du vol libre sur la faune sauvage, aucun phénomène d'accoutumance n'a pu être décelé. Ce même comportement vis-à-vis des planeurs a été observé dans le Parc National de la Vanoise (J-L. Etiévant, 1997). Par ailleurs, des chemins d'accès seront aménagés : quel sera leur impact ? Les craintes que nous avons à exprimer portent donc uniquement (car les problèmes posés par la présence d'engins lourds et mobiles dans le milieu biologique constitue un autre sujet de réflexion) sur l'importante question du choix des sites d'implantation des batteries de tours éoliennes sur le territoire du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc et plus précisément dans des secteurs où toute intervention humaine forte ne peut que porter préjudice à des paysages restés jusqu'à présent à l'abri des infrastructures industrielles en entraînant leur banalisation. Il est assez difficile d'évoquer ici des fermes ou des champs d'éoliennes selon la terminologie habituellement employée à propos de ce que nous ne pouvons nous empêcher de qualifier d'infrastructures industrielles (pour de véritables centrales électriques). Nous sommes très loin en effet des scènes bucoliques, incluant chaumières, champs cultivés, terres de pâture et jolis moutons cotonneux... La formule parcs éoliens est également utilisée - la confusion avec parc naturel doit bien entendu être évitée. • «L'insertion paysagère» d'aérogénérateurs atteignant le gigantisme ! Exercice plutôt ardu ! Dans le projet dont nous avons connaissance, des batteries d'éoliennes, par exemple, seraient visibles à cinq cents mètres de la route touristique de l'Espinouse, entre Salvergues et le sommet de l'Espinouse, sur près de trois kilomètres. En outre, elles empiéteraient sur la ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux) LR 26 - aire naturelle d'un côté, aire industrielle de l'autre ! Mais ces batteries, se trouvant sur une ligne de crête, pourraient être vues, bien entendu, de fort loin sur cette sorte de pénélaine que forme l'Espinouse - il en serait de même pour toutes les autres batteries dont l'implantation est proposée. «La présence d'un point culminant (1125 mètres) et d'une étendue dégagée offrent un lieu privilégié de découverte du paysage de l'Espinouse, sans doute le plus remarquable du massif » (ZNIEFF n°4081.0005 Zone de type I, 878 ha : intérêts de la zone). Nous nous tournerons alors vers la sociologue Anne Vourc'h (1992) qui a trouvé les mots justes quand elle nous dit: «Un site devient grand site lorsqu'il y a émotion, saisissement, contemplation et rêve de la part du visiteur... magie du lieu... un espace reconnu par l'œil du peintre, du photographe et par la littérature » - les peintres de Barbizon suscitèrent la première réserve naturelle française (1853) en forêt de Fontainebleau ! Cette préoccupation du respect des sites naturels est partagée par tous les responsables des parcs régionaux. Elle est soulignée dans le projet de Charte du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc (1998) : «Protéger les silhouettes du Caroux et de l'Espinouse. Exclusion de toute infrastructure (pistes, carrières, lignes électriques) ; étude pour la mise en place des moyens de préservation réglementaire adaptés (classement de site, plan d'occupation des sols, réserve naturelle...)» et découle de l'article L 244-1 de la Loi sur la protection et la mise en valeur des paysages : -les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public. Ils constituent un cadre privilégié des actions menées par les collectivités publiques en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel ». Nous retrouvons un semblable souci et une même mise en garde dans un paragraphe de l'exposé des motifs relatifs à une proposition de loi présentée par le sénateur J-F. Le Grand lors de la séance du 25 avril 2001 : «S'agissant tout particulièrement du développement de la technique éolienne en France, le programme Eole 2005 fait apparaître un certain nombre d'organismes qui lancent des démarches d'une manière intense sur des endroits où pourraient être implantées des éoliennes. «Compte tenu de cette recherche un peu désordonnée mais rapide, des communes se laissent tenter par la perspective de taxe professionnelle supplémentaire, sans vraiment analyser les conséquences en matière d'impact sur le paysage. «Des particuliers se laissent également convaincre par des promesses d'ordre financier. Dans ce but, on leur promet également un retour sur investissement rapide en quelques années». «On voit donc se développer une pression irraisonnée sur les sites, les paysages et les départements qui sont susceptibles d'accueillir de telles structures ». • Le projet d'implantation de batteries éoliennes dans la haute vallée de l'Agout (rivière irriguant le plateau des lacs), qui a pu jusqu'à présent être soustraite à toutes dénaturations, ne peut donc, dans son principe, obtenir notre adhésion. Car nous souhaitons que puisse être conservé le caractère «sauvage», «naturel» des sites et des paysages qui avaient retenu l'attention de ceux qui assurèrent la promotion du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc ; que puissent être maintenus des lieux de paix, de tranquillité, de ressourcement pour nos contemporains harcelés, angoissés, par les errements d'un monde de plus en plus complexe, agressif et inhumain, en perte totale de repères, et qui ont l'impérieux besoin de trouver dans les œuvres de la nature «l'équilibre psychologique» qui leur fait de plus en plus défaut. Les parcs ont été créés précisément pour répondre à cette attente. Le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc reçoit annuellement près d'un million de visiteurs ! • En conclusion, nous demandons qu'aucune décision définitive ne soit prise avant que des réflexions minutieuses n'aient été conduites par des organismes à même de présenter un projet global pour les hauts cantons (qui ne constitueraient qu'une fraction de la zone susceptible d'être concernée, laquelle intéresserait toute la chaîne montagneuse longeant la Méditerranée) tenant compte des particularités écologiques et environnementales de ces territoires de montagne et des mesures de protection qui leur sont attachées.

15 mai 2002..... Pour la dernière journée de lâcher des bouquetins au Bournillon (Vercors), les écoles du Royans se sont rendues sur le site pour admirer ce grand ongulé et poser les questions aux divers techniciens. La phase 2002 de réintroduction du bouquetin touche donc à sa fin. Onze femelles et dix mâles ont ainsi rejoint les falaises du Royans pour renforcer la colonie existante réintroduite en 2000. Le président du Parc Yves Pillet, montrait sa satisfaction quant au déroulement de l'opération "qui n'a pu se faire sans une parfaite entente entre tous les partenaires, Parcs de la Vanoise et du Vercors, fédérations de chasse Drôme et Isère, chasseurs, associations de nature et tous les bénévoles qui ont constitué les équipes sur les deux Parcs et les communes". Au delà de reconstituer un cheptel sur des terres où il vivait paisiblement, "cette réintroduction est exemplaire pour l'acte social qu'elle engendre, la dimension humaine importante." Le bilan de l'action de 2000 permettait de faire état de 11 survivants, un accident et trois pertes, mais le plus encourageant, deux



naissances. Aujourd'hui, ce sont 200 spécimens qui vivent entre le Veymont et St-Nizier-de-Moucherotte. Et si des craintes étaient au départ avancées concernant la promiscuité avec le chamois où d'autres espèces, tout le monde s'est vite rendu compte des différences de comportement de chacune d'entre elles. Le bouquetin ne limite pas les zones de chasse et ne crée de concurrence.

29 avril 2003..... Le bouquetin des Alpes, stratège en démographie : Réputé moins farouche que son cousin le chamois, le bouquetin des Alpes ne se laisse pas approcher aisément pour autant. Mais il a confiance en lui. Doté d'une bonne vue et d'une agilité à toute épreuve, il peut permettre à ses admirateurs une certaine familiarité: le moment venu, il lui suffira de quelques bonds pour se mettre hors de leur portée. Ce qui n'a pas empêché les chercheurs d'accumuler une somme de connaissances sur l'écologie de cette grosse chèvre de montagne, dont la silhouette aux cornes altières, figée sur son arête rocheuse, se découpe soudain dans le ciel. Apparu il y a environ 100 000 ans en Europe centrale, cet ongulé rupestre vécut en paix dans les Alpes françaises jusqu'à l'apparition du fusil - à la suite de quoi sa population se mit à décroître vertigineusement. En 1800, l'espèce *Capra ibex* avait quasiment disparu du territoire national. Les survivants du siècle qui suivit ne durent ce privilège qu'à la protection que leur accorda en 1821, sur l'actuel territoire italien, le roi Victor-Emmanuel 1er. Faveur suivie en 1856 de la création, par Victor-Emmanuel II, d'une réserve royale de chasse, devenue en 1922 le parc national du Grand Paradis. Sans ces quelques lignées préservées, comment auraient été possibles les mesures de réintroduction menées ces dernières décennies, qui portent aujourd'hui les effectifs de l'espèce, sur l'ensemble de l'arc alpin, à 45 000 individus ? Une belle et bonne population, au sein de laquelle mâles et femelles se distinguent aisément. Dès l'âge de deux ans, les premiers, en effet, se devinent par le développement de leurs cornes (quelques années plus tard, elles atteindront 80 cm de long) et leur corpulence (de 60 à 120 kg). Tandis que les femelles - ou étagnes -. dont les fines cornes n'excèdent pas 25 cm de long, pèsent tout au plus 65 kilos. Mâles, femelles, petits ou grands: dans le parc de la Vanoise, créé en 1963 et dont l'espèce est devenue l'emblème, ils seraient environ 2 000. Et leur dispersion n'y doit rien au hasard. Elle se répartit principalement entre trois populations, «distinctes par leur localisation géographique et leur histoire, et entre lesquelles les échanges d'animaux sont considérés comme peu nombreux », précise Irène Girard, pour qui «dynamique des populations et expansion géographique du bouquetin des Alpes dans le parc national de la Vanoise» n'ont plus de secrets. Sous ce titre, celui de la thèse de doctorat (accessible sur Internet: [www.univ-savoie.fr](http://www.univ-savoie.fr)) qu'elle a présentée en 2000 à l'université de Savoie (Le Bourget-du-Lac), se cache un énorme travail. Le sien, bien sûr, mais aussi celui des chercheurs qui l'ont précédée, et de tous les agents de terrain qui, depuis 1979, ont participé à cette aventure. Capturés au moyen de cages-trappes, de lacets à patte ou d'un fusil télé-anesthésique, 174 individus d'âges divers (125 mâles, 49 femelles) furent marqués entre 1979 et 1997 à l'aide de bagues auriculaires colorées. Relâchés, ils ont ensuite été suivis d'année en année au sein de leurs groupes respectifs. L'objectif (auquel le ministère de l'environnement accorda, à partir de 1986, le statut de programme national de recherches) : connaître le fonctionnement de ces populations en milieu naturel, préalable obligé à l'élaboration de mesures appropriées de conservation des habitats et de gestion de l'espèce. De ces études de longue haleine, quels résultats donner en quelques lignes ? S'il faut n'en citer qu'une, ce sera le rôle de la stratégie démographique adoptée par le bouquetin. «La croissance démographique apparaît privilégiée dans les populations à faible effectif, probablement au détriment de la survie ultime des individus qui les composent. A l'inverse, lorsque les effectifs ont atteint un niveau suffisamment éloigné du seuil d'extinction, la démographie évoluerait pour limiter le coût de la reproduction, et favoriserait alors la survie à long terme des individus », résume Irène Girard, pour qui ces résultats témoignent de «l'adaptation de l'espèce au milieu dans lequel elle se développe ». Une conclusion qui va de pair avec celles des chercheurs de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), qui ont étudié la démographie de l'espèce dans la réserve de Belledonne, entre l'Isère et la Savoie, grâce au marquage de 350 sujets (soit 30% à 40 % des effectifs). Leurs travaux, menés sous la direction de Jacques Michallet et publiés dans la revue de l'ONCFS (Faune sauvage, n°257, décembre 2002), témoignent également d'un phénomène assez mal connu jusqu'alors: à l'instar des femelles qui, selon leurs capacités reproductives, peuvent être issues de «bonnes» ou de «mauvaises» cohortes, il existe chez les mâles une inégalité de départ, déterminée par les conditions climatiques de leur année de naissance. Du fait des difficultés d'alimentation rencontrées par leur mère, ceux qui sont nés après un hiver long sont de plus petite taille, et le resteront toute leur vie - ce qui, à terme, influera (en mal) sur le succès de leur reproduction. En revanche, et contrairement à ce que l'on observe, entre autres, chez différents ongulés sauvages (chamois, mouflon, chevreuil), le taux de survie des mâles ne semble pas inférieur à celui des femelles. Pourquoi ? Peut-être, avancent les chercheurs, parce qu'«ils semblent ne pas avoir de grandes dépenses énergétiques liées au rut». Mais il ne s'agit que d'une hypothèse.

21 juin 2003..... En Savoie, Roselyne Bachelot présente les réformes qu'elle envisage dans la gestion des espaces naturels lors de l'anniversaire fêtant les 40 ans du parc national de la Vanoise. Balades, visites commentées, expositions ponctuent la journée anniversaire organisée autour du refuge de Rosuel, au dessus de Peisey-Nancroix. Le cadre grandiose sur fond de Mont-Pourri n'a pas déplu aux manifestants, qui profitent de la venue de deux ministres et plusieurs députés pour protester contre la loi modifiant le régime des retraites, ainsi que de rappeler que «Le bouquetin d'accord, les habitants d'abord ». Sifflets, slogans et concert de sirènes ponctuent l'arrivée de Roselyne Bachelot, ministre de l'Écologie et du développement durable, et Hervé Gaymatd, ministre de l'Agriculture, sur l'estrade où se tiennent les discours. Mais ce contretemps n'empêche pas Mme Bachelot de présenter les réformes qu'elle veut apporter dans la gestion des parcs nationaux pour mieux associer les populations locales. Elle souhaite notamment voir le nombre d'élus sensiblement augmenter dans les conseils d'administration des parcs. Elle s'appuie sur le rapport que vient de remettre le député du Var Jean-Pierre Giran au Premier ministre. Un document dans lequel il estime que les mesures de protection dans les zones centrales ont été plutôt réussies. En revanche, la zone périphérique reste selon lui la grande oubliée. Il préconise également de revoir le mode de





recrutement des personnels, afin de permettre que le tiers des postes puisse être territorial et non plus national, afin de donner leur chance à des gens du cru, qui ont une bonne pratique de la culture locale.

Juillet 2004..... Le retour des bouquetins en Vercors. Après la réintroduction de bouquetins à Archiane au début des années 90, une autre opération s'est déroulée dans le Royans en 2000 et 2002. Aujourd'hui, plus de trois cents bêtes vivent et se reproduisent dans le Vercors. Explications sur ces réintroductions organisées par le parc naturel régional. "Ces réintroductions de bouquetins ont trois objectifs. Le premier est la restauration du milieu écologique des falaises du Vercors, où vivait le bouquetin à l'origine. Le deuxième est économique, avec la volonté de faire parler du Vercors et d'associer notre massif à cet animal porteur d'une image très positive. Enfin, cela répond aussi à un objectif social. En effet, les réintroductions représentent un moyen privilégié de réunir différents groupes (chasseurs, écologues, naturalistes...) lors d'une grande fête. Nous considérons aujourd'hui que ces trois objectifs sont remplis", estime Guy Chatain, attaché scientifique du parc naturel régional du Vercors. Les premiers lâchers de bouquetins ont eu lieu à Archiane en 1989 et 1990 et les derniers dans le Royans. en bas du cirque du Bournillon, en 2000 et 2002. À chaque fois, la procédure est la même. Les bouquetins viennent de Vanoise, capturés par les gardes du parc national. Ils sont endormis, examinés par un vétérinaire, puis transportés de nuit dans un camion et relâchés le lendemain matin. Ils sont équipés d'un émetteur radio pour les localiser, et de marques aux oreilles pour les identifier à la jumelle. L'opération - qui concerne une quinzaine de bêtes - s'étale sur une semaine car les gardes de la Vanoise ne peuvent en attraper autant le même jour. "C'est également une belle animation: les animaux sont capturés en haute montagne et doivent être redescendus endormis sur des brancards jusqu'aux camions. Pour cela, il nous faut des bénévoles, et nous faisons appel à la population du Vercors. C'est une bonne façon de s'approprier l'espèce. À chaque fois, de nombreuses personnes viennent, car c'est une occasion unique de voir des bouquetins de si près", souligne Guy Chatain. Bilan de ces réintroductions: du côté est du Vercors, la population est d'environ trois cents bêtes, qui vont du Glandasse jusqu'à Villard-de-Lans, et même Lans-en-Vercors. Du côté ouest, il faut encore attendre quelques années pour connaître le résultat, certains étant partis rejoindre l'autre colonie. Aucun autre lâcher de bouquetin n'est prévu ultérieurement : "nous allons laisser faire la nature". Grâce à ces réintroductions, le Vercors est aujourd'hui l'un des rares massifs abritant les six grands ongulés sauvages de France : chamois, cerf, chevreuil, mouflon, sanglier et bouquetin.

7 septembre 2004..... Guerre contre le bouquetin sur le Bargy : Ce fut un assaut en bonne et due forme. Le 1er octobre 2013 à l'aube, près de 250 gendarmes, pompiers et gardes-chasses se déployaient sur le Bargy, en Haute-Savoie. Parmi eux, une trentaine d'hommes armés pour tuer. Les milliers d'hectares du massif avaient été bouclés quelques heures auparavant, éloignant du théâtre des opérations les promeneurs et les curieux tentés de venir observer l'encerclement de l'ennemi et sa destruction. Au terme de cette journée, ce dernier accusait de lourdes pertes, avec un bilan de plus de 100 morts. Le lendemain, la traque se poursuivait et, au total, il fallut récupérer et évacuer, par hélicoptère, les cadavres de quelque 200 spécimens de *Capra ibex* - c'est-à-dire de bouquetins des Alpes, puisque c'est de cet implacable ennemi qu'il s'agit. En définitive, environ 70% des animaux du massif auront été tués. Et les associations de protection de la nature ont annoncé, début septembre, qu'elles redoutaient l'imminence d'une nouvelle opération destinée, cette fois, à éradiquer complètement le grand caprin de la zone, et en finir ainsi avec les risques qu'il présente pour l'élevage local. Ceux-ci sont-ils à la mesure du vaste dispositif, mobilisé à l'automne 2013 par arrêté préfectoral ? On est d'autant plus enclin à l'imaginer que *Capra ibex* est une espèce protégée et que sa destruction n'est pas anodine. Le risque ? Il existe. Dans le Bargy, *ibex* est infecté, probablement depuis 1999, par le germe responsable de la brucellose, une pathologie très redoutée dans cette région d'élevage, célèbre pour son reblochon, un fromage au lait cru qui s'accommode mal des *Brucella*, les bactéries responsables de la maladie. De fait, en avril 2012, un foyer infectieux apparaît dans une exploitation de vaches laitières du Grand-Bornand: deux cas de transmission à l'homme, après consommation de lait cru, y sont liés. L'affaire est prise au sérieux. Dans les mois qui suivent, des tests montrent que la bactérie circule bel et bien dans la population des bouquetins du Bargy. Mais outre l'exploitation touchée, les cheptels domestiques sont heureusement indemnes. Plus de 12 000 animaux d'élevage (bovins, ovins et caprins) sont testés; aucun n'est infecté. Quant aux massifs voisins, la maladie n'y est pas retrouvée, ni dans la nature ni dans les exploitations. En outre, deux expertises demandées à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), rendues en juillet 2012 et septembre 2013, martèlent que le risque de transmission de la maladie est de «minime» à «extrêmement faible». Même lorsque les vaches prennent leurs quartiers d'été dans les alpages, elles ne s'approchent guère des majestueux caprinés. Et vice-versa. «La contamination d'un cheptel domestique par des bouquetins du Bargy, qui s'est produite en une unique circonstance sur douze ans de cohabitation, n'a pas répondu à une logique statistique de pression d'infection, mais correspondrait plutôt à un événement de type accidentel et exceptionnel», peut-on lire sous la plume des experts de l'Anses. Parce qu'elle aurait pu en rester là, l'affaire est un peu embarrassante. Assez en tout cas pour que le préfet de Haute-Savoie préfère ne pas répondre au Monde, renvoyant vers le ministère de l'écologie, qui observe lui aussi un silence de grande qualité sur le sujet. Pourquoi a-t-on finalement déployé des moyens d'éradication de *Capra ibex* aussi inversement proportionnels à la menace qu'il représente ? La réponse tient sans doute à la nature même de ce risque. Un péril nous semble souvent bien plus intolérable lorsqu'il est le fruit de la nature que lorsqu'il est le produit de la société. Qu'un loup vienne à tuer un enfant et de nombreuses voix se lèveront pour exiger l'éradication du grand carnivore. Imaginons qu'un tel régime s'applique à l'automobile ou au chien, et on comprend aisément que ce qui est ici en jeu n'est pas le risque lui-même, mais notre rapport compliqué à la nature sauvage. En l'occurrence, ce biais de perception conduit à de cocasses tête-à-queue. Ainsi, rapporte Le Dauphiné libéré, Bernard Accoyer, député (UMP) de Haute-Savoie, a-t-il écrit en septembre 2013 à Matignon pour demander l'abattage total des bouquetins du Bargy, en stricte application du principe de précaution. Ce qui n'empêcha nullement le parlementaire de présenter, quelques mois plus tard, une proposition de loi visant à retirer de la Constitution ce même principe, accusé d'entraver l'innovation technique... Il



y a plus cocasse encore, et aussi plus inquiétant. Car les experts de l'Anses mettaient aussi poliment en garde contre les possibles conséquences indésirables d'une campagne d'abattage, qui pourrait provoquer des déplacements inopinés d'individus. Or, de bonne source, on apprend que de tels mouvements entre le Bargy et les massifs voisins sont désormais suspectés. Et que, vu le caractère inhabituel de tels comportements, il est plausible qu'ils aient été favorisés par l'opération. C'est d'autant plus inquiétant que, depuis l'assaut, le nombre d'animaux a certes été réduit, mais la prévalence de la maladie a fortement augmenté chez les jeunes sujets - là encore, un effet collatéral de l'intervention humaine n'est pas exclu. Rien de cela ne montre pour l'heure que la brucellose s'étendra effectivement aux ibex des massifs voisins du fait de la gestion hasardeuse du problème. Cela montre surtout que lorsque nous sommes embarrassés de nos émotions et de nos préjugés, il est plus raisonnable de se fier à la prudence scientifique qu'au bon sens préfectoral.

26 avril 2005..... Le grand transfert pour dix bouquetins : Dans le massif de Belledonne (Isère), l'office national de la chasse et de la faune sauvage capture actuellement des femelles qui sont acheminées dans le parc du Mercantour. De Belledonne au Mercantour, en cinq heures et demie de camion, quatre bouquetins femelles ont ainsi déjà traversé les frontières de l'Isère et rejoint leur nouveau territoire dans les Alpes-Maritimes. Au final, elles seront dix à rejoindre le parc national. «Ces femelles vont contribuer à augmenter la diversité génétique des bouquetins du Mercantour. Cela permet d'accélérer la dynamique de la population », explique François Couilloud, technicien à l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Les bouquetins sont capturés dans la réserve de chasse et de faune sauvage de Belledonne/Sept-Laux qui s'étend sur 2 100 hectares entre le Rivier-d'Allemont et Vaujany. En Belledonne, la population de bouquetins se porte bien. Sur ce territoire, depuis 17 ans, des animaux sont étudiés chaque année. "Depuis le début de ce programme de recherche sur l'évolution de la population des bouquetins en Belledonne, 500 animaux ont été suivis". Depuis quelques jours, sur les pentes escarpées de Belledonne, les agents de l'ONCFS partent en quête des bouquetins. "Les femelles sont par nature plus méfiantes, c'est plus délicat pour les approcher. Nous utilisons trois méthodes de capture: par télé-anesthésie, par cage-piège ou filet-retombant avec, dans ces deux cas, le sel pour appât. L'animal est repéré sur site (une femelle de plus de 2 ans). Une fois capturé, on effectue toute une série de tests. L'animal, dont le poids peut varier entre 30 et 40 kg, est descendu soit à dos d'homme soit sur l'équivalent d'une civière. La descente va durer au moins une heure. «C'est le moment le plus critique pour l'animal. Car il est éveillé et attaché ». Quelques dénivelés plus bas, le grand voyage va commencer, Mis dans une cage de transport adaptée à la morphologie de l'animal, il fera la route de nuit avant de rejoindre à l'aube le parc du Mercantour, Sur place, équipé d'un collier, il sera suivi à la trace.

12 octobre 2006..... La saison des amours chez les grands ongulés de montagne : Tandis que les épicéas se chargent des premières neiges de l'automne, la montagne devient le théâtre des amours effrénées, intenses et spectaculaires des grands ongulés. Cerfs, chamois et bouquetins s'engagent dans une quête amoureuse grandiose, pour séduire leurs belles et perpétuer le grand cycle de vie. Avec le froid automnal, vient la période des amours pour les grands ongulés. Le brame des cerfs en forêt, les poursuites effrénées des chamois à travers les pentes ou les affrontements des bouquetins dans un décor minéral et grandiose font partie des grandes flamboyances d'arrière-saison et du début d'hiver en montagne. Comme un ultime sursaut d'activité avant les impitoyables conditions hivernales à venir, les animaux répètent, de façon immuable, des rituels spécifiques à chaque espèce pour la conquête des femelles et l'émergence de nouvelles vies. Grandioses et poignantes : les joules des bouquetins. Le rut du chamois, aussi intense et agité soit-il, ne peut rivaliser avec l'ambiance grandiose et poignante qui se dégage des combats de bouquetins. De début décembre à mi-janvier, les joutes font résonner la montagne du bruit caractéristique des cornes entrechoquées, dans un décor déchiqueté de roc et de neige, de vires vertigineuses et d'â-pic surplombants. C'est dans le froid et au bord du gouffre que ces massifs funambules prennent toute leur dimension, époustoufflants de puissance et de légèreté. Cependant, les bouquetins semblent vivre la période du rut moins ardemment que les chamois, ou tout au moins de manière plus pondérée. Les mâles ne se pourchassent pas entre eux et, bien que spectaculaires, les combats sont peu dangereux. Ils donnent cependant raison au plus fort qui, après avoir prouvé sa suprématie par quelques coups de tête et de cornes, est l'unique mâle autorisé à honorer les étagnes. Il lui faut cependant faire preuve d'une infinie patience, les femelles se désintéressant de ses mimiques séductrices et repoussant sans cesse ses assauts. Après plusieurs jours, c'est dans le secret d'une nuit glacée que les accouplements ont lieu, les femelles répondant enfin à la cour entêtée et déterminée du mâle. Une période agitée se termine et une lutte s'engage, de jour en jour plus âpre et épuisante: résister au froid, au vent et aux tempêtes, se nourrir de petits riens épars et desséchés, économiser forces et énergie vitale... Car le long hiver alpin n'épargne ni les faibles ni les affamés ni les imprudents. Pour les femelles qui auront su traverser ces épreuves, le temps viendra bientôt de donner naissance aux fruits de leurs amours d'automne, après une gestation de cinq mois et demi pour le cabri de bouquetin, six mois pour le chevreau de chamois et huit mois pour le faon de biche. Et la vie continue...

Juin 2007..... L'écologiste Bruno Veillet qui fut directeur de la FRAPNA, du CPIE (centre permanent des initiatives pour l'environnement), du conservatoire des espaces naturels de l'Isère, écrit «**Guide de la faune du parc du Vercors** ». Ce guide doit vous aider à partir à la rencontre des animaux sauvages. Avec 140 espèces d'oiseaux nicheurs, 72 espèces de mammifères et 25 espèces de reptiles et amphibiens, le parc naturel régional du Vercors est un paradis pour les amoureux de la faune sauvage. Il tient cette richesse à ses influences climatiques et à une grande variété de milieux naturels préservés (sommets montagneux, forêts, falaises, milieux agricoles traditionnels). Le loup, le lynx, des réintroductions de vautours et de bouquetins, contribuent à la reconstitution des équilibres écologiques.

7 novembre 2007..... À la poursuite des bouquetins en Oisans : Les arêtes déchiquetées de la Bruyère dans le massif des Cerces sont le fief d'une colonie de bouquetins. Au printemps, au Pont de l'Alpe, ce bovidé aux cornes géantes vient paître en toute quiétude à proximité des habitations. Plus loin dans l'été, il va chercher pâture sur les arêtes de la Bruyère, son nid d'aigle



favori, L'occasion de faire une rando insolite pour observer ce fier habitant des Alpes. Ce splendide animal se laisse facilement approcher au prix de quelques efforts. En route pour une rencontre étonnante dans un décor façonné à la mesure de ce roi de la montagne ! 1/ Départ du parking du Pont de l'Alpe [1710 mètres]. En face de l'auberge, prenez le sentier en direction du hameau de l'Alpe du Lauzet puis poursuivez ensuite sur un chemin plus large. Attention de ne pas suivre le GR50 à droite. 2/ Continuez jusqu'au torrent du Rif. 3/ Engagez-vous dans le vallon du Plan Chevalier. Vous cheminez sur un alpage puis gravissez un bon sentier jusqu'au pied d'un couloir rocheux: la Cheminée, Rassurez-vous, elle est équipée de câbles sur 50 m, il faut toutefois être sûr de soi et se méfier des chutes de pierres même si la progression est aisée. 4/ Engagez-vous dans ce passage vertical pour parvenir au Grand Lac, dominé à gauche par les falaises de Roche Combe et à droite par les Arêtes de la Bruyère. Les silhouettes de bouquetins risquent fort de se détacher dans le ciel pur de L'automne. 5/ Continuez sur le sentier qui mène au bout du lac. 6/ Prenez à droite le sentier qui conduit au col, point culminant à 2440 m de cette boucle. Vue exceptionnelle sur la Meije ! 7/ Vous redescendez ensuite vers l'est sur le chemin jusqu'au torrent du Rif. L; sentier accompagne ensuite le torrent en s'infléchissant vers le Sud et l'Aiguillette du Lauzet jusqu'au hameau de l'Alpe du Lauzet. 8/ Redescendez au parking par le chemin pris à la montée.

13 février 2009..... Onze espèces de mammifère sur les 119 évaluées par l'union internationale pour la conservation de la nature (UICN) sont menacés de disparition en France métropolitaine. Concernant les chauves-souris, sur 33 espèces, sept sont quasi menacés et quatre menacés d'extinction. Quant aux cétacés, ils sont l'objet de multiples pressions (pollutions chimique et sonore, prises accidentelles dans des filets dérivants ou surpêche). D'autres espèces ont totalement disparu du territoire, tel le bouquetin des Pyrénées, la baleine des Basques et le phoque noir, absent des côtes provençales depuis les années 30 et de Corse à la fin des années 70.

#### ch5 – Réintroduction du bouquetin en Chartreuse

7 novembre 2009..... Le Parc naturel régional de Chartreuse (PNRC) décide la création d'un poste de chargé d'étude affecté au programme de réintroduction du bouquetin des Alpes en Chartreuse. Conformément à sa charte validée, le Parc de Chartreuse s'est engagé à conduire sur son territoire des opérations de renforcement de la biodiversité, et ce en accord avec les orientations stratégiques nationales. Le programme de réintroduction du bouquetin des Alpes en Chartreuse, piloté par le Parc, est une des actions « phare » retenue dans le cadre de sa programmation. Aujourd'hui, les avis favorables recueillis suite à l'étude de faisabilité livrée par l'ONCFS et après consultation du Groupe National Bouquetin, ont conduit le Parc à démarrer l'opération de réintroduction. Ce programme est financé principalement par l'Etat et la Région. Il a été décidé de relâcher les animaux sur le territoire de la Réserve Naturelle Nationale des Hauts de Chartreuse gérée par convention entre l'Etat et le PNRC. En effet, la Réserve Naturelle présente les garanties nécessaires à l'installation et la pérennité de l'espèce, mais de plus elle possède le biotope le plus adapté à la biologie du bouquetin. Les missions techniques liées à ce programme sont assurées par le personnel du PNRC affecté à la gestion de la Réserve Naturelle (conservateur et gardes techniques). Comme pour toute opération de réintroduction animale, un important travail de suivi et d'information est requis afin de s'assurer de la réussite et la pérennité de l'opération mais aussi l'acceptation de l'espèce au niveau local. Le Parc se doit maintenant de recruter un chargé(e) d'étude « faune » afin de préparer, mettre en œuvre et suivre cette réintroduction. La durée du suivi attendue pour ce type d'opération est de 4 à 6 ans. Aujourd'hui, l'Etat ainsi que l'ensemble des partenaires techniques soutient ce programme jugé « prioritaire » et inscrit dans le contrat de Parc 2009-2013. Sous réserve d'épisodes marqués de pathologie imposant un principe de précaution, la translocation des animaux démarrera courant de l'année 2010 pour se poursuivre en 2011. Des moyens techniques, humains et financiers spécifiques sont nécessaires afin d'épauler le personnel de la Réserve Naturelle pour assurer un suivi efficace de cette nouvelle population dans un environnement rendant les déplacements difficiles. Au vu des différents éléments exposés ci-dessus, il est proposé de créer un poste de Chargé(e) d'étude faune affecté(e) au programme de réintroduction du bouquetin des Alpes en Chartreuse. Le pourvoi de ce poste est subordonné à l'obtention de crédits opérationnels spécifiques dans le cadre de la programmation 2009 - 2010.

19 mars 2010..... Réintroduction du bouquetin des Alpes dans la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse (Isère et Savoie). Dans le cadre de la stratégie nationale de réintroduction de l'espèce "bouquetins des Alpes", le parc naturel régional de Chartreuse est maître d'ouvrage du projet de réintroduction du bouquetin des Alpes dans la réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse. Le dossier correspondant à ce projet fait l'objet d'une instruction au près des directions départementales des territoires de l'Isère et de la Savoie, conformément aux dispositions du code de l'environnement. Les opérations sont prévues au cours du printemps 2010. Les animaux seront prélevés sur la commune de Vaujany et devraient être relâchés sur Entremont-le-Vieux, en Savoie : en cas d'imprévu sur ce secteur, un site de substitution pour lâcher les animaux est prévu sur la commune de Chapareillan.

24 mars 2010..... Le grand retour du bouquetin en Chartreuse. A près une très longue absence en Chartreuse puisqu'il vivait là à la fin de la période glaciaire, le bouquetin des Alpes revient dans le massif ! Massif qui a été retenu comme un territoire adapté aux exigences de cet animal. «Le projet de sa réintroduction conjugue une volonté locale et une priorité nationale » selon Michel Burgat, vice-président du Parc. «Entre le plan de gestion de la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, l'amélioration de la biodiversité que soutient la Charte du Parc, et le ministère de l'Écologie qui prône le repeuplement des massifs préalpins susceptibles d'accueillir cette espèce protégée, il y a une réelle convergence. » Pour ce projet de réintroduction, les bouquetins proviendront de Belledonne et de Vanoise, un premier lâcher d'une quinzaine d'individus étant prévu au printemps, période la plus favorable pour l'espèce, l'autre étant prévu dans un an. Le lâcher se fera entre Granier et Dent de Crolles, l'objectif étant de suivre les bouquetins pour voir où ils se fixent. La réintroduction pourra être



qualifiée de vraiment réussie si dans 6 ans la colonie s'est développée, chaque animal étant équipé d'un collier émetteur. À souligner que les enfants sont partenaires de ce programme d'accueil et de suivi des bouquetins par le biais d'activités pédagogiques et de sorties sur le terrain. Quant à la population du massif, elle est conviée à des réunions d'information, la première était programmée hier soir à St-Pierre- d'Entremont. Une autre aura lieu jeudi 25 mars à Saint-Laurent-du-Pont. A chaque fois, l'équipe technique de la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, les partenaires ainsi qu'un expert travaillant sur l'espèce sont présents pour répondre aux questions du public.

- 26 mars 2010..... Le bouquetin fait parler de lui en Chartreuse : Le Parc était venu en force à Entremonts pour cette première d'une série de conférences sur la réintroduction du bouquetin dans notre massif. Éliane Giraud, la présidente, en tête, Jean-Paul Claret, premier vice-président. Gérard Hanus, directeur, Marion Stumpel, chargée de communication, et divers intervenants des composantes du projet: scientifiques, gardes des Belledonne. de la réserve, etc. Le public a répondu présent, près de 130 personnes, élus, professionnels, un chasseur, etc. Un film de 25 minutes pour une mise en bouche avec de superbes images. Puis présentation bien structurée du projet, avec l'historique de la présence du bouquetin dans le massif, l'évolution de la race jusqu'à sa quasi-extinction vers 1820, sauvetage par la création du parc du Gran Paradiso par Victor Emmanuel II (en vogue cette année), et son re-développement et le repeuplement des massifs français. Puis présentation des tenants et aboutissants, intervenants : capture, relâche et suivis. Cette année, dix femelles et cinq mâles de la souche Belledonne seront lâchés à la Plagne, côté avalanches probablement, dans une période comprise entre fin avril et mi-mai. Le parc demande d'ailleurs des volontaires pour le portage entre autres (un mâle peut quand même atteindre le quintal, méfiez-vous). Une petite chance de voir les premiers cabris dès juin si des femelles sont gestantes. L'année d'après, lâcher de souche Vanoise. Les gens peuvent participer au suivi au moyen de fiches fournies par des techniciens quand ils croiseront ces ongulés lors des balades. Cet aspect participatif a été défendu par les dirigeants du parc, ainsi que l'intérêt touristique du nouvel arrivant, au vu de son succès dans d'autres parcs. En réponse à des questions diverses, pas d'interaction pathologique (les maladies sont plutôt portées par les animaux domestiques) et cynégétique (pas de problème avec le chamois), le coût, 300 000 euros (plus 70000 euros d'investissement matériel), pas de danger pour les plantations. Deux questions ont été posées en "douce" : sa viande est bonne (mais il est encore protégé) et pas de réponse quant à la vulnérable. En tout cas, un beau projet, qui s'implante bien dans le massif, et à suivre avec attention.
- 28 mars 2010..... Le retour très attendu d'un ongulé majestueux en Chartreuse : Le moins qu'on puisse dire c'est que la population se passionne pour la prochaine réintroduction en Chartreuse de ce majestueux ongulé qu'est le bouquetin. Opération qui va sa faire grâce à la Frapna Isère et Savoie dans une maîtrise d'ouvrage du Parc de Chartreuse. Pour la seconde conférence de sensibilisation, la Maison des associations était comble, «la marque de l'intérêt de la population locale au retour de cet animal qui, autrefois vivait dans le massif » et qui à l'heure actuelle manquait à la faune cartusienne, comme le souligna le maire Jean-Louis Monin de St Laurent du Pont. Une très bonne nouvelle donc que celle de la réintroduction du bouquetin, animal protégé, au cœur d'une opération s'effectuant en accord avec les plus hautes instances de la chasse comme l'indiqua M. Burriat, vice-président du Parc en charge de la chasse. Il faut dire que la travail s'étant effectué en amont est important pour associer au mieux la population mais surtout pour analyser toutes les conséquences potentielles comme la superposition d' espèces sur un même territoire. Entre autres avec les chamois. Une opération très technique qui sera assurée au quotidien par le personnel de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, les animaux relâchés devant l'être en deux temps sur le secteur du Granier et de la Dent de Crolles. Mais, comme cela fut souligné, «les bouquetins sont plus intelligents que les hommes et ne connaissent pas de frontières ». On espère bien que les animaux investiront tout le massif, versant isérois et savoyard ; la réintroduction pourra être qualifiée de vraiment réussie si dans 6 ans la colonie s'est développée. Pour les habitants du territoire qui n'auraient pu obtenir de place lors des deux premières soirées, rappelons que deux autres sont programmées le 30 mars à Chapareillan et le 6 avril à Saint-Pancrasse. Enfin, les écoles sont associées au projet, qui pourront aller voir les animaux sur le terrain et même parrainer des animaux lâchés.
- 7 avril 2010..... Autorisations et avis pour la réintroduction des bouquetins en Chartreuse : La Dreal Rhône-Alpes (branche décentralisée du ministère en charge de l'Environnement dans les régions) a validé le projet de réintroduction du bouquetin, l'avis de la commission scientifique régionale du patrimoine naturel de Rhône-Alpes devant être requis, eu niveau régional. Ceux du Meddat (ministère en charge de l'Environnement) et de la Commission nationale de protection de la nature (CNP) devaient l'être au niveau national. «Le premier avis au titre des animaux protégés, le second pour autoriser à relâcher des animaux dans un espace protégé dans une réserve naturelle nationale ». Des autorisations nécessitant encore un arrêté ministériel pour valider l'opération. Reste aux préfets des départements Isère et Savoie à autoriser la capture, le transport et le lâcher des animaux avant une réintroduction qui ne peut se concrétiser que grâce au soutien de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, du Parc national de la Vanoise (fournisseurs d'animaux), du laboratoire départemental d'analyses vétérinaires de la Savoie, ainsi que de l'ensemble des membres du Groupe national bouquetin. Enfin, le dossier a été examiné en Commission départementale de la nature des sites et des paysages des deux départements concernés par l'opération qui ont donné un avis favorable. Tout semble prêt désormais pour accueillir les: premiers bouquetins, dont la réintroduction se fera en deux temps, le premier lâcher étant prévu tout prochainement (une quinzaine d'animaux), l'autre dans un an.
- 12 mai 2010..... Le bouquetin continue son retour en Chartreuse : Cinq lâchers en une semaine et voilà quinze bouquetins hôtes des falaises chartroussines. Cinq mâles et dix femelles, déposés comme prévu non loin de la Plagne, sont visibles depuis hier par les randonneurs. Capturés en Belledonne, à la fléchette anesthésiante ou au filet pour les derniers, réceptionnés dans une bétailière par une équipe basée à la ferme de l'Ours, ces jolis quadrupèdes ont attiré pas mal de monde à chaque fois. Les enfants des écoles de la vallée ont été conviés à deux reprises. Ceux d'Entremont le Vieux ont



partagé le spectacle des six dernières arrivées avec rien de moins que Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'écologie, Rémi Thuau, préfet de la Savoie, et beaucoup d'autres invités de diverses structures et collectivités, ainsi que tous les employés du Parc accompagnant Eliane Giraud, leur présidente. Facilement repérables avec leurs ornements de couleurs, colliers émetteurs et baques d'identification, la plupart de ces jeunes animaux sont restés dans le grand secteur de la carrière, les deux plus «vieux» étant déjà partis en exploration au-delà du Pinet, jusqu'à Fouda Blanc, au-dessus de Saint-Même. Espèce protégée, tous les promeneurs peuvent participer à son suivi par le biais de fiches techniques disponibles auprès du Parc. Dans le cèdre de la nuit des Musées, Paul Boudin, chargé de la mission bouquetins, tiendra une conférence samedi 15 mai au musée de l'Ours à Entremont au sujet de ce retour pour l'instant réussi. Il ne reste plus qu'à souhaiter que ces nouveaux arrivants s'intègrent le mieux possible, et préparent le terrain pour les futurs lâchers.

13 mai 2010..... A Entremont-le-Vieux (Parc de Chartreuse), opération de réintroduction des bouquetins. Les six derniers ongulés ont été lâchés ce mardi 11 mai. Plus un bruit. À quelques minutes du premier lâcher de la journée, la foule qui s'est amassée autour de la bétailière essaye tant bien que mal de respecter la consigne. Il faut dire que l'excitation est là. Assister à une réintroduction de bouquetins, ça n'arrive pas tous les quatre matins. Pour l'occasion, officiels, journalistes, responsables et partenaires du parc ont donc fait le déplacement jusqu'au cirque de La Plagne dans le massif de la Chartreuse, le site du lâcher. Même la secrétaire d'État à l'Écologie, Chantal Jouanno, est présente pour assister au spectacle. Un mâle et cinq femelles : Dans la bétailière, les six bouquetins sont pour le moment bien plus calmes. Capturés la veille dans le massif de Belledonne, ils ont parcouru une centaine de kilomètres et passé toute la nuit dans le camion exigü. C'est maintenant l'heure du premier lâcher ! L'équipe de la réserve nationale des Hauts de Chartreuse, accompagnée d'un vétérinaire du laboratoire départementale d'analyses vétérinaires de la Savoie, va chercher la première femelle. Après un rapide examen médical, celle-ci est portée au pied de la carrière et le public, posté à seulement quelques mètres, la découvre enfin, avec émotion. Baguée à l'oreille et équipée d'un collier émetteur de couleurs, la jeune étagne a les yeux recouverts d'un morceau de tissu sombre pour limiter son stress. Il ne reste qu'à le lui enlever et elle pourra enfin partir à la découverte de ce massif inconnu. C'est chose faite ! Le bandeau est à terre. L'ongulé, vigoureuse, pousse alors ses premiers coups de pâtes et part en trombe rejoindre les roches en hauteur. Ces congénères, dont l'imposant mâle de plus de 70 kg, viennent rapidement la rejoindre. Lâchés un à un, ils gravissent les quelques mètres qui les séparent de la forêt et finissent par disparaître. En moins d'une demi-heure le spectacle est fini. Seules les personnes équipées de jumelles arrivent encore à suivre du regard les nouveaux habitants de Chartreuse. Une quinzaine de bouquetins au total, réintroduits dans le massif depuis la semaine passée, après qu'ils aient disparu depuis de nombreuses années.

13 mai 2010..... Dans le Vercors, le Parc naturel compte 72 communes, 186 000 hectares, 72 espèces de mammifères, 25 de reptiles et 140 d'oiseaux nicheurs. Depuis 1970, le Parc protège et met en valeur un territoire d'autant plus riche en animaux qu'il a été développé au fil des années. " Il y a trente ans, quand j'ai débuté mon activité de garde pour le Parc, les randonneurs m'interrogeaient souvent. Ils me demandaient pourquoi sur le sentier de grande randonnée (GR91), ils n'apercevaient pas d'animaux. Et moi, quand je voyais seulement la trace d'un chevreuil, j'étais content. » Jean Cogne en sourit aujourd'hui. Mardi 11 mai, il était encore à Pont-en-Royans pour récupérer un vautour et le ramener à Chamaloc (Drôme). Et les randonneurs, eux, ne l'interrogent plus guère. Car ici, à la condition de chauffer (un peu) les mollets sur les chemins qui mènent aux reliefs de ce massif façonné par l'eau, on peut distinguer les chevreaux cabotiner dans les pierriers et les falaises au petit matin. Les bouquetins, qui avaient disparu avant d'être réintroduits en 1989, se dévoilent à distance et en nombre sur la réserve des haut-plateaux, la plus grande de France métropolitaine, créée en 1985. «La rencontre avec un animal, c'est toujours un moment spécial ». Quant aux cerfs, dont on avait perdu la trace dans les années 50, ils seraient plus de 400 aujourd'hui et certains descendent même assez bas du côté de Villard-de-Lans et d'Autrans. Et les marmottes, première espèce à avoir été réintroduite par le Parc et la Frapna à partir de 1974, sifflent désormais des sommets d'Archiane aux quatre montagnes sur le plateau d'Engins. Cette richesse, on la doit certes au travail du Parc. Mais aussi à la météo, «car ce plateau subit plusieurs influences climatiques, il en est au carrefour », explique Pierre-Eymard Biron, conservateur du Parc. Résultat, aidés par cette confluence nord-sud, les acteurs peuvent tous poursuivre un même but : «L'enrichissement de la biodiversité, la préservation de la chaîne alimentaire; c'est pour ça que nous réintroduisons le gypaète barbu en juin selon un plan national », souligne le conservateur. «Les réintroductions, c'est un long travail préparatoire, explique M. Cogne. Avec les animaux mais aussi la population, pour la sensibiliser et lui expliquer, par exemple, en quoi le vautour, qui avait une mauvaise image, est nécessaire à notre écosystème. » Un écosystème dont la magie reste intacte. «La rencontre avec un animal, c'est toujours un moment spécial, relève Jean Cogne. À cette période, la promenade au Grand Veymont est stratégiquement le meilleur endroit pour voir des bouquetins. Mais attention, il faut garder la distance; la photo OK, mais pas trop près.» La plupart, craintifs, méfiants ou d'une discrétion inouïe ne se laisseront jamais approcher. Quand bien même ces territoires sont d'abord chez eux.

13 mai 2010..... Moins de 10 000 bouquetins dans les Alpes : Tous les observateurs s'accordent à le dire, le bouquetin a frôlé l'extinction de peu. Consommé pour sa viande depuis la préhistoire, l'ongulé a été totalement décimé de nos montagnes. Il y a 150 ans, seul un petit noyau composé d'une cinquantaine d'individus subsistait en Italie, dans la réserve royale du Grand Paradis créée par le roi Victor-Emmanuel II pour protéger les derniers spécimens. Aujourd'hui, environ 9000 bouquetins peuplent les Alpes françaises. Une restauration de l'espèce que l'on doit notamment aux nombreuses opérations de réintroduction, comme celle effectuée ce mardi en Chartreuse. La première opération de réintroduction date de 1959. Cinq bouquetins en provenance de Suisse sont amenés dans le massif des Cerces. Dans les années 1970, plusieurs dizaines d'individus sont lâchés sur près de 10 sites des réserves naturelles de la Haute-Savoie. En 1989 et 1990, des populations d'une trentaine de bouquetins sont réintroduites, pour la première fois, au sud du Vercors (cirque d'Archiane) et



dans le Parc des Écrins (Valbonnais). En 1995, la vallée de Champsaur (Écrins) accueille plusieurs dizaines de bouquetins. La même année, la population du Parc national du Mercantour est renforcée (vallée de l'Ubaye) et le Parc du Queyras réintroduit une trentaine d'individus sur son territoire. Depuis, la dynamique enclenchée n'a pas faibli. Entre 2000 et 2002, plusieurs dizaines de bouquetins ont été réintroduites dans le Vercors (Pont-en-Royans) et en 2006, douze femelles ont été transférées du Parc de la Vanoise au Bachelard dans le Mercantour. Dernière opération en date: celle de Chartreuse qui devrait se poursuivre encore l'année prochaine. Aujourd'hui, la quasi-totalité des bouquetins présents en France sont donc issus de réintroduction. Les effectifs n'ont plus rien à voir avec ceux observés au début du siècle et le bouquetin commence à repeupler progressivement tous les massifs alpins. Pour pérenniser la préservation de l'espèce, celle-ci a été classée "espace protégée" en 1981, à la suite de la loi de protection de la nature adoptée en 1976.

- Jun 2010..... Des nouvelles des bouquetins de Chartreuse : Trois mois après leur arrivée les 17 bouquetins (4 mâles, 10 femelles et 3 cabris nés sur place) qui arpentent les versants escarpés du massif semblent apprécier les Entremonts, qu'ils ne quittent que très rarement. Leurs journées sont rythmées par la température. Les animaux profitent en général de la fraîcheur du matin et du soir pour se déplacer et s'alimenter. En cours de matinée, lorsque le soleil commence à chauffer le rocher, les animaux s'abritent dans des grottes, failles et abris sous roche et n'en ressortent en général que le soir. Ce qui se comprend, car le bouquetin est incapable d'évacuer la chaleur par sudation. Les cabris de Taïma (5 ans), Chipie (6 ans) et de Neige (4 ans) sont en pleine forme ! Rapidement sur pied les animaux se sont très vite essayés à l'escalade, notamment sur le dos de leur mère. Lorsque Taïma et Neige se rejoignent les cabris passent la majeure partie de leur temps à jouer. Poursuites, joutes frontales, escalades et diverses autres pirouettes se succèdent alors. Les bouquetins sont souvent regroupés en harde de 2 à 5 individus. Certains animaux très casaniers semblent avoir trouvé des compagnons de harde alors que d'autres ont des comportements un peu plus exploratoires. Chipie, femelle de 6 ans, est souvent à l'écart avec son cabri dans des vires inaccessibles. Princesse, femelle de 2 ans, est souvent observée avec Taïma (femelle de 5 ans) et Saxum, jeune mâle de 2 ans, qui a probablement encore besoin de se faire mater. «Les crevettes» d'un an, Titi et Iris, sont inséparables, mais elles n'hésitent pas à se joindre à Taïma, Neige, Princesse, Venus, Kiwi et Saxum. Popeye, mâle de 3 ans, Tornade, femelle de 7 ans, et Keiki, femelle de 5 ans, arpentent les vires ensemble depuis quelques jours. Obelisc, mâle de 3 ans, et Flocon, mâle de 7 ans, ne semblent pas particulièrement attachés à des individus ou à un groupe mais ne sont jamais bien loin des autres. Si demain, vous observez un bouquetin d'en bas à la longue-vue ou au détour d'un sentier, notez la couleur des boucles aux oreilles et la couleur du collier, la localisation exacte et la date d'observation. Vous pouvez communiquer ces informations au Parc naturel régional de Chartreuse en vous munissant d'une carte «observateur ». Un grand merci. Vous avez été nombreux à répondre à nos sollicitations ou à nous contacter ces derniers mois. Les contraintes techniques et météorologiques ne nous ont pas permis de répondre favorablement à toutes les demandes. Nous tenons malgré tout à remercier l'ensemble des partenaires professionnels et bénévoles qui ont pu participer ou non aux temps forts de ces derniers mois (capture, lâcher, suivi) et aux élèves des écoles qui suivent de près cette réintroduction.
- 9 juillet 2010..... Le bouquetin se déploie en Chartreuse. Lâchés entre le 5 et le 11 mai, les cinq mâles (Tiplouf, Obelisc, Popeye, Flocon, Saxum) et les dix femelles (Kiwi, Chipie, Princesse, Venus, Keiki, Titi, Iris, Tornade, Neige, Taïma) prospectent les pentes et rochers de leur nouveau territoire. Cantonnés principalement sur la moitié nord de la Réserve Naturelle, les bouquetins restent principalement sur les Entremonts mais n'hésitent pas à faire quelques incursions côté Grésivaudan. Perchés dans des secteurs escarpés et souvent inaccessibles, il est plus facile de les observer d'en bas avec une longue-vue, que d'en haut sur les sangles et sentiers. L'un des bouquetins a toutefois fait une chute mortelle. Mais deux cabris viennent de naître.
- 29 août 2010..... Chassé puis réintroduit par l'homme, le bouquetin recolonise les Alpes. Sans l'instauration d'une politique suivie de protection, l'espèce aurait disparu de France. La monarchie peut avoir du bon. Sans Victor-Emmanuel II de Savoie, premier roi d'Italie, le bouquetin aurait probablement disparu des Alpes, exterminé par les chasseurs dès le XIXe siècle. Mais le souverain, lui-même grand chasseur, s'émut de ce massacre, à temps pour faire du massif du Grand Paradis, dernier refuge de l'espèce, dans les Alpes italiennes, une réserve royale. C'est de ce sanctuaire que sont originaires la quasi-totalité des bouquetins qui repeuplent aujourd'hui les massifs alpins. Car après le temps de la quasi-disparition vint celui de la réintroduction. Suisses, Autrichiens et Yougoslaves allèrent puiser dans la réserve du Gran Paradiso. En France, la première opération de réintroduction eut lieu en 1959, sur le versant haut-alpin du massif des Cerces. Les animaux provenaient de la réserve fédérale du Mont-Pleureur, en Suisse, qui a fourni près de la moitié des 414 bouquetins relâchés dans les Alpes françaises entre 1959 et 2005. Au dernier recensement, qui date justement de 2005, la population française de bouquetins atteignait 8700 individus, contre 3770 en 1994. «Si l'on compare à la situation à la fin des années 1950, où il ne restait sans doute en France qu'une population résiduelle de quelques dizaines d'individus, en Haute-Tarentaise et en Haute-Maurienne, on peut considérer que c'est un succès qui a permis d'éviter à l'espèce de disparaître, affirme Robert Corti, de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), coordonnateur de l'Inventaire des populations françaises d'ongulés de montagne. Cependant, l'espèce est loin d'occuper l'aire qui était la sienne il y a deux siècles. Il reste du travail à faire.» La Savoie et la Haute-Savoie accueillent les populations les plus importantes de bouquetins des Alpes, mais c'est en Isère que l'on trouve un des exemples les plus réussis de réintroduction: la réserve de Belledonne-Sept Laux abrite une colonie d'un millier de bouquetins, qui descendent des vingt individus introduits en 1983. Un résultat exceptionnel pour une espèce au pouvoir colonisateur traditionnellement faible. «La colonie a connu un taux de multiplication particulièrement fort - de l'ordre de 1,2 par an - les dix ou douze premières années, témoigne Carole Torgo, ingénieur à l'ONCFS, où elle travaille sur la dynamique des populations de bouquetins. Cela peut s'expliquer par la qualité du milieu, les disponibilités alimentaires et des zones d'hivernage propices. Le bouquetin est exigeant: il n'aime pas la neige, il lui faut des zones très



raides et exposées au sud.» Protégées et interdites à la chasse en France, les populations françaises de bouquetins vivent aujourd'hui sous l'étroite surveillance des humains. La colonie de Belledonne est une des plus suivies: de nombreux individus sont marqués et équipés de colliers émetteurs. D'avril à septembre, Carole Torgo arpente le massif pour observer le comportement des animaux. Régulièrement, des captures sont effectuées afin de mesurer l'état sanitaire des individus. Début mai, une dizaine de bouquetins ont été prélevés de la population de Belledonne: endormis, capturés et transportés à dos d'homme, ils ont été relâchés dans le parc naturel de la Chartreuse, qu'ils sont chargés de recoloniser. Les efforts produits pour assurer le succès de ces opérations de réintroduction sont considérables. Les résultats sont bien là, mais pourquoi avoir tant consacré au bouquetin des Alpes, alors même que son cousin des Pyrénées disparaissait des versants français ? «C'est une question qui ne se pose pas quand on tombe, au cours d'une randonnée, sur 60 ou 70 bouquetins, répond Robert Corti. Avant, on n'avait aucune chance de voir un ongulé de montagne dans certains massifs. Aujourd'hui, on peut croiser jusqu'à cinq espèces dans la même journée (bouquetin, chamois, mouflon, chevreuil et cerf). La biodiversité, c'est ça ».

Décembre 2010..... Des nouvelles des bouquetins de Chartreuse : Les 14 bouquetins réintroduits au printemps et les trois cabris nés en Chartreuse au mois de juin semblent se porter à merveille. Le mètre de neige qui est tombé sur le massif fin novembre - début décembre ne semble pas avoir perturbé les animaux en début de rut. Jusqu'à la



mi-novembre, Popeye, Obelisc et Flocon ont visité le massif : Mi-août, Obelisc et Flocon (3 ans et 7 ans) ont quitté les falaises du Granier pour parcourir les pentes du Mont Outheran (Entremont-le-Vieux). Ne souhaitant pas s'arrêter en si bon chemin, les deux mâles ont fait un détour par Roche Veyrand (au-dessus de Saint Pierre d'Entremont) avant de traverser la vallée pour retourner au Granier. Après ce périple les deux acolytes se sont séparés, Flocon est resté sur le Granier, tandis qu'Obelisc est reparti visiter l'extrémité nord de la commune d'Entremont-le-Vieux, entre Joigny et Mont Outheran. Quelques jours plus tard, Popeye (3 ans) décide lui aussi de mettre les voiles. Il part donc en éclaireur pour explorer les vires qui surplombent Sainte Marie du Mont où il ne restera que deux ou trois jours avant de revenir au Granier. Les femelles et les jeunes animaux ont un comportement plus casanier. Saxum (jeune mâle de 2 ans), 7 étagues et 2 cabris arpentent la moitié nord des Hauts de Chartreuse avec une préférence pour les Entremonts malgré quelques incursions côté Grésivaudan. Trois autres femelles, Tornade, Keiki, Chipie et son cabri, fréquentent les sangles du Pinet. A partir de la mi-novembre les bouquetins ont rejoint les quartiers d'hiver. Ces secteurs qu'ils fréquenteront normalement jusqu'à la fonte de la neige sont caractérisés par de fortes pentes (environ 40°), un bon ensoleillement (exposition sud-sud-ouest) et donc un déneigement rapide, Deux quartiers, distants de 4 km, sont identifiés sur la moitié nord des Hauts de chartreuse. Sur le quartier le plus au nord nous observons, Princesse,

Kiwi, Titis, Iris, Venus, Neige (+son cabri), Taïma (+son cabri), Saxum et Popeye. Puis sur le quartier le plus au sud nous observons, Chipie (+son cabri), Tornade, Keiki et Flocon. Le premier rut en Chartreuse semble encourageant. La fin d'année (de mi-novembre à mi-janvier) est également caractérisée par le rut, période au cours de laquelle les mâles et les femelles se regroupent pour s'accoupler. La hiérarchie qui s'établit au sein des groupes de mâles tout au long de l'année va plus particulièrement s'affirmer en cette période au cours de nombreuses joutes. Arrivé le mois de décembre, le mâle le plus fort, aura le droit de saillir les femelles de son choix. Les autres mâles sont obligés de ruser pour couvrir des femelles. Depuis début novembre, Popeye et Saxum restent à proximité des femelles localisées sur la partie nord des Hauts de Chartreuse. Flocon a rejoint début décembre Chipie, Tornade et Keiki. Toutes les femelles sont donc accompagnées de mâle, il faut maintenant attendre le printemps... 30 avril 2011..... Réintroduction de bouquetins : Au matin, à la Plagne (Chartreuse), est lâché le dernier bouquetin du programme de réintroduction du Parc naturel régional. En tout, 30 bêtes ont été placées sur deux ans. Notons qu'un jeune mâle a déroché assez vite l'année dernière, et qu'une femelle a été trouvée morte la veille de ce dernier lâcher. Trois petits sont nés en juin dernier.

5 mai 2011..... Dans le massif du Granier, au cœur du Parc naturel régional de Chartreuse, quinze bouquetins sont réintroduits. Ils ont voyagé de nuit pour ne pas perturber leur rythme biologique. Ils ont les yeux masqués tandis que l'équipe chuchote autour d'eux. Les trois bouquetins sont encore un peu sonnés par l'anesthésie de la veille, pratiquée pour les capturer à Champagny-en-Vanoise (Savoie). Mais les prises de sang et autres examens médicaux ont confirmé leur bonne santé. À l'aube, deux mâles et une femelle s'apprêtent à découvrir leur nouveau territoire entre les pentes raides et les forêts denses du massif du Granier, au cœur du Parc naturel régional (PNR) de Chartreuse. Ne rien brusquer. Vétérinaires, spécialistes des parcs de la Vanoise et de Chartreuse et agents de l'ONF (Office national des forêts) pénètrent sans bruit dans la bétailière et saisissent le premier mâle. Plus de 50 kilos à porter délicatement au pied d'un éboulis. L'animal est docile, un peu ankylosé, mais il retrouve vite sa vigueur dès que le masque lui est ôté des yeux. Il détalé dans les éboulis et disparaît dans la forêt sous les regards des quelques habitants tenus dans le secret de l'opération. Elle n'a pas été ébruitée afin de ne pas déranger les bouquetins dans leur prise de contact avec un territoire inconnu. Un autre mâle est libéré et c'est au tour de la femelle de découvrir son nouvel habitat, avec une fougue qui inspire le respect au sexe fort. Après un premier lâcher il y a quelques jours, deux nouvelles opérations ont eu lieu les jours suivants en présence des enfants de Chartreuse. Une initiative pédagogique afin d'associer au mieux la population pour assurer la réussite de la réintroduction des bouquetins. Si les écoliers adhèrent, leurs parents comprendront et accepteront d'autant mieux le développement de l'espèce. Si les scientifiques se réjouissent de voir le massif s'enrichir d'une nouvelle espèce, ils savent



que le sujet est sensible. Pas question de se mettre à dos les chasseurs et les agriculteurs. «Déjà, nous avons vérifié l'intérêt des touristes et des randonneurs pour un animal facile à observer », constate Paul Boudin, chargé du programme de réintroduction. Visible ou caché, le bouquetin est suivi à la trace grâce à son collier émetteur qui fournira de précieuses indications aux chercheurs. ils pourront étudier le mode d'occupation de l'espace et le comportement des différents spécimens réintroduits.

5 mai 2011..... Cette année, ils sont quinze bouquetins, femelles et mâles, à découvrir l'étendue de leur nouveau territoire; quinze bouquetins arrivés du massif de la Vanoise pour gagner la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse. C'est sur cet espace protégé, créé en 1997 et dont le Parc naturel régional (PNR) de Chartreuse a la gestion depuis 2001, que la volonté locale a rejoint une priorité nationale: maintenir une espèce qui a frôlé l'extinction. Privé des corridors biologiques qui auraient pu favoriser son retour "naturel", le bouquetin aurait disparu de cette "île verte" depuis le XVIème siècle. Les premières esquisses du plan de gestion qu'a tracé le comité consultatif du PNR de Chartreuse (rassemblant randonneurs, usagers de la montagne, associations, propriétaires fonciers), sous l'autorité du préfet, ont ainsi identifié dès 2006 la "voie d'amélioration de la biodiversité" que représentait un programme de réintroduction. Validée par le "groupe national bouquetin", la démarche est devenue l'occasion d'observer les aptitudes de l'animal à s'adapter aux caractéristiques insulaires et environnementales du massif de Chartreuse. Après l'arrivée en mai 2010 d'une première vague de migrants, neuf femelles et six mâles originaires des montagnes de Belledonne, la seconde se ~ compose d'autant de prélèvements, mais cette année venus de Vanoise. Badgés, bardés de colliers d'identification, les animaux seront, comme leurs prédécesseurs, suivis par un réseau d'observateurs (randonneurs et occupants du milieu, professionnels du parc) qui croiseront leurs données. Les résultats de l'opération 2010 le confirment : l'espèce s'adapte bien à son nouvel environnement. «Hormis un décès constaté dès les premiers mois, nous avons noté l'arrivée de deux cabris », apprécie Éliane Giraud, présidente du parc régional. Bénéficiaires d'un suivi vétérinaire «extrêmement précis », les spécimens 2011 seront régulièrement mesurés, voire analysés, en particulier s'ils sont victimes de chutes comme celle qui a coûté la vie à un "réintroduit" l'an dernier. Sa dépouille récupérée au-dessus d'Entremont-le-Vieux et analysée par les services vétérinaires de Savoie n'avait révélé aucune réaction physiologique alarmiste. Les suivants auront droit à ces mêmes égards scientifiques durant les six prochaines années. Les correspondants et les observateurs du parc rempliront des fiches détaillées (couleur, taille, état de santé) en complément des approches techniques conduites par les "agents. nature " de la réserve. «Nous partons d'un faible nombre de spécimens; les prélèvements sanguins éclaireront nos stratégies et compléteront le travail de connaissance de l'espèce», confirme Éliane Giraud. Un plus naturel pour le parc donc, mais un effet "économico-touristique" aussi, c'est certain.

Juillet 2011..... Acte 2 du retour du bouquetin en Chartreuse : Courant avril, 15 bouquetins originaires de Vanoise ont rejoint leurs congénères de Belledonne installés sur les pentes escarpées des Hauts de Chartreuse depuis mai 2010. Comptant 31 animaux, la colonie réunit les conditions pour s'établir de manière pérenne sur son nouveau territoire. Souvenez-vous, en mai 2010, le bouquetin des Alpes faisait un retour remarqué en Chartreuse. Acte 1 du programme de réintroduction minutieusement préparé pendant 6 années, 15 bouquetins de Belledonne découvraient les vires des Hauts de Chartreuse. Un an plus tard, acte 2, ils ont été rejoints par 15 autres, 6 mâles et 9 femelles, venus de Vanoise, le mixage des origines géographiques assurant la diversification génétique des populations, condition de la pérennité de l'espèce. Grâce à la naissance de trois cabris au printemps dernier, la colonie compte désormais 31 animaux. Le cap des 40 individus pouvant être atteint dès cet été avec l'arrivée des cabris de l'année. Les bouquetins prenant rapidement de l'altitude en raison de la fonte précoce de la neige, les équipes techniques ont anticipé les opérations de capture. C'est donc avec une bonne quinzaine de jours d'avance sur le programme qu'ils ont pris possession de leur nouveau territoire. Plus âgés, les animaux originaires de la Vanoise semblent aussi plus téméraires et aventuriers que leurs congénères de Belledonne. Paul Boudin, chargé d'étude faune au Parc naturel régional de Chartreuse le souligne: "ils ont des comportements très différents et ils se sont dispersés beaucoup plus rapidement. Quelques jours après leur lâcher, ils exploraient déjà le sud de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse". "La Chartreuse étant comme une île entourée de territoires peuplés, le retour du bouquetin sans intervention humaine n'était pas envisageable" explique Eliane Giraud, présidente du Parc. "Cette très belle opération est la rencontre entre une volonté locale et une priorité nationale de repeuplement dans un objectif de restauration de la biodiversité", ajoute-t-elle. Ses gros sabots qui dissimulent des coussinets élastiques et des ergots antidérapants font du bouquetin un agile grimpeur. Du Granier à la Dent de Crolles, cet animal puissant peut donc arpenter un linéaire de près de 40 km de vires, bien adapté à ses besoins vitaux sur lequel les hardes devraient trouver un cadre propice à leur développement. Tous les animaux réintroduits ont été équipés lors de leur capture de boucles colorées fixées aux oreilles et de colliers radio-émetteur. "Cet équipement nous permet de suivre les déplacements des animaux", précise Paul Boudin. Cette phase de suivi, d'une durée minimum de six années, imposée dans le cadre du programme national de réintroduction du bouquetin, permettra de contrôler l'évolution démographique de la colonie, de collecter des informations sur la croissance des animaux, la composition des hardes, leurs zones d'habitat, etc.

Fin juillet 2011..... Des nouvelles des bouquetins de Chartreuse : En cette fin juillet 2011, nous comptons sur le massif de chartreuse: 17 étagnes, 10 boucs, 3 jeunes de 2ème année (éterle ou éterlou) et 4 cabris, soit 34 bouquetins. Les nombreuses observations réalisées ont apporté de précieuses informations concernant la dispersion des animaux, les quartiers saisonniers fréquentés et les naissances. Les animaux lâchés cette année ont parcouru de grandes distances, mais ils restent malgré tout fidèles aux Entremonts. Du Mont Granier (Chapareillan) à la Dent de Crolles (côté St-Pancrasse) tous les versants de la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse ont été parcourus par les bouquetins. D'autres secteurs, comme le Mont Joigny (Entremont-le-Vieux) ou le Roc d'Arguille (St-Pierre-de-Chartreuse) ont été visités. Les femelles





ont été globalement moins mobiles que les mâles. Elles ont principalement fréquenté la moitié nord des Hauts de Chartreuse alors que les mâles ont arpenté la réserve naturelle du nord au sud à plusieurs reprises. Massifar, Guignol, Charou, Pic et Bilbo (nés entre 2003 et 2006) circulent souvent en harde de mâles, alors que Saxum, Obelisc, Popeye et Tarmuche (nés entre 2007 et 2009) restent beaucoup plus à proximité des femelles. Néanmoins, comme l'an dernier, les bouquetins affectionnent particulièrement les escarpements urgoniens des Hauts de Chartreuse donnant sur les Entremonts. Les failles de décrochement qui coupent le synclinal des Hauts de Chartreuse semblent être principalement utilisées pour passer du versant ouest au versant est. Le versant est des Hauts de Chartreuse semble encore peu exploité. Quelques observations parmi les plus remarquables: Le 12 mai, Chouquette et Etache ont été observées dans le secteur du Fourneau (St-Marie-du-Mont). Le 20 mai, Massifar, Guignol, Charou, Pic, Bilbo et Marguerite ont été observés au sommet du Mont Joigny (Entremont-le-Vieux) où ils ont rencontré Obelisc. Le 21 mai Prana arpentait les sangles de Malissard (St-Pierre-d'Entremont - Isère). Le 23 mai, Obelisc était de retour au Mont Granier (Chapareillan) !!! Merci à Massifar, Guignol, Charou, Pic, Bilbo et Marguerite qui l'ont ramené à la raison... Le 24 mai, Guignol, Charou et Pic circulaient dans le secteur du Fourneau (St-Marie-du-Mont). Le 27 mai, Trois mâles circulaient dans le secteur de Bellefont (St-Bernard-du-Touvet). Le 3 et 4 juin, Obelisc, Massifar, Charou, Pic et Bilbo ont été observés dans le secteur du Pas des Barres (Chapareillan). Le 16 juin, Deux des mâles lâchés en 2011 circulaient sur Bellefont (St-Bernard-du-Touvet). Le 4 juillet, Charou a été observé à la Dent de Crolles (côté St-Pancrasse) puis au Roc d'Arguille (St-Pierre-de-Chartreuse). **Quatre cabris, nés entre mi-juin et mi-juillet**, fréquentent les vires des Hauts de Chartreuse. Les étagnes actuellement suitées sont, Chipie (qui a déjà eu un cabri en 2010), Keiki, Marguerite et Chouquette. Les femelles qui ont passé le rut en compagnie de Saxum (né en 2008) et de Popeye (né en 2007) ne semblent pas avoir eu de cabri. Toutes les femelles qui ont passé le rut avec Flocon (né en 2003) ont eu un cabri. Saxum et Popeye étaient probablement trop jeunes pour participer à la reproduction. Tornade semble avoir perdu son cabri quelques jours après l'avoir mis au monde. Etache a été retrouvée morte, le 11 juillet 2011, dans les pentes ouest du Granier. Les causes de sa mort ne sont pas connues. Cependant, la situation géographique et l'état du cadavre nous permettent d'exclure une chute d'une paroi rocheuse, un acte de prédation ou de braconnage. Sa mort peut être liée au changement de milieu et au stress. Toujours isolé dans une vire, Flocon a souvent de la compagnie. A plusieurs reprises des Etagnes de Belledonne et de Vanoise sont venues lui rendre visite, parfois pendant plusieurs jours. Début juillet, Massifar est descendu dans «la vire à Flocon» et il en est reparti quelques jours plus tard. Un grand merci aux observateurs et aux correspondants «bouquetin». Près de 2000 observations ont été intégrées à la base de données «bouquetin» (et de nombreuses restent encore à saisir). Toutes les données fournies par les «observateurs» et les «correspondants» participent à la réussite de la réintroduction et à la protection du bouquetin des Alpes.

Mi-octobre 2011..... Des nouvelles des bouquetins de Chartreuse : Cet automne est marqué par la tentative de sauvetage de 6 bouquetins coincés dans une vire des Hauts de Chartreuse. Un sauvetage unique et temporaire : 4 bouquetins équipés de collier émetteur (Flocon, Chipie, Chouquette, Keiki) et 2 cabris nés en Chartreuse ont des difficultés pour s'extirper d'une vire dans laquelle ils sont descendus il y a plusieurs mois. Cette situation est rare chez le bouquetin qui est réputé être un très bon rochassier. Face aux ressources alimentaires très limitées sur cette vire, la question de leur survie durant l'hiver s'est posée. Pourquoi aider la nature ? En cohérence avec l'objectif principal de l'opération de réintroduction, qui est de reconstituer une population viable de bouquetins des Alpes en Chartreuse et considérant que ce groupe d'animaux représente 18% de la population actuelle, le Parc naturel régional de Chartreuse, a décidé de porter secours de façon exceptionnelle à ces animaux. Comment ? Les techniques habituellement utilisées pour capturer des bouquetins (téléanesthésie, filet tombant, cage piège) ont été écartées en raison de la topographie du site. Après avis favorable du Conseil scientifique de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse et du Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN) puis conformément à l'autorisation préfectorale du 24 octobre dernier, des prises seront fixées dans la paroi rocheuse afin d'aider ces animaux à sortir de ce piège naturel. Une opération unique et limitée dans le temps. Il s'agit d'une opération unique et temporaire. Les prises seront désinstallées dès que la population aura pris son essor. Conseil : Afin de laisser toutes les chances à ces animaux de s'extirper de cette vire nous vous demandons de ne pas chercher à les observer des Hauts mais plutôt de les observer d'en bas aux jumelles ou à la longue vue. Que se passe-t-il pour les autres bouquetins ? La répartition géographique des animaux n'a pas beaucoup évolué depuis ce printemps. Les femelles sont toutes localisées sur la moitié nord des Hauts de Chartreuse et fréquentent principalement les pentes dominant St Pierre d'Entremont Savoie et Entremont le Vieux. Les mâles circulent très souvent en hardes, un groupe de 7 mâles a récemment été observé au sommet du Granier. Les mâles se rendent régulièrement dans le secteur de la Dent de Crolles, où ils ne restent rarement plus de deux jours.

16 novembre 2011..... Bouquetins coincés en Chartreuse : Des aménagements temporaires créés à 1 700 mètres d'altitude pour aider des bouquetins à sortir d'une mauvaise passe, leur montrer la voie. Ils se prénomment Flocon, Chipie, Chouquette et Keiki. Ces quatre bouquetins introduits en Chartreuse lors des lâchers de 2010 et 2011 découvrent les aléas de la vie sauvage. Accompagnés de deux autres cabris, ils se sont retrouvés piégés à plus de 1 700 mètres d'altitude, sur une vire (terrasse nichée contre une falaise) située au-dessus du Cirque de Saint-Même, entre Isère et Savoie. D'ordinaire, la ligne de conduite privilégiée par les parcs nationaux est de laisser la nature faire. Mais, étant donné que le groupe concerné représente 18% du nombre de bouquetins en Chartreuse et que l'objectif principal de la réintroduction est de reconstituer une population viable, les techniciens du Parc naturel régional (PNR) de Chartreuse ont décidé de leur donner un coup de main. «En fait, les animaux sont descendus sur cette vire en plusieurs épisodes» explique Paul Boudin, chargé d'études sur la faune au Parc. «En décembre et en janvier, il y avait deux femelles et un mâle» ajoute-t-il. Le mâle, Flocon, n'est jamais



parvenu à s'en sortir à la différence de ses congénères. «Comme le bouquetin est un excellent rochassier, nous étions très étonnés de cette situation. Alors, nous avons décidé de le laisser se débrouiller jusqu'au printemps », raconte M. Boudin. Flocon a donc passé l'été tranquillement sur cette terrasse. Il a même été rejoint par d'autres animaux qui, eux aussi, se sont retrouvés piégés. La période annuelle de reproduction approchant, une opération a été décidée pour aider les bouquetins à sortir de ce mauvais pas. «Nous avons plusieurs possibilités », détaille le chargé d'études. «L'anesthésie à distance n'a pas été utilisée car les bouquetins ont le réflexe d'aller dans la falaise quand ils ont peur. On risquait la mauvaise chute. L'hypothèse de la cage-piège a vite été abandonnée car l'accès est difficile. » Il fallait donc innover. Le 24 octobre dernier, après avoir obtenu l'autorisation préfectorale, une équipe de techniciens a descendu la paroi en rappel afin de créer une voie d'escalade en fixant des prises en bois dans la roche. Une opération unique et temporaire: «Cela a l'air de fonctionner. Au début, les bouquetins ont eu peur. Puis, ils ont commencé à les utiliser. Désormais, la plupart arrivent à s'en sortir. » Sauf Flocon. La terrasse a beau être suffisamment grande pour proposer de la nourriture, Flocon commence à maigrir. «Peut-être souffre-t-il de problèmes musculaires ou d'arthrose. Nos observations régulières ne permettent pas de le dire. » Sauf qu'il s'agit là pour Flocon de la seule possibilité d'issue. «Nous sommes un parc naturel et nous ne pouvons pas intervenir plus pour sortir le bouquetin de là. Maintenant, on va laisser la nature faire », précise M. Boudin. Flocon n'est pas certain de passer l'hiver. Un comble...

Février 2012..... Des nouvelles des bouquetins de Chartreuse : Ce premier hiver en Chartreuse pour les animaux de Vanoise et deuxième pour ceux de Belledonne est caractérisé par un bilan très contrasté. Les chutes de neige de fin décembre 2011 et de début janvier 2012 ont été suivies d'avalanches meurtrières. De mi-novembre à mi-janvier, les mâles et les femelles se regroupent, c'est le début du rut chez le bouquetin des Alpes. Début décembre, nous comptons jusqu'à 11 bouquetins regroupés dans la vire du Fouda Blanc, localement surnommée «la vire à Flocon ». Les nombreuses avalanches qui ont balayé cette vire pendant les fêtes de fin d'année, n'ont pas épargné Flocon, Chouquette, Vanoisette et les deux cabris qui étaient restés bloqués. Les 6 autres animaux, qui étaient sur cette vire au début du rut, sont observés très régulièrement dans les pentes sud et ouest-sud-ouest qui dominent les hameaux de St Même. Cette mortalité importante est directement liée au piège naturel qu'a constitué cette «vire à Flocon », dont il n'est pas possible de bloquer l'accès. Espérons que les animaux qui fréquentent ce secteur auront retenu la leçon et que cet événement restera exceptionnel. Il ne faut cependant pas oublier que les principales causes de mortalité chez le bouquetin des Alpes sont liées aux avalanches et aux chutes. Un rut encourageant : toutes les étagnes ont été courtisées par des mâles adultes au cours du rut 2011-2012. Comme l'an dernier, nous retrouvons deux zones de rut, l'une localisée sur le Granier (Entremont-le-vieux) et l'autre dans les pentes ouest-sud-ouest qui dominent le cirque de St-Même (Secteur Selet - St Pierre d'Entremont Savoie). Tous les mâles ont été actifs pendant cette période et les femelles étaient toutes accompagnées de mâles de plus de 5 ans. Toutes les conditions semblent réunies pour qu'un maximum de femelles soient gestantes. Il faut maintenant attendre les mises-bas. Guignol (mâle né en 2006) ne semble pas apprécier la compagnie des autres animaux... Début décembre, Guignol a été observé seul sur le versant ouest du Granier. Depuis début janvier, il est localisé grâce à la télémétrie en face nord du Granier. Pas farouche mais pas touche : En cette période hivernale très éprouvante, les animaux puisent dans leurs réserves pour pallier le déficit de ressources alimentaires. Le moindre effort leur est compté! Malgré une apparente quiétude, les bouquetins peuvent nous informer de ce stress : déplacement de l'animal, chuintement, repli vers un secteur rocheux, spasmes nerveux, ne cherchez pas à vous rapprocher et au moindre changement d'attitude, éloignez-vous.

Avril 2012..... Bouquetins du Champsaur : La barre symbolique de plus de 200 bouquetins observés lors du comptage d'hiver a été franchie. Les 30 pionniers réintroduits, il y a dix huit ans, se sont multipliés dans plusieurs zones du Parc National des Ecrins. Il s'agit d'une valeur minimale, aucune méthode ne permettant un dénombrement exhaustif des individus présents et surtout seuls les territoires connus pour être fréquentés par les bouquetins sont comptés.

Début Juillet 2012..... Des nouvelles des bouquetins de Chartreuse : 11 cabris sont nés en Chartreuse cette année. 10 femelles semblent avoir mis bas cette année. mi-juillet, nous comptabiliserons 11 cabris, dont 2 jumeaux. En ce début d'été, 38 bouquetins courent sur les vires du massif. La population est composée de 14 femelles adultes marquées, 12 mâles dont 3 de 2 ans nés en Chartreuse, un individu de 1 an (non sexé) et 11 cabris. D'après la charte pour la réintroduction des bouquetins en France trois paramètres démographiques permettent d'évaluer l'adaptation de la colonie à son milieu d'accueil: 1) l'indice de reproduction est en général de l'ordre de 0,4 à 0,5 cabri par femelle de 2 ans et plus pour les populations anciennes, il peut atteindre 0,8 à 1 cabri par femelle pour de jeunes populations en phase d'extension numérique et spatiale. Cette année nous observons 11 cabris pour 14 femelles, l'indice de reproduction est donc  $IR=11/14=0,8$ , ce qui est très positif. 2) les naissances gémellaires observées. Les femelles mettent généralement bas à un seul cabri, mais des jumeaux peuvent être observés notamment dans les colonies récemment réintroduites. 2 cabris issus de la même étagne (Talma) ont été observés sur le Granier. Il est très difficile de savoir si une femelle a des jumeaux, l'observation de deux cabris suivant une même femelle n'est pas une preuve suffisante pour conclure à une naissance gémellaire. Lorsque les étagnes se regroupent pour former une nurserie, une femelle peut laisser son cabri à une autre femelle pendant plusieurs heures. 3) l'accroissement annuel de la population doit être supérieur ou égal à 30%. Le taux d'accroissement de la population correspond à la différence entre le nombre d'animaux de l'année n+1 (sans les cabris) et le nombre d'animaux de l'année n (sans les cabris). Etant donné que les derniers animaux ont été lâchés l'an dernier, il ne semble pas judicieux de manipuler ce chiffre cette année. Les animaux sont fidèles aux sites qu'ils fréquentent depuis le printemps 2010. Les animaux sont principalement cantonnés sur la moitié nord de la Réserve Naturelle avec une préférence pour les versants dominants les Entremonts. Les mâles circulent beaucoup plus que les femelles et rejoignent régulièrement le versant est. En 2010 et 2011, les grands déplacements effectués par les mâles, vers le sud (Dent de Crolles



- Roc d'Arguille) et l'ouest (Joigny- Outheran - Roche Veyrand) étaient surtout observés au mois d'août. Gardez l'œil ouvert ! Il n'est pas impossible que les animaux effectuent les mêmes parcours cet été. De nouveaux animaux sont descendus dans la (dangereuse) vire du fouda blanc !!! Depuis fin mai, 4 bouquetins (2 femelles et 2 cabris) fréquentent une vire du fouda blanc qui a posé des difficultés à de nombreux animaux l'an dernier. Courant juin/juillet, 6 chamois les ont rejoints. Les bouquetins semblent tous être en capacité de sortir, par contre cela ne semble pas être le cas des chamois qui n'arrivent pas à utiliser les prises qui ont été installées l'automne dernier.

17 août 2012..... On a vu dans le Vercors des bouquetins qui ont atteint le Mont-Aiguille, le mont longtemps inaccessible aux hommes. Dernièrement, à l'occasion d'une ascension du Mont-Aiguille par la voie classique, un bouquetin se dessine à contre-jour sous nos yeux, à quelques encablures du sommet. Rien d'étonnant ? Justement, si. En effet. les spécialistes du "mont inaccessible" suspectent sa présence sur la prairie sommitale depuis une petite année sans savoir par où ils sont exactement passés. Et là, une étagne précède ses deux petits de l'année, à une altitude où peu les ont aperçus. Lionel Vignal, le guide, s'enthousiasme devant cette rencontre inattendue, «une chance inouïe », notamment au couloir des tubulaires, «car s'ils sont arrivés là, ils n'ont plus aucun obstacle pour parvenir au sommet ». Intrigué par notre présence également, le bouquetin observe, avance à pas comptés jusqu'à faire demi-tour devant notre progression pour s'en aller protéger ses petits, puis de réapparaître une fois notre cordée à distance respectable. Une rencontre magique, forcément intéressante pour le Parc du Vercors, dont Benoît Betton, chargé de mission biodiversité: «Les bouquetins détestent la chaleur et recherchent ces parois ombragées; ils sont heureux sur ces vires. Mais il reste à savoir si la femelle a mis bas au printemps dans ces lieux - elles s'isolent toujours - ou s'y est déplacée avec les petits ensuite.» Une image qui confirme "l'expansion" irrémédiable d'une population estimée à près de 500 sur le territoire du Parc naturel régional: 436 côtés sud et est pour une réintroduction de 36 animaux en 1989 et 1990, une cinquantaine dans le Royans depuis la deuxième vague de réintroduction en 2000 et 2002. Et la prise de possession du territoire se déroule d'autant plus sereinement «qu'ils ont une forte capacité d'autorégulation. Quand ils sont nombreux sur un secteur, ils se dispersent à la conquête d'autres espaces. C'est pourquoi après Archiane (Drôme), ils sont venus au Grand Veymont puis jusqu'au col Vert». Un succès d'autant plus spectaculaire que plusieurs experts ne croyaient guère à l'adaptation du bouquetin dans ce territoire de moyenne montagne, lui qui s'ébrouait gaiement en haute montagne jusque-là. «L'altitude n'est clairement pas un élément moteur pour le bouquetin, au contraire du milieu rocheux et vertical », renchérit Benoît Betton. Rocheux et vertical ? Le paradis se trouve bel et bien pour eux au Mont-Aiguille, là où leur agilité les a amenés à découvrir un environnement idéal. Reste à savoir qui sera le premier à les surprendre (en photo) sur la prairie sommitale...

Octobre 2012..... Hiver 2011-12 clément pour les bouquetins dans les Ecrins... Il aura fallu près de trois ans et deux hivers cléments pour que la population de bouquetins des Cerces, dans le Briançonnais, se remette de l'hiver meurtrier 2009-2010, au cours duquel près d'un quart de la population avait disparu et la quasi-totalité des cabris avait été décimée. L'opération de comptage réalisée en mai dernier a permis de dénombrer 264 bouquetins, mais surtout d'établir un taux de reproduction d'un cabri pour 3,3 femelles... mais cet hiver 2011-12 fut en revanche meurtrier en Chartreuse : L'hiver a été meurtrier en Chartreuse pour les ongulés récemment réintroduits dans le massif. Sur les 30 bouquetins provenant en nombre égal de Belledonne et de Vanoise, 5 dont 2 cabris ont été tués dans des avalanches survenues après les chutes de neige de fin décembre et début janvier. L'opération de comptage réalisée en mai a permis d'observer 4 animaux. Il est conseillé à toute personne rencontrant l'un de ces ongulés de noter la couleur des boucles aux oreilles et la couleur du collier, et de les communiquer au Parc.

25 novembre 2012..... Après l'ours, le bouquetin réintroduit dans les Pyrénées françaises. L'Espagne va «exporter» jusqu'à 200 animaux, désormais protégés, avec l'accord des chasseurs. A près l'ours, une nouvelle espèce emblématique des Pyrénées devrait faire son retour dans ces montagnes. Une quarantaine de bouquetins sont attendus au printemps 2013 sur deux sites français du massif franco-espagnol, au-dessus de Cauterets (Hautes-Pyrénées) et dans la vallée d'Ustou (Ariège). Les habitants de ces deux secteurs sont appelés, depuis mardi 20 novembre, à donner leur avis lors d'une enquête publique. Cette mesure ne devrait pas occasionner d'oppositions aussi farouches que dans le cas de l'ours. Herbivore placide à longues cornes, le bouquetin est devenu une attraction de choix dans le massif alpin. Ces bouquetins, vingt mâles et autant de femelles, ne viendront pas des Alpes mais d'Espagne. Ils n'attendent plus que le feu vert de Madrid. L'espèce ibérique (*Capra ibérica*) se distingue de ses cousins alpins (*Capra ibex*) par les cornes des mâles, encore plus grandes, en forme de lyre. Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie du précédent gouvernement, avait fait inscrire cette espèce nettement plus consensuelle que l'ours parmi les priorités de la «stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité » en 2011. Avec succès. Farouche opposant à l'ours, le président du conseil général de l'Ariège, Augustin Bonrepaux (PS), a fait savoir qu'il était disposé à cofinancer pendant trois ans un investissement estimé chaque année à 100 000 euros pour 60 bouquetins dans son département. Le parc national des Pyrénées prévoit pour sa part d'investir 125 000 euros chaque année, soit plus d'un million d'euros sur neuf ans. Le programme porte globalement sur le transfert de 160 à 200 animaux. Les principales questions posées par l'arrivée de ces bouquetins ibériques sont d'ordre sanitaire. Des contrôles vétérinaires et une éventuelle période de quarantaine sont prévus avant de relâcher les animaux, afin d'éviter toute transmission de maladies au bétail qui estive dans les Pyrénées. Les chasseurs craignent aussi que les bouquetins contaminent les populations d'un de leurs gibiers, l'isard. En Andalousie, une terrible épidémie de gale «sarcophique » a causé jusqu'à 90% de mortalité à la fin des années 1980, réduisant la population de bouquetins de 9000 à 600 individus. Dans les Pyrénées, le dernier spécimen de la race d'origine, *Capra pyrenaica*, a disparu il y a douze ans. La dernière femelle est morte accidentellement durant l'hiver 2000 à Ordesa (Aragon), dans le parc national créé en 1918 par le roi espagnol Alphonse XIII pour protéger ce gibier royal. Mais plusieurs sous-espèces sont encore présentes dans la Sierra de Guara (Aragon),



dans les monts Cantabriques, la région de Castille-Leon et jusqu'en Galice et au Portugal. Les sociétés espagnoles de chasse, qui veillent jalousement sur un cheptel estimé à 60000 têtes, étaient jusqu'ici réticentes à « exporter » des animaux qui font l'objet d'un lucratif tourisme cynégétique de l'autre côté des Pyrénées. Les tentatives de clonage soutenues par le gouvernement d'Aragon ont échoué, l'heure est à la coopération internationale. Pour vaincre les dernières réticences espagnoles, la France a inscrit le 15 septembre le bouquetin ibérique parmi les espèces protégées. Basé à Tarbes, le parc national des Pyrénées prépare cette réintroduction depuis 1987. Le premier site de lâcher envisagé, entre le pic Pégùère et le massif de l'Ardiden, est très symbolique. C'est en effet dans ces montagnes de rochers instables surplombant la station thermale de Cauterets qu'un guide local avait abattu en 1910 les deux derniers bouquetins sur le versant français, exposant fièrement leurs cornes en guise de trophée. Un siècle plus tard, le site est situé dans la zone centrale du parc, où la chasse est désormais interdite. Tout aussi symboliquement, c'est la Fédération des chasseurs de l'Ariège qui assurera le suivi des animaux dans ce département. Le parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, créé en 1 2009, est associé à cette longue opération de reconquête. Les Pyrénées-Atlantiques devront patienter jusqu'en 2017 pour voir des bouquetins dans les vallées béarnaises. Aucune date n'a été fixée pour la signature du traité franco-espagnol qui doit valider l'arrivée des bouquetins ibériques. Le ministère de l'écologie indique que le texte pourrait aussi concerner la gélinotte des bois. Cet oiseau forestier a disparu des Pyrénées en raison de la déforestation. Quelques individus ont été relâchés l'an dernier en provenance des Alpes.

Janvier 2013..... Des nouvelles des bouquetins de Chartreuse : Comme en 2010 et 2011, les animaux fréquentent principalement la moitié nord de la réserve naturelle des Hauts de Chartreuse. A partir de la mi-novembre les bouquetins ont rejoint les quartiers d'hiver. Les secteurs qu'ils fréquentent sont caractérisés par de fortes pentes (environ 40°), un bon ensoleillement (exposition sud-sud-ouest) et donc un déneigement rapide. Deux quartiers, distants de 4 km, sont identifiés sur la moitié nord des Hauts de Chartreuse: un sur le Granier et l'autre sur le Fouda Blanc. Le deuxième rut du bouquetin en Chartreuse regroupant des animaux de Vanoise et de Belledonne semble positif. Les premiers comportements de rut ont été observés mi-novembre - début décembre. Les animaux originaires de Vanoise et de Belledonne se sont mélangés et semblent tous actifs, Toutes les femelles sont accompagnées de mâles adultes. Toutes les conditions semblent réunies pour qu'un maximum de femelles soient gestantes. Il faut maintenant attendre le mois de juin pour les mises-bas. Deux mâles solitaires passent l'hiver sur la dent de Crolles. Pic (originaire de Vanoise) et Obelisc (originaire de Belledonne) regardent la neige tomber sur la face est de la Dent de Crolles. Obelisc était connu pour être solitaire, puisqu'en 2010 il a passé la période du rut tout seul sur le Mont Joigny. Rubrique nécrologique : Les fortes chutes de neige du mois de décembre ont coûté la vie à Prana. Cette femelle originaire de Vanoise a été emportée par une avalanche dans la face nord du Pinet. Le cabri qu'elle a eu au mois de juin a probablement été emporté avec elle.

#### ch6 – Toujours des problèmes au Bargy

12 mars 2013..... Bouquetins du Bargy: Le préfet de Haute-Savoie annonce que des tirs sanitaires vont être effectués ce printemps sur des populations de bouquetins, espèce protégée et non chassable. Une décision prise à la suite de la découverte de foyers de brucellose dans des populations du massif du Bargy et visant à protéger les animaux d'élevage, avant les montées en alpage cet été.

5 avril 2013..... Dans le Parc Naturel Régional des Bauges, la réintroduction du bouquetin encore repoussée. L'opération de réintroduction du bouquetin est décidément bien plus compliquée dans les Bauges que dans le massif de la Chartreuse. Alors que le projet, inscrit depuis 1995 dans la "charte" du Parc naturel régional du massif des Bauges, semblait pourtant en bonne voie, il a finalement été abandonné, le 22 janvier. Un massif qui est d'ailleurs le dernier des Alpes du Nord où l'animal, dont l'espèce est protégée en France depuis 1981, en est encore absent. Alors que près de 9 000 ongulés peuplent aujourd'hui les Alpes françaises. Aujourd'hui abandonnée, l'idée pourrait refaire surface d'ici « cinq, dix ou quinze ans » ? Une décision que regrette le directeur du parc Michel Delmas: « C'est dommage. Pour voir des bouquetins, les gens vont encore devoir attendre », souffle-t-il. La brucellose, qui secoue l'espèce en Haute-Savoie, a refroidi les ardeurs des partenaires. À commencer par les agriculteurs, lesquels ont affiché leurs réticences. « Au début, ils n'étaient pas contre. Mais de grosses craintes sont apparues après des cas de brucellose. ils ne voulaient pas courir ce risque. Cette maladie fait réfléchir, Il y a aussi des craintes au niveau de l'image des filières fromagères AOC, pour ne pas porter atteinte aux fromages », explique le patron des lieux. Le coût, aussi, « nous a fait reculer. Car il faut ensuite se donner les moyens de suivre les animaux. Cela serait revenu à 500 000 euros sur cinq ans », calcule Michel Delmas. En Chartreuse, deux opérations de réintroduction se sont déroulées en 2010 et 2011, avec un lâcher de 30 animaux. « La moitié a été prélevée en Belledonne et l'autre dans la Vanoise », rappelle Paul Boudin, chargé d'étude faune au Parc de la Chartreuse, qui a suivi l'opération, précisant que « nous n'avons pas réellement de trace historique concernant la disparition de cette espèce emblématique. L'idée est de coloniser à nouveau son aire biogéographique en créant différents noyaux de population ». Aujourd'hui, en Chartreuse, on compte 36 bouquetins.

30 avril 2013..... Le parc national des Ecrins veut en savoir plus sur ses bouquetins réintroduits il y a vingt ans. Une trentaine de colliers GPS sont en cours de pose. Pour l'instant, ce ne sont que des numéros... Mais le 21 mai prochain, "4185", "4176" et les autres bouquetins "géolocalisés" dans le Parc national des Ecrins seront baptisés par des classes qui travaillent en collaboration avec la structure. Le Parc vient de lancer une opération visant à poser une trentaine de colliers GPS sur ces animaux, réintroduits dans le massif il y a une vingtaine d'années. Six de ces appareils (dont quatre dans la vallée de Champoléon) ont déjà été mis en place, en quatre journées passées sur le terrain. Ces parures de luxe -1000 euros



l'unité -, associées à un marquage des bêtes, vont avoir plusieurs utilités. D'abord, «faire un point sanitaire sur la population». Quelques données sont déjà collectées lors de la capture de l'animal. L'équipe commence par prendre ses mensurations, puis effectue de nombreux prélèvements ainsi que des mesures biométriques. C'est l'occasion de voir si les bouquetins sont en bonne santé et de déterminer s'ils sont (ou ont été) atteints de virus ou porteurs de bactéries. La deuxième utilité de ces colliers GPS, qui ont une durée de vie de trois ans, est de localiser les animaux plusieurs fois par jour et de pouvoir ainsi «voir les déplacements et les connexions de populations. Ça permet de signaler des problèmes d'interaction avec la faune domestique, comme les troupeaux de moutons. On peut ensuite éviter, par exemple, les soucis de cohabitation si ça pose des problèmes récurrents. C'est un problème émergent qui existe ailleurs et sur lequel il faut être vigilant », détaille Gilles Farny, chargé de mission au service scientifique du Parc des Écrins. La pose de colliers pour suivre l'évolution de certaines espèces, notamment celles réintroduites par l'homme dans des zones spécifiques, n'est pas une nouveauté. En revanche, c'est la première fois en France «que la collecte des localisations peut se faire plusieurs fois par jour, et surtout à distance, grâce au système satellite », précise Gilles Farny. Auparavant, les chercheurs devaient récupérer le collier en s'approchant de l'animal étudié. Plus besoin, donc, de jouer à cache-cache dans les rochers avec le bouquetin farouche pour analyser les données... À condition d'avoir réussi, au préalable, à placer le GPS.

- Août 2013..... Des nouvelles des bouquetins de Chartreuse : Au moins quatre cabris sont nés en Chartreuse cet été. Fin juillet nous comptabilisons au moins 4 cabris sur les Hauts de Chartreuse. Les premières naissances ont été observées le 17 mai et les dernières autour du 20 juillet. Les femelles qui ont mis bas sont les suivantes: Chipie (née en 2004), Princesse (née en 2008), Kiwi (née en 2008) et Titi (née en 2009). Toutes ces femelles sont originaires de Belledonne. Il est difficile de donner le nombre exact d'animaux qui compose la population de bouquetin. Cependant, en supposant qu'un cabri sur deux a survécu à l'hiver, nous pouvons estimer la population à environ 35 bouquetins en Chartreuse. 12 femelles et 8 mâles sont encore équipés de systèmes d'identification, soit 57% des animaux. D'après la charte pour la réintroduction des bouquetins en France, trois principaux paramètres démographiques permettent d'évaluer l'adaptation de la colonie à son milieu d'accueil : 1/ l'indice de reproduction (IR). Celui-ci doit être compris entre 0,8 et 1 dans les premières années. Soit 8 à 10 cabris pour 10 femelles/an. 2/ les naissances gémellaires observées. Les femelles mettent généralement bas à un seul cabri, mais des jumeaux peuvent être observés notamment dans les colonies récemment réintroduites. 3/ l'accroissement annuel. Le taux d'accroissement de la population correspond à la différence entre le nombre d'animaux de l'année n+1 (sans les cabris) et le nombre d'animaux de l'année n (sans les cabris). Les premières années le taux de croissance devrait être, en théorie, égal ou supérieur à 30%. On s'aperçoit que les femelles de Vanoise ont donné naissance à beaucoup moins de cabris que les femelles de Belledonne. Chipie (9 ans) et Taïma (8 ans) ont déjà donné naissance à 3 cabris chacune. Princesse (5 ans), Kiwi (5 ans), Tornade (10 ans), Neige (7 ans), Keiki (8 ans) et Marguerite (6 ans) ont donné naissance à 2 cabris chacune. Titi et Iris, âgées de 4 ans, n'ont eu qu'un seul cabri chacune. Un bouquetin foudroyé sur le Granier : Mi-juillet, Guignol a été retrouvé mort à proximité du sommet du Granier. L'animal était posé sur un rocher, les quatre pattes en l'air, à quelques mètres d'un pin à crochet écorcé par la foudre. La répartition géographique des animaux est stable : Les animaux fréquentent principalement la moitié nord de la Réserve Naturelle avec une préférence pour les versants dominants, les Entremonts. Les mâles circulent beaucoup plus que les femelles et rejoignent régulièrement le versant est de la Réserve. Les mâles (Obelisc et Pic) qui ont passé l'hiver sur la Dent de Crolles sont retournés sur le Granier autour du 25 juin. Interaction chamois/bouquetin : Afin de mieux connaître la faune de Chartreuse, des pièges photographiques ont été installés sur la Réserve Naturelle. Les nombreux clichés obtenus ne révolutionnent pas la connaissance du chamois et du bouquetin, mais confirment l'utilisation «intensive » des cavités (abri sous roche, entrée de grotte...) par les deux espèces. Chamois et bouquetin sont régulièrement observés à proximité les uns des autres dans les pentes du Granier. Les pièges photos nous montrent également que ces deux ongulés peuvent être présents ensemble dans les cavités.
- 8 novembre 2013..... On peut suivre des bouquetins des Ecrins sur GPS : Une application permet de visualiser sur votre écran d'ordinateur ou votre smartphone les déplacements des huit bouquetins actuellement équipés d'un collier émetteur dans les Écrins. Un outil de partage des données scientifiques, utile notamment pour les écoliers du territoire qui suivent cette opération. La trace de Diego, Clochette ou Pocoyo s'affiche en deux clics sur la carte visible sur l'écran de l'ordinateur. <http://bouquetins.ecrinsparcnational.fr>
- Janvier 2014..... Bouquetins abattus dans le Bargy (Haute-Savoie). Près de 200 bouquetins, atteints ou susceptibles d'être atteints de brucellose, ont été abattus cet été dans le massif du Bargy, en Haute-Savoie. Grâce à une mobilisation des associations, opposées à un abattage total de la population, estimée entre 300 et 500 animaux, l'opération s'est limitée à la tranche d'âge de 5 ans et plus, qui était principalement touchée par l'infection. Selon le degré de contamination des effectifs restants au printemps prochain, un plan de prélèvement partiel ou total pourrait toutefois être à nouveau déployé dans le massif. Cette mesure d'abattage a fait suite à la découverte en avril 2012 de cas de brucellose dans un élevage bovin laitier, puis de deux cas de brucellose humaine en relation avec un fromage au lait cru. Selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, la contamination du troupeau est de nature probablement accidentelle, peut-être par un canidé.
- 19 juillet 2014..... Ségolène Royal plaide pour un juste équilibre entre le pastoralisme et la réintroduction d'espèces sauvages. La ministre de l'écologie assiste à un lâcher de trois bouquetins ibériques sur le site du plateau du Clôt de Cauterets (Hautes-Pyrénées), dans le parc national des Pyrénées. En revanche, elle refuse le lâcher d'un nouvel ours en Hautes-Pyrénées et autorise les battues de loups là où des attaques ont lieu. L'association Pays de l'ours-Adet affirme que la ministre a eu une fausse bonne idée improvisée, car à la suivre, il n'y aurait plus d'ours nulle part, l'élevage étant partout dans les Pyrénées. Selon cette association, Ségolène Royal renie ses propres experts. Elle méprise les obligations



internationales de la France et la mise en demeure de la Commission européenne. L'association Férus va plus loin en demandant carrément la démission de la ministre de l'écologie.

24 septembre 2014..... Dans le massif du Bargy (Haute-Savoie), les bouquetins des Alpes sont en cours d'éradication : 300 ont déjà été abattus en 2013, et les 300 restants devraient l'être à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Certains membres de cette espèce protégée sont infectés par le germe de la brucellose, qui menace de contaminer les fromages au lait cru. Insensible au sort des caprinés, la ministre de l'écologie Ségolène Royal préfère sauver l'AOC : «Je souhaite protéger la qualité des productions du terroir, donc il faut assainir le massif ». Et si elle promet de réintroduire à terme des bouquetins sur le territoire, les experts scientifiques estiment que l'abattage des seules bêtes malades aurait suffi à endiguer l'épidémie. Il apparaît que la ministre de l'écologie se prend pour la ministre de l'agriculture, défendant les éleveurs et le pastoralisme (ours et loup) plutôt que les espèces protégées. S Royal, à l'époque où elle était jeune ministre de l'environnement de F Mitterrand, lançait (en 1992) le programme LIFE qui était notamment destiné à protéger l'ours et le bouquetin. Aujourd'hui, elle snobe le projet de loi sur la biodiversité lancé par son prédécesseur P Martin. L'examen de ce texte biodiversité est repoussé à la fin de l'année. Quelles que soient ses motivations, Madame Royal s'inscrit, avec davantage de virulence, dans la ligne de nombre de ses prédécesseurs, qui n'ont jamais mené une véritable politique de protection de la nature. En retard sur ses voisins européens, la France ne compte que 1% d'aires protégées, Et la majorité de ces espaces naturels sont ouverts aux activités économiques (chasse, pêche, exploitation du bois). «La France ne sait pas vivre avec la nature : Elle considère que la faune et la flore doivent se plier aux besoins humains, et ne pas entraver leurs activités, sans quoi elle cherche à s'en débarrasser » regrette l'ethnozoologue Geneviève Carbone. La France ne devrait pas à avoir à choisir entre la survie des éleveurs et celle des prédateurs. Les deux peuvent cohabiter, à condition de changer les mentalités et de constamment surveiller les troupeaux.

29 septembre 2014..... En Haute-Savoie, de nouvelles mesures face aux bouquetins malades du Bargy. Le préfet de Haute-Savoie annonce qu'il s'apprête à demander au Conseil national de protection de la nature (CNP) une autorisation d'abattage total de tous les bouquetins qui vivent encore dans le Bargy, un massif de Haute-Savoie frappé par la brucellose, une grave maladie qui peut se transmettre aux animaux d'élevage et à l'homme. Cette demande d'abattage sera complétée par un plan de réintroduction du bouquetin à l'issue d'une période de vide sanitaire.

17 octobre 2014..... Pour EELV, la protection de la nature est une priorité : non à l'abattage massif des bouquetins en Haute-Savoie. Alors que le WWF attire l'attention sur l'effondrement des populations d'animaux sauvages, Ségolène Royal, ministre de l'écologie, affiche ses priorités : «L'activité humaine doit primer sur la biodiversité ». Effectivement, à chaque arbitrage, ce sont les populations sauvages qui sont sacrifiées. Après les loups et les ours, ce sont les bouquetins du Bargy, en Haute-Savoie, qui font les frais de cette ligne politique. Contaminés par la brucellose provenant d'élevages bovins, les bouquetins sont maintenant considérés comme une menace pour ces mêmes élevages. Une opération d'abattage a déjà eu lieu en octobre 2013 contre cette espèce protégée, Pourtant de nombreux scientifiques considèrent que l'abattage massif est contre productif : en effrayant les animaux qui fuient la zone, on stimule la propagation de la maladie. Une nouvelle opération pour «assainir le massif », selon les mots de Ségolène Royal, est prévue incessamment, malgré l'opposition de nombreuses associations. Sachant qu'un test existe permettant d'identifier les animaux porteurs de la maladie, EELV dénonce et s'oppose au massacre indifférencié de 250 autres bouquetins sur les 400 rescapés de l'opération précédente, On ne peut qu'être offusqué du cynisme administratif qui autorise de tels modes de «gestion », aussi brutaux qu'inefficaces. L'état de la biodiversité est trop grave pour se permettre d'éliminer des populations entières d'animaux sauvages. EELV demande que la préservation des écosystèmes sauvages soit considérée comme une priorité des politiques publiques. EELV espère que l'examen, toujours reporté, du projet de loi sur la biodiversité permettra d'en finir avec ce mode de «gestion » à la fois cruel et inefficace. (Julien Bayou, Sandrine Rousseau, porte-parole nationaux)

Novembre 2014..... Haute-Savoie : Résistance face à l'abattage du bouquetin. Depuis fin 2013, plus de la moitié de la population de bouquetins du massif du Bargy, en Haute-Savoie, soit 325 bêtes, a été tuée par les gardes-chasse. En cause: des cas de brucellose dans un élevage bovin en 2012, dont le virus aurait été transmis par des bouquetins. C'est donc pour éradiquer l'épizootie que le Préfet annonce l'élimination des bouquetins restants en novembre 2014. Des associations (France Nature environnement, LPO, Frapna, Agir pour la biodiversité...) et des individus s'opposent à cette politique d'abattage massif. Ils rappellent que le bouquetin Capra ibex est une espèce protégée depuis 1981. Et expliquent que des tests sérologiques fiables à 100% sont disponibles pour repérer les animaux infectés par cette maladie. Le 22 septembre 2014, une trentaine de gardes-chasse se sont lancés de nouveau à l'assaut des bouquetins. Ils ont dû faire demi-tour face à la présence de quelques dizaines de militant-e-s présent-e-s sur place pour protéger les animaux. Le 29 septembre, le préfet a annoncé le maintien de l'opération. Le bras de fer continue. (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, FRAPNA Haute-Savoie)

9 décembre 2014..... Depuis près de deux ans, la polémique enfle en Haute-Savoie. Faut-il éliminer tous les bouquetins du massif du Bargy parce qu'ils sont malades ? Mais comment donc les bouquetins de Haute-Savoie ont-ils pu se trouver au centre d'une polémique remontée par étapes jusqu'aux plus hauts sommets... de l'État ? Pour se plonger dans ce feuilleton aux rebondissements multiples, il faut d'abord zoomer sur le Bargy, un tout petit massif d'une trentaine de kilomètres carrés, accroché comme une perle à la chaîne des Aravis, près d'Annecy. L'endroit est un paradis pour les randonneurs et les montagnards, et un refuge pour les bouquetins : au début de la décennie, on comptait plus de 500 spécimens dans le secteur. Mais en 2011, la découverte d'un cas humain de brucellose, au Grand-Bomand, l'un des villages limitrophes, déclenche une tempête. La maladie peut être très grave. Elle se transmet par le lait contaminé. En pleine zone de production du reblochon, le fromage star de la gastronomie et de l'économie haut-savoyarde, l'affaire est prise très au



sérieux. Immédiatement une enquête est lancée. Elle permet d'identifier le troupeau de vaches à l'origine de la contamination. Les bêtes sont abattues dans le foulée. Mais il reste un mystère à éclaircir : d'où est venue la maladie ? Les scientifiques poursuivent leurs investigations et finissent par identifier un coupable: le bouquetin du Bargy. C'est dans ce massif que le dernier cas de brucellose connu en Haute-Savoie s'était déclaré en 1999. Dès lors, il ne reste plus qu'à échafauder une hypothèse qui va se vérifier: la maladie s'est "cachée" pendant plus de 10 ans, utilisant les bouquetins comme "relais silencieux". Des prélèvements sur le terrain achèvent de confirmer ce scénario. «Dès lors, nous étions face à un défi, explique un rapport de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Comment gérer un foyer de brucellose, avec un réservoir sauvage chez une espèce protégée, en plein cœur du bassin de production du reblochon fermier au lait cru ?» L'enjeu est de taille. L'affaire est ultrasensible, sur ce territoire où une alerte sanitaire mal maîtrisée pourrait mettre en péril toute la filière reblochon. En 2013, sur la base d'une dérogation à la convention qui protège le bouquetin, une première séquence d'abattage a lieu dans le massif. Gendarmes à l'appui, l'opération est spectaculaire. Les bouquetins testés positifs, ceux qui présentent des signes de la maladie et ceux âgés de 5 ans et plus - les plus touchés - sont éliminés. En tout, 322 animaux finissent chez l'équarrisseur. Problème, au printemps dernier, de nouvelles analyses indiquent que la brucellose n'a toujours pas déserté le massif. Seule bonne nouvelle : elle n'a visiblement pas migré sur les territoires voisins. C'est à partir de ce moment que l'affaire prend une autre tournure. D'abord discrètement, puis de manière de plus en plus visible, le préfet de Haute-Savoie pousse la solution qu'il juge la seule efficace: éliminer tous les bouquetins du Bargy pour casser le foyer infectieux. L'idée est radicale. Elle a pourtant le soutien d'une partie des élus haut-savoyards et surtout, des éleveurs. De la Confédération paysanne à la FDSEA, en passant par la Chambre d'agriculture, c'est tout le monde agricole local qui s'emploie à défendre cette option. Mais en face, les associations écologistes, jusqu'alors prudentes bondissent. Pour elles - la Frapna en tête -, l'abattage total est un non-sens en matière de protection animale. Et il ne règle en rien en matière d'éventuelle extension de la contamination. «Pire, les animaux traqués par les chasseurs chargés de les abattre pourraient même fuir vers d'autres massifs » prévient une porte-parole. À la tête d'un collectif, l'association dégage rapport sur rapport pour contester l'éradication et saisit tout ce que le ministère de l'Environnement compte d'instances pour contester la mesure. Las. Lors de sa visite en Haute-Savoie au mois de septembre, la ministre de l'Écologie Ségolène Royal lâche: «Il faut assainir le Bargy. » Pour le préfet, le message est clair. Quels que soient les avis qui seront rendus, il prendra sur lui, comme la loi l'y autorise, de demander l'abattage total. Il finit même par l'annoncer officiellement. Cependant, dans le même temps, le feu vert ministériel met à l'œuvre d'autres forces qui vont tirer dans l'autre sens, en mettant en avant le poids des études scientifiques. Ces arguments vont finir par porter. Le 20 novembre dernier, à l'issue d'une réunion houleuse, le Conseil national de protection de la nature (CNP) rend un avis opposé à l'abattage de tout le cheptel. La décision n'est pas surprenante. Elle était même courue d'avance et devait être contournée. Mais le coup de théâtre vient du ministère de l'Écologie. Ségolène Royal demande au préfet "de revoir le protocole d'abattage", En d'autres termes, elle ordonne au représentant de l'État en Haute-Savoie de revoir totalement sa stratégie. Le revirement est brutal. Mais il s'explique. Politiquement, il est impossible d'ouvrir un nouveau front. L'expérience violente de la contestation contre le barrage de Sivens, dramatiquement illustrée par la mort d'un jeune militant, et la crainte de voir des opposants radicaux investir le massif du Bargy - même si l'hiver et l'altitude pouvaient dans l'immédiat limiter le risque - sont à coup sûr passés par là. De même qu'un fort lobbying exercé sur le ministère de l'Écologie. Mais également jusqu'à Matignon et à l'Élysée. Voici comment les bouquetins de Haute-Savoie sont désormais connus... jusqu'aux sommets de l'État.

9 décembre 2014..... La manière de se débarrasser de la brucellose qui infeste certains animaux (dont les bouquetins) fait polémique en Haute-Savoie : Médecin, ex-président de l'Assemblée nationale, redevenu député de Haute-Savoie, Bernard Accoyer doit adresser cette semaine un courrier aux ministres de l'Écologie, de l'Agriculture, des Affaires sociales ainsi qu'au Premier ministre. Dans ce document, que ce sont procurés des journalistes, l'élu haut-savoyard fustige «les pressions [...] insupportables et inacceptables » des groupes qui s'opposent à l'abattage. Et surtout, il prévient le gouvernement: «tout renoncement, tout retard supplémentaire engagerait la responsabilité des autorités publiques au même titre que les scandales sanitaires que la France a connus dans les années 1980» «Et là, a-t-il ajouté, personne ne pourra dire qu'il ne savait pas. »

16 décembre 2014..... Un collectif de défenseurs des animaux sauvages dont Allain Bougrain Dubourg, Fabrice Nicolino et Yves Paccalet, milite pour voir évoluer le statut juridique de l'animal et que soit reconnue sa condition d'être sensible. Ils demandent que l'on cesse de diaboliser le loup. La défense des bergers et de leur cheptel, que la réintroduction du loup ne menace que marginalement, ne doit pas faire oublier les dégâts causés par le pastoralisme moderne. Les loups redeviennent chaque jour un peu plus des cibles. Tel syndicaliste paysan offre 1000 euros de prime pour la peau d'un animal, tel maire de village promet 2000 euros pour la capture d'un individu. On oublie très opportunément les impacts négatifs occasionnés par le pastoralisme, dont les pratiques ont bien changé. En moyenne, les troupeaux sont passés de 200 brebis au milieu du XXe siècle à plus de 500, voire 1000 à 3000 de nos jours. Combien de plantes et d'insectes typiques des espaces ouverts traditionnels ont été détruits sous l'assaut des troupeaux en surpâturage qui piétinent et éliminent la végétation sous des déjections contaminées par les médicaments ? Que dire aussi de la perte en diversité des insectes pollinisateurs et autres invertébrés (des criquets aux sauterelles) ou des maladies transmises par les concentrations excessives d'ovins en direction de la faune sauvage de chamois et bouquetins ? On pourrait ajouter bien d'autres facteurs négatifs comme la pollution, la compaction de zones humides, la perte de cohésion des sols de pente, la dominance d'espèces végétales nitrophiles. La question se pose de savoir pourquoi la France ne pourrait pas héberger quelques centaines de loups quand nos voisins, l'Espagne et l'Italie, en tolèrent chacun quatre à huit fois plus, sans avoir pour autant sacrifié le pastoralisme. Dans tous les



cas, le loup bénéficie pour son expansion du retour des grands ongulés sauvages (chevreuils, chamois, sangliers) bien plus que du cheptel domestique. Les attaques par les chiens errants, les morts naturelles dans les ravins, qui sont plus nombreuses que celles des loups, ne sont pas assez prises en compte. Au total, nous affirmons que le loup joue un rôle essentiel dans certains processus-clés des écosystèmes. Situé au sommet des réseaux trophiques avec le lynx, le loup détient la palme des effets en cascade positif sur la biodiversité, en Europe comme en Amérique. Peut-on sérieusement croire qu'un grand pays comme la France est incapable de trouver une solution à la problématique du loup ? C'est une question de volonté, mais une grande partie du monde agricole refuse hélas toute discussion. Accepter la présence d'un animal comme le loup serait un symbole d'espoir pour ce XXI<sup>e</sup> siècle si préoccupant. Nous souhaitons vivement une approche responsable et éthique, loin des démagogies coutumières.

- 23 mai 2015..... Dans les gorges de la Bourne (Vercors), un bouquetin abattu par les gendarmes. Un bouquetin âgé de 18 ans a été capturé puis abattu par les gendarmes le 10 mai dans les gorges de la Bourne près de la commune de Pont-en-Royans (Isère), sur décision préfectorale. Repéré par les militaires de la Chapelle-en-Vercors plus tôt dans la journée, l'animal divaguait sur la départementale 531. Selon un témoin, le bouquetin s'en venait cogner contre certains véhicules. Surnommé "bleu-bleu", il présentait, selon les autorités, un danger de circulation. C'est pourquoi il était rapidement capturé par les gendarmes. «Nous étions un dimanche, dans un long week-end, je pense que des personnes ont paniqué», explique Catherine Brette, présidente du Parc naturel du Vercors. En effet, quelques heures après la capture, la préfecture de la Drôme donnait l'autorisation aux militaires d'abattre le bouquetin des Alpes, espèce protégée depuis 1976. « C'est un vrai manque de professionnalisme, peste Catherine Brette, ils auraient dû l'endormir et le relâcher. Ce sont des gens sans doute inexpérimentés qui ont pris cette décision, car il n'y avait aucune raison de l'abattre ». «Quand nous sommes intervenus, il était déjà mort», explique encore Benoit Betton, chargé de la biodiversité au Parc du Vercors. Fiché depuis son introduction dans le début des années 2000, "bleu-bleu" faisait partie du paysage local, car isolé du troupeau. Depuis, plusieurs associations de défense des animaux pestent contre cette décision préfectorale. Des plaintes pourraient être déposées prochainement.
- 27 mai 2015..... Bouquetin abattu en Vercors: Le Parc naturel régional conteste les explications de la préfecture. L'affaire du bouquetin capturé dans les hautes gorges de la Bourne (Drôme) puis abattu par les gendarmes fait encore réagir, l'espèce étant protégée. Le Parc naturel régional du Vercors, qui s'était déjà exprimé dans nos colonnes, en a remis une couche sur «cet épisode plus que fâcheux », dans un communiqué: «Les services de la préfecture ont fait savoir que l'animal était dangereux, ce que de nombreux témoignages viennent contredire. Il a par contre pu devenir stressé lorsqu'il a été sanglé par les gendarmes. Il a également été dit qu'il était blessé, or l'autopsie a révélé que cet individu était en très bon état de santé, malgré son âge ».
- 3 juin 2015..... Le bouquetin est une espèce protégée. Après avoir frôlé la disparition de justesse au dix-neuvième siècle, il a reconquis des espaces où il n'aurait jamais dû disparaître. Et à la faveur de réintroductions dans les Alpes, il a recolonisé des falaises, y compris en basse altitude, montrant ainsi des capacités d'adaptation étonnantes à des substrats rocheux. Excellent rochassier, il se montre ainsi près de l'homme et des activités humaines. Et, à cette fin, il «paie» cher cette proximité dans le Bargy où il est quasiment exterminé du fait qu'il serait transmetteur de la tuberculose à des bovins qu'on protège à des fins de fromage (reblochon) ! Et si, dans le Vercors, cette pratique d'élimination n'est pas encore appliquée, on ne peut que s'inquiéter de ce tir d'un mâle au pont de la Goule Noire qui, sous le prétexte d'agressivité, a été éliminé lui aussi sans ménagement. Alors, les efforts des protecteurs de la nature seront réduits à néant ! Ce mâle de bouquetin, qui venait de la Vanoise, transplanté dans le Vercors, a connu une drôle de fin. Pourquoi ne pas avoir pris pour exemple le jeune mâle de 4 ans qui manifestait, lui aussi, une agressivité dans les petits goulets de la Drôme et qui a été déplacé dans une zone plus sauvage des Gorges de la Bourne ! Pourquoi ces méthodes expéditives qui ne sont pas à l'honneur de l'homme qui ne s'embarrasse pas de fioritures et de sentiments ! Au nom de quoi l'homme peut-il se targuer de jouer le justicier, privant ainsi les observateurs de les voir évoluer dans leur milieu de prédilection, les substrats escarpés, et de s'arroger le rôle de régulateur, sûr de lui, et sans manque de concertation !
- 18 septembre 2015..... En Haute-Savoie, la préfecture autorise l'abattage de bouquetins du Bargy. La préfecture de la Haute-Savoie, qui vient d'autoriser l'abattage partiel du cheptel de bouquetins dans le massif du Bargy pour lutter contre la brucellose, une maladie Infectieuse, a provoqué hier la colère d'associations de protection de la nature qui dénoncent un «mauvais scénario ».
- 10 octobre 2015..... Haute-Savoie: Brigitte Bardot veut sauver les bouquetins du Bargy. Soixante-dix bouquetins du massif du Bargy ont été abattus les 8 et 9 octobre sur ordre du préfet de Haute-Savoie dans le cadre de la lutte contre l'épizootie de Brucellose. Une infection qui touche 40% des bouquetins du massif et fait planer une menace sur l'élevage haut-savoyard, la maladie étant transmissible à l'homme via le lait. Alors que le collectif d'associations de défense des bouquetins dénonce une méthode expéditive et brutale, les ruminants se sont découvert un nouveau soutien de poids en la personne de Brigitte Bardot, qui a écrit à François Hollande hier pour solliciter une grâce présidentielle pour les 400 animaux survivants.
- 13 octobre 2015..... Massacre de bouquetins à l'hélicoptère en Haute-Savoie : Si ce n'était pas Apocalypse Now, la scène y ressemblait : jeudi 8 et vendredi 9 octobre, des tireurs à bord d'hélicoptères ont abattu 70 bouquetins dans le massif du Bargy, en Haute-Savoie. 200 gendarmes pour boucler les accès à ces montagnes, des gardes de l'Office national de la chasse réquisitionnés dans toute la région: l'objectif était de tuer jusqu'à 250 bouquetins et d'en épargner 75 tout au plus. Car parmi ces caprins, certains sont atteints de brucellose, une maladie infectieuse qui avait disparu pendant des années avant de surgir à nouveau dans le département en 2012. Depuis des mois, les éleveurs s'inquiétaient que les bouquetins ne





transmettent leur maladie aux troupeaux de bovins. Et même aux hommes : en 2012, deux adolescents contaminés avaient souffert de syndromes grippaux. Malgré des rapports scientifiques très critiques sur les abattages massifs, le préfet de Haute-Savoie a ordonné, le 16 septembre, la suppression des deux tiers des bouquetins du massif, pour «constituer un noyau sain ». Pour les défenseurs des animaux, cette décision d'abattre massivement une espèce protégée, sans faire de distinction entre les malades et les bien portants, est absurde et contre-productive : l'opération risque de pousser les animaux restants vers d'autres massifs ou d'attirer des mâles des alentours auprès des femelles survivantes. Vouloir éradiquer la quasi-totalité du cheptel ne ferait que contribuer à propager la maladie, assurent-ils. Ils proposent plutôt de recourir à la vaccination ou d'endormir les caprins puis de déterminer ceux qui sont atteints grâce à un test réalisable sur place, ce qui permettrait d'épargner les individus sains. «En deux jours, ils ont abattu 70 animaux, 10% seulement étaient séropositifs », soupire Eric Feraille, professeur de médecine et président de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature. Son organisation, ainsi que plusieurs autres associations, ont déposé le 25 septembre un recours en référé auprès du tribunal administratif de Grenoble, dont l'audience doit se tenir le 19 octobre. Est-ce dû à la pression des associations ? La préfecture a suspendu les opérations «jusqu'à nouvel ordre ».

19 octobre 2015..... Haute-Savoie: le sort des bouquetins se joue au tribunal : Le tribunal administratif de Grenoble doit se prononcer aujourd'hui sur la validité de l'arrêté du préfet de Haute-Savoie, qui prévoit l'abattage de tous les bouquetins du massif du Bargy, à l'exception d'un petit noyau préservé de la brucellose. Une mesure combattue par des associations environnementalistes. Dans ce contexte, Le Dauphiné Libéré a pu se procurer une note confidentielle. Selon la direction générale de l'Alimentation, les risques de la perte pour la France du statut de «pays officiellement indemne de brucellose », selon les critères de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), seraient extrêmement destructeurs pour tout ce pan de l'économie.

20 octobre 2015..... À Grenoble, passe d'armes au tribunal sur la question des bouquetins du Bargy. Nouvel épisode dans le feuilleton des bouquetins du Bargy (Haute-Savoie) malades de la brucellose. Le tribunal administratif de Grenoble examinait hier un recours déposé par plusieurs associations (Frapna, LPO, One Voice et ASPAS) contre l'arrêté du préfet de Haute-Savoie, prévoyant l'abattage de 200 à 300 bouquetins, c'est-à-dire la totalité des animaux du massif, à l'exception d'un noyau sain de 75 individus. La mise en œuvre de cet arrêté avait débuté le 8 octobre dernier, avant d'être suspendue. «Il n'y a aucune certitude sur cet abattage total. Or, s'il n'est pas total, ce ne serait qu'une boucherie pour rien du tout. Car il ne suffit que de quelques survivants pour que la maladie persiste », a critiqué Me Benoît Candon, avocat des associations. Venu en personne défendre son arrêté - fait rare dans ce type d'affaire - le préfet Georges-François Leclerc, a pour sa part insisté sur «l'urgence à agir» face «au caractère imprévisible d'une contamination» des vaches laitières du Bargy. Hier, un document confidentiel du ministère de l'Agriculture, révélé par Le Dauphiné Libéré, avait pointé un risque encore plus large de voir la France perdre son statut de pays indemne de la brucellose, avec de lourdes conséquences surtoutes les exportations de viandes et de produits laitiers. «L'action est disproportionnée », a néanmoins estimé Me Candon qui a plaidé pour un processus de vaccination des bouquetins. Le préfet s'est refusé à opter pour une telle option, en évoquant «les nombreuses incertitudes sur la pertinence de la vaccination ». Il a enfin dénoncé les “manœuvres dilatoires, rumeurs et pressions” du camp adverse. «Je ne suis pas là pour être l'arbitre des élégances des uns ou des autres », lui a rappelé le juge. La décision sera rendue avant la fin de la semaine.

22 octobre 2015..... Haute-Savoie: la justice autorise l'abattage des bouquetins. Le tribunal administratif de Grenoble a refusé, hier, de suspendre l'arrêté préfectoral autorisant l'abattage d'un troupeau de près de 300 bouquetins sur le massif du Bargy, atteints de la brucellose. La demande émanait de la FRAPNA et de plusieurs associations environnementales. Ces derniers ont fait appel devant le Conseil d'Etat. Tandis que Nicolas Hulot a lancé, à leurs côtés, un appel à Ségolène Royal pour que la ministre prenne en urgence une initiative de médiation. Les associations plaignantes, qui prônent des méthodes alternatives, ont aussitôt fait savoir qu'elles allaient attaquer l'arrêté préfectoral devant le Conseil d'Etat.

Novembre 2015..... Les bouquetins du Bargy en sept points clés. Environ 450 bouquetins demeurent actuellement sur le Massif du Bargy (Haute-Savoie) et peuvent cohabiter pendant les périodes d'estive avec les troupeaux. C'est une espèce protégée au niveau national et international. Ils constituent un attrait touristique majeur pour ce territoire de montagne. En réaction après 2 cas de brucellose détectés en 2012 chez 2 bovins et 2 jeunes humains, près de 350 bouquetins ont été abattus, une forte proportion d'entre eux en parfaite santé.

1) Les bouquetins du Bargy représentent un risque très faible pour le cheptel. Les 14 experts européens indépendants, parmi eux 13 vétérinaires, qui ont travaillé entre octobre 2014 et juillet 2015 sous l'égide de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) sont unanimes pour affirmer que les bouquetins du Bargy ne représentent pas un danger significatif pour le cheptel domestique (niveau «quasinul» à «minime ») et que le risque actuel pour l'homme est «quasi-nul». Selon eux, ce risque «est très inférieur au risque lié à la brucellose importée qui représente plus de 80% des cas de brucellose humaine en France chaque année ». 2) Il faut bien entendu éradiquer la brucellose du massif du Bargy. La brucellose est une maladie sérieuse, dont le traitement dans les rares cas humains nécessite un traitement conséquent par antibiotiques.





Par ailleurs, elle porte un préjudice moral et économique certain aux élevages infectés et à leur production. Il faut bien entendu que des mesures salées prises pour protéger les élevages et pour éradiquer l'infection. Mais pour atteindre cet objectif, l'abattage massif de bouquetins sains est une erreur et une aberration. 3) Les abattages décidés par le préfet ne constituent pas un «compromis». Alors que l'abattage de 350 bouquetins ces deux dernières années - dont beaucoup d'animaux parfaitement sains - n'a pas permis de réduire le taux d'infection de la maladie, le préfet de Haute-Savoie veut récidiver en faisant tuer tous les bouquetins non testés en 2015. Le Préfet de Haute-Savoie ne veut laisser que quelques dizaines d'animaux sur le massif du Bargy et parle de «compromis», alors qu'il s'agit d'un abattage massif et indiscriminé d'animaux protégés au niveau national et international. 4) L'abattage massif et indiscriminé n'est pas la solution. Les experts du CNPN (Conseil National de Protection de la Nature) ne s'y trompent pas en donnant un avis défavorable à la demande du préfet de Haute-Savoie. Les études conduites par les experts ont permis de démontrer que l'abattage massif, rapide, non différencié, loin de réduire la maladie, a pour conséquence d'augmenter les risques de diffusion de l'infection notamment par l'éparpillement des animaux, dans notre cas vers les Aravis. Cet éparpillement a été noté partout dans le monde où ce type de mesure drastique a été testé sur la faune sauvage: cela n'a pas marché ailleurs, cela ne fonctionnera pas ici, quoiqu'en dise le préfet de Haute-Savoie. Le remède risque d'être pire que le mal. 5) Les deux-tiers des bouquetins du massif du Bargy sont sains. D'après nos comptages, il y a actuellement environ 400 bouquetins sur le massif du Bargy, plus une soixantaine de cabris nés à l'été 2015. Parmi ces animaux, près des deux-tiers sont parfaitement sains, soit environ 300 animaux, qui ne portent pas la brucellose. Il est tout à fait possible, et c'est ce pour quoi nous nous battons, de les préserver tout en contenant l'épizootie de brucellose. 6) On sait distinguer les bouquetins sains des séropositifs. Grâce au test de dépistage in situ de la brucellose, d'une grande fiabilité, les agents de l'ONCFS ont montré qu'il est parfaitement possible d'identifier les animaux séropositifs, qui sont euthanasiés sur place par des vétérinaires. Dans la mesure où il n'existe pas de moyen de guérir les bouquetins infectés, nous ne nous opposons pas à cette pratique. En revanche, nous nous opposons à l'abattage des animaux sains. 7) Nous défendons une gestion sur plusieurs années, avec des mesures combinées. C'est non seulement préférable mais plus efficace. Les experts affirment que le problème ne saurait être traité en une année, mais qu'il faut au contraire envisager une gestion sur plusieurs années, avec des mesures combinées. Pour obtenir une réduction à moyen et long termes du foyer de brucellose, le scénario proposé par les scientifiques consiste à associer une élimination progressive des animaux séropositifs, sur quelques années, et une vaccination préventive des animaux sains. Selon les scientifiques, cette option de vaccination permettrait de diminuer fortement le risque de contamination des animaux séronégatifs relâchés, et donc d'envisager une diminution durable du risque pour la population de bouquetins du Bargy. C'est cette solution qui offre un compromis entre préservation de la nature et intérêts agricoles et c'est pourquoi nous attaquons l'arrêté préfectoral d'abattage massif en justice. FNE, FRAPNA, LPO, Agir pour la biodiversité, ASPAS et One Voice demandent qu'on les aide à protéger les bouquetins.

4 décembre 2015..... En Haute-Savoie, l'abattage des bouquetins est remis en cause. Pourtant confortée par une décision de justice en octobre, la mesure d'abattage de tous les bouquetins au massif du Bargy (Haute-Savoie), pour lutter contre la brucellose, semble une nouvelle fois remise en cause, même si aucune décision officielle n'a été rendue publique. La perspective d'une médiation, conduite sous l'égide de la fondation Nicolas Hulot expliquerait cette nouvelle volte-face du gouvernement. Une perspective qui inquiète le monde agricole. «Si les élus ne prennent pas leurs responsabilités, nous ferons le nécessaire nous-mêmes» a prévenu le président de la FDSEA des Savoie.

15 juin 2016..... Les bouquetins du Bargy ne seront pas tous flingués. Le bouquetin est un animal aux sabots magiques, qui se transforment en chaussons d'escalade. Qui ne l'a jamais vu monter une paroi verticale ne sait encore rien de la beauté, du monde. Mais il y a la brucellose, maladie qui passe des troupeaux de bovins aux herbivores sauvages, et touche parfois les humains. En 2012, des cas de brucellose sont découverts dans un élevage laitier du Grand-Bornand (Haute-Savoie, massif du Bargy). Les dents claquent, surtout celles des producteurs de reblochon dont la réputation risque d'être atteinte. Or une partie des bouquetins sont porteurs de la brucellose. Sans s'appuyer sur aucun avis scientifique, les autorités politiques s'emballent. On tue 197 bouquetins en octobre 2013, en s'asseyant sur le statut de protection de l'espèce. Et encore 70 en octobre 2015, dont de tout jeunes cabris. Il faut éradiquer tous les bouquetins, et pendant tout ce temps, les écologistes qui protestent sont considérés comme des irresponsables et des assassins par procuration. Et puis, comme par miracle, tout cesse. La mère Royal, qui ordonnait auparavant l'abattage de la totalité des bouquetins, et son compère de l'Agriculture Le Foll, décident ces jours derniers qu'on peut se contenter de repérer les animaux malades et de les tuer. Les autres vivront. L'explication est simple: il a fallu donner un peu de crédibilité à la nouvelle secrétaire d'État à la Biodiversité, Barbara Pompili, ancienne d'EELV. Et c'est à elle d'ailleurs, qu'on a donné la primeur de l'annonce. De bout en bout une gestion politique présentée comme une affaire purement technique. On tâchera de s'en souvenir.

13 juillet 2016..... Dans le Bargy, les bouquetins sèment la discorde. La gestion d'une épizootie de brucellose oppose agriculteurs et associations environnementales. Entre deux téléskis à l'abandon, Antoine, Laurent et Marc grimpent droit dans la pente. Leurs lourdes chaussures d'alpinisme et les bâtons de marche sur lesquels ils poussent vigoureusement ne sont pas signe de promenade d'agrément. Le fusil hypodermique sanglé sur le sac à dos de 45 litres de Marc le confirme. Dès l'aube, ces techniciens de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) sont partis «au bouquetin», dans le massif du Bargy, en Haute-Savoie. «On n'est jamais certains d'en trouver; encore moins d'en attraper, prévient Jean-Philippe Herbaut, chef du service départemental de l'ONCFS. Le milieu naturel dans lequel nous évoluons impose sa loi». Début juillet, les trois agents spécialisés dans la biodiversité et la police de l'environnement mènent une dernière opération de capture par télé-anesthésie avant l'arrivée des touristes. Leur mission consiste à dépister les bouquetins positifs à la brucellose, à euthanasier les individus infectés, et à poser sur les animaux sains des colliers GPS et VHF afin de suivre



leurs déplacements quotidiens comme saisonniers. Maladie infectieuse, la brucellose touche les ongulés - domestiques ou sauvages - et se transmet par voie vénérienne ou par ingestion d'herbe souillée. Elle provoque chez eux fausses couches et polyarthrites. Mais elle peut aussi contaminer l'être humain par contact ou ingestion de produits dérivés du lait cru, comme le reblochon. Or la chaîne du Bary, située entre les Aravis et le plateau des Glières, en Haute-Savoie, trône au cœur du bassin de production de ce fromage AOC. Et le sort des bouquetins qu'elle abrite oppose farouchement agriculteurs et associations de protection de la nature depuis qu'en 2012 deux enfants d'éleveurs de la proche commune du Grand-Bornand (Haute-Savoie) ont contracté la maladie après avoir consommé les produits laitiers émanant d'un troupeau local dont une vache était infectée. Les malades ont reçu un traitement antibiotique, des reblochons vendus dans toute la France ont été détruits et le troupeau a été euthanasié. Des analyses sérologiques effectuées en 2013 ont révélé que 38% de la population des bouquetins du Bary (de 350 à 400 individus) et 72% des femelles de plus de 5 ans étaient infectés. Mais la probabilité est forte que les bouquetins aient été contaminés par des bovins fréquentant les mêmes alpages qu'eux, en... 1999, date de la dernière épizootie de brucellose. Ces bouquetins auraient formé, depuis lors, un «réservoir sauvage silencieux». Au nom du risque sanitaire, pourtant infime, et de celui de la perte pour la France du statut européen «indemne de brucellose», essentiel pour le commerce des produits au lait cru et l'économie de la filière bovin, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et le syndicat interprofessionnel du reblochon prônent l'éradication systématique des bouquetins du massif. Des associations environnementales, telles que l'Association pour la protection des animaux sauvages, s'opposent de leur côté à l'abattage sans distinction entre individus sains et malades d'une espèce protégée depuis 1982. Tenus au devoir de réserve mais considérés comme le bras armé des pouvoirs publics en matière environnementale, les techniciens de l'ONCFS appliquent les ordres et les contre-ordres. Ils se sont trouvés au cœur d'épisodes retentissants qui ont provoqué l'occupation du massif du Bary par les associations environnementales. Comme en octobre 2013, quand la préfecture a pris un arrêté ordonnant l'abattage de tous les bouquetins de 5 ans et plus, soit 50% de la population de la chaîne. Ils en ont alors abattu 197 en deux jours, tous hélistreuilés et envoyés à l'équarrissage sans qu'aucun test sérologique soit pratiqué. Ou en octobre 2015, lorsqu'ils ont tué 70 bouquetins en deux jours - dont un infime pourcentage était séropositif - parce que la préfecture souhaitait la seule subsistance d'un «noyau sain ». Mais les partisans de l'éradication ont récemment perdu du terrain. Dans une directive datée du 12 mai, les ministres de l'agriculture et de l'environnement, Stéphane Le Foll et Ségolène Royal, et la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, Barbara Pompili, sont revenus sur la décision d'abattage massif du préfet. Sur la base de travaux scientifiques, ils se sont prononcés pour «un assainissement sélectif des animaux ». Par ailleurs, le 28 juin, le tribunal administratif de Grenoble a annulé l'arrêté préfectoral d'octobre 2013. Reste que les éleveurs menacent eux aussi d'user de recours juridiques. Dans l'intervalle, les bouquetins ont appris à repérer les hommes à casquettes et uniformes de l'ONCFS. Et ils aiment se laisser approcher avant de détalier. En haut d'un amas de pierres, à deux cents mètres en amont, un éterlou (jeune mâle âgé d'un à deux ans) et une étagne (femelle) prennent le soleil. Le tireur doit décocher sa fléchette, depuis une distance de cinq à vingt mètres, dans une partie charnue: le haut de l'épaule ou le postérieur. Cela implique d'anticiper les déplacements de l'animal. Les agents de l'ONCFS y sont presque parvenus quand les deux bêtes se font la belle. «Ça va être un jour sans », bougonne Marc, l'homme au fusil hypodermique. «Mes gars n'aiment pas l'échec, sourit M. Herboux. Rentrer bredouilles, pour eux, c'est n'avoir pas fait son travail ». Tout en barres rocheuses et en éboulis, ce massif de plus de 3800 hectares est le paradis des créatures à quatre pattes et à sabots. Antoine, Laurent et Marc se remettent à tracer leur chemin dans les creux et les bosses. Dans la combe de Montarquis, à plus de 2000 mètres d'altitude, ils effectuent enfin leur première capture du jour au pied d'une cheminée rocheuse. Un éterlou, après trois heures de crapahute. Le prélèvement révèle qu'il est sain. Au grand dam du gypaète barbu, vautour des alpages qui survole la zone, Joël, le vétérinaire libéral dépêché pour la journée par la direction départementale de la protection des populations, ne pratiquera pas l'euthanasie par injection létale qu'il est seul habilité à réaliser en cas de capture d'un animal contaminé. On profite de l'occasion pour mesurer les cornes et la piste du prisonnier temporaire et procéder à d'autres prélèvements biologiques. L'opération dure une vingtaine de minutes ; tous les examens effectués sont consignés sur une fiche. Trop fluet pour porter un collier GPS, l'éterlou repartira avec deux boutons d'oreille verts numérotés. Ce code couleur repérable à la jumelle indique qu'il a été testé négatif en 2016. On libère ses pattes entravées et on lui ôte la bonnette noire qui masquait ses yeux. Les effets de l'anesthésiant se dissipent lentement. Une poignée de neige sur les oreilles pour le stimuler, et le jeune mâle bondit et dévale la pente. En plus de six heures d'effort, les hommes de l'ONCFS réaliseront seulement deux «prises », toutes deux séronégatives. Toute politique du chiffre semble incompatible avec la colossale mission de surveillance et d'euthanasie sélective qui leur incombe. Et, sur un territoire aussi vaste, celle-ci demeurera une gageure sans vaccination des bêtes séronégatives. Il y a quelques jours, le ministère de l'agriculture a demandé à l'Agence nationale de la sécurité sanitaire et à l'ONCFS de mettre au point un protocole de vaccination qui pourrait être mis en œuvre à l'automne.

13 août 2016..... L'énigme du bouquetin sur la prairie sommitale du Mont Aiguille (Vercors) est source d'interrogation. Depuis peu, le bouquetin a fait son apparition au sommet du mont Aiguille. Une présence qui étonne les spécialistes malgré les qualités de grimpeur de l'animal dont on commence tout juste à savoir quelles vires il emprunte pour gagner la prairie (y compris de tout jeunes animaux dont on vient de repérer les traces). Le parc du Vercors a mis en place un suivi participatif et demande à tous les grimpeurs et photographes d'envoyer leurs observations (coordonnées de la personne ayant fait l'observation, date et heure de l'observation, animaux observés, localisation) à envoyer à [reserve.naturelle@pnr-vercors.fr](mailto:reserve.naturelle@pnr-vercors.fr)



8 janvier 2017..... «Bouquetin», un film de Claude Andrieux : Claude Andrieux, primé à de nombreuses reprises pour ces films lors de festivals, vient de terminer le documentaire "Bouquetin" au terme de trois années de tournage dans le massif des Écrins. Pour obtenir ce résultat sur ces animaux, seigneurs des cimes, il aura fallu pas moins de 40 heures de rushes (enregistrement vidéo), deux mois et demi de montage effectué par sa compagne Françoise et la voix off de son fils Johan. Mais le résultat est là ! Images ahurissantes, inédites et parlais intimes, Claude Andrieux voulait un film permettant aux spectateurs de découvrir et de mieux connaître cet animal et son environnement. "Bouquetin" est le deuxième volet d'une trilogie débutée avec "Discrète Chevêchette". Pour ce documentaire, Claude Andrieux s'est



adjoint le professionnalisme d'Eric Vannard, garde moniteur au Parc national des Écrins, ayant une connaissance très approfondie des bouquetins réintroduits dans les années 1960 en France. En suivant l'animal pendant les quatre saisons, tous deux emmènent le spectateur à la découverte de ce funambule des crêtes sur son terrain de prédilection, la verticalité. Tout en approchant au plus près les principaux acteurs qui étudient cette espèce emblématique des Alpes, le film "Bouquetin" tente de répondre à une question de fond: pourquoi protéger la faune sauvage et la biodiversité ? En 52 minutes, ce documentaire aux images époustouflantes, tout en sensibilité, apprend au spectateur bien des choses peu connues sur cet animal. C'est un film pour les amoureux de la montagne, pour les petits et les grands, un beau documentaire qui pose la question du partage de notre monde avec la faune sauvage et le respect qu'on doit avoir pour elle. Ce film, issue d'une coproduction entre Nomade productions, le Parc national des Écrins, TéléGrenoble et TV8 Mont-blanc, sera disponible à la fin du mois de janvier. 11 août 2017..... Un bouquetin grimpe la face sud de la Meije : l'animal est réputé agile, mais de là à s'aventurer dans cette muraille fréquentée des seuls alpinistes, étonnant ! Que s'attendait-il à voir, le guide Julien Désécures, dans la partie haute de la gigantesque face sud de la Meije (3951 mètres), ce matin du 4 août ? La vierge, certes non. Mais pas davantage un bouquetin. L'animal est réputé agile grimpeur. Mais de là à s'aventurer dans cette muraille fréquentée des seuls alpinistes, il y a un pas que la nature, pleine de ressources, a franchi, défiant notre imagination. À 150 mètres de l'arête sommitale et de la troisième dent, à plus de 3 700 mètres d'altitude, la vision a tout autant subjugué le professionnel basé à Passy (Haute-Savoie) et son épouse, en train de gravir l'historique voie Mayer Dibona, cotée Très difficile, qu'une apparition divine. «Il était dans un couloir raide, dans des rochers pourris, entre les deuxième et troisième dents, explique Julien Désécures. On avait bien vu quelques crottes, plus bas, mais on ne s'y attendait vraiment pas. À ce moment-là de l'itinéraire, il faut effectuer un rappel de dix mètres. On se demande comment il a pu gérer ça. D'abord on a commencé à recevoir des pierres et puis j'ai levé la tête et je l'ai vu. » Une cordée suivante, essuyant quelques rafales de cailloux à son tour, se mit à sermonner Julien. «Mais c'est pas nous, c'est le bouquetin », leur a-t-il répondu, peinant à convaincre les alpinistes qu'il ne se payait pas leur tête. Et de préciser: «Le bouquetin était en adhérence, c'était très raide et lui semblait tranquille, il allait et venait et léchait un rocher. » Comment ce jeune bouquetin, en pleine forme, pouvait-il se trouver dans la partie finale d'une voie historique de l'alpinisme, la première ouverte dans cette immense paroi de 900 mètres sur 2 kilomètres de large, en 1912 par Angelo Dibona ? Comment a-t-il pu traverser le couloir Zsigmondy puis remonter les rochers sur le côté ouest du bastion central avant de s'engager dans le couloir qui sépare la 2e et 3e Dent jusqu'à plus de 3 700 mètres ? Ces questions, d'autres témoins ayant vu l'animal, à quelque 200 mètres au-dessus des dernières bandes de neige se la posent encore. Au refuge du Promontoire, sur les hauteurs de la Bélarde et du Vénéon, le gardien Frédi Meignan n'en revient toujours pas: «Pour parvenir à la 17e longueur de l'itinéraire il a répété la voie Mayer Dibona ! Ce qui m'étonne aussi c'est que dans le vallon des Etançons on n'a jamais vu de bouquetins, on n'a que des chamois». Du côté du Parc national des Ecrins, Pierre-Henri Peyret, le chef de secteur Oisans-Valbonnais, semble moins surpris: «C'est certes inhabituel. mais pas rarissime. De jeunes bouquetins sont en quête de nouveaux territoires de vie, on a en a retrouvé plusieurs dans des vallons où ils n'avaient pas l'habitude d'aller. » Et de rappeler leurs étonnantes capacités. «Ils montent sans aucune contrainte de pente. Leurs sabots fendus en deux dans une matière très molle, caoutchouteuse, leur confèrent une grande adhérence.» Autre élément d'explication de cette dynamique animale exploratoire: les fortes températures. «Par ces températures, les bouquetins peuvent monter assez haut, pour chercher le frais, la nature et la nourriture, comme ils descendent bas en hiver avec la neige»

26 novembre 2017..... Le bouquetin est un bon exemple de mammifères protégés en France : Dans les Alpes comme dans les Pyrénées, les bouquetins avaient presque disparu dans le courant du XXe siècle. Protégé par un arrêté depuis 2007, le bouquetin des Alpes commence à repeupler les flancs des montagnes de plusieurs départements français depuis les années 1960. La restauration de l'espèce, grâce à la mise en place d'espaces protégés (le Parc national de la Vanoise, 1963) et la réalisation d'opérations de réintroduction, a permis d'atteindre le chiffre de 9000 spécimens en 2010. Le bouquetin ibérique avait disparu depuis 2012, aussi, par l'arrêté ministériel, les réintroductions de l'espèce ont débuté en 2014 dans les Pyrénées, avec environ 20 individus relâchés dans deux parcs naturels. Si le bouquetin des Alpes est encore classé en «quasi menacé », les mesures de protection qui ont été prises devraient assurer la pérennité de l'espèce. C'est plus compliqué pour le bouquetin ibérique, dont deux sous-espèces sont déjà éteintes. L'espèce est encore considérée comme «en danger», en France, à cause du nombre faible d'individus et de la consanguinité qui menace aussi l'ours dans ce massif.

6 mai 2019..... Les bouquetins en Chartreuse, neuf ans après la réintroduction : Emblème de la protection de la nature alpine, le bouquetin est un animal de milieux rocheux que l'on peut parfois observer jusqu'à assez basse altitude. En Chartreuse, il fréquente principalement les barres rocheuses, les pentes raides et les milieux ouverts à proximité



d'escarpements rocheux où il peut se réfugier pour se protéger ou fuir de potentiels prédateurs. Les bouquetins font preuve d'une grande capacité d'adaptation en fonction des conditions météorologiques, de la végétation ou des activités humaines. Lorsqu'il fait trop chaud ou que la tempête s'abat sur le massif, ils n'hésitent pas à s'abriter à l'entrée des cavités ou des abris sous roche, parfois en compagnie de chamois. Lorsque les pentes sont blanchies par la neige, les bouquetins utilisent les versants qui déneigent le plus vite ; on peut donc les observer sur les pentes les plus raides exposées à l'est, à l'ouest ou au sud. Au printemps et à l'automne, ils n'hésitent pas à s'aventurer sur le plateau de l'Alpe et de l'Alpette, qu'ils quittent dès que les troupeaux montent en estive. Le reste de l'année, ils peuvent être observés au milieu des pinèdes de pins à crochet, des clairières de l'étage subalpin et des dalles de lapiaz. En 2010 et en 2011, le Parc naturel régional de Chartreuse a réintroduit 30 bouquetins des Alpes, sur la commune d'Entremont-le-Vieux, au pied de la Réserve Naturelle Nationale des Hauts de Chartreuse. Afin de mixer les origines du noyau de population de Chartreuse, 15 bouquetins ont été capturés en 2010 sur la Réserve de Belledonne-Sept Laux gérée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et 15 autres bouquetins ont été capturés en 2011, dans le Parc national de la Vanoise, sur la commune de Champagny-en-Vanoise. Un peu plus de 8 ans après les dernières opérations de réintroduction de bouquetins des Alpes en Chartreuse, le bilan est assez contrasté. Étant donné qu'aucun animal né en Chartreuse n'a été équipé de dispositif de marquage ou de géolocalisation et que les milieux fréquentés ne facilitent pas l'observation visuelle, la précision des connaissances concernant la répartition géographique des animaux et la dynamique de la population a diminué au fur et à mesure des années. Répartition géographique et habitats : Depuis 2010, les bouquetins sont toujours majoritairement observés sur deux secteurs : le Granier et l'entité «Pinet – Fouda Blanc – Roche Fitta ». Ces deux secteurs sont ce que l'on appelle des «sites vitaux », car ils sont utilisés au moment du rut (décembre), des naissances (juin) et pendant la période hivernale. Les femelles et les jeunes animaux sont particulièrement fidèles à ces sites tout au long de l'année. Les mâles, hormis pendant la période du rut, sont beaucoup plus mobiles et visitent largement la moitié Est du massif de Chartreuse. L'axe de circulation utilisé par les bouquetins (ou corridor) est guidé par les crêtes rocheuses et les vires (sangles) des Hauts de Chartreuse jusqu'au Mont Saint-Eynard. Les animaux sont régulièrement observés du Granier aux crêtes de Bellefont, mais également sur Pravouta en passant par la Dent de Crolles, puis de façon plus anecdotique sur les crêtes du Saint-Eynard. En 2011, des mâles ont aussi été observés sur les crêtes du Mont Joigny, de l'Outheran et de Roche Veyrand. Par contre, aucune observation n'a encore été répertoriée sur le secteur du Grand Som, de Chamechaude, du Charmant Som et de la Sure. Sur ces derniers secteurs, le bouquetin est souvent confondu avec le mouflon. Dynamique de la population : Sur une soixantaine de bouquetins (évaluation au doigt mouillé), nous comptabilisons actuellement au maximum 8 bouquetins marqués (boucles aux oreilles et collier), dont 7 femelles et 1 mâle. En 2018, 6 cabris ont été observés, ce qui est relativement faible. Cependant nous pouvons retenir qu'au cours des neuf premières années, l'indice de reproduction est globalement bon (supérieur à 0,8). Le point particulièrement positif est que des naissances gémellaires ont été observées quasiment tous les ans, ce qui est relativement rare chez le bouquetin et signe d'une bonne dynamique. Le point le plus négatif est que la mortalité relativement importante les premières années a ralenti la croissance de la population et n'a pas permis d'avoir un décollage démographique important comme espéré. Les femelles originaires de la Vanoise ont très peu participé à la reproduction et plusieurs ont été emportées par des avalanches avec leurs cabris. Il est aujourd'hui impossible d'évaluer si les animaux de la Vanoise ont pu contribuer significativement au brassage génétique de ce noyau d'animaux réintroduits. Il est important de rappeler que le bouquetin des Alpes est une espèce qui a été sauvée in extremis de l'extinction et qui a subi, suite à son sauvetage et aux différentes réintroductions, des goulots d'étranglement génétique. La pérennité d'une population animale sur le long terme étant grandement dépendante de cette diversité génétique et l'insularité de la Chartreuse rendant le brassage génétique impossible, il est important de maintenir le suivi de cette population et notamment : d'évaluer la croissance de la population, de suivre la colonisation sur l'ensemble du massif, d'étudier la diversité génétique et l'état sanitaire de la population afin d'envisager un renforcement du noyau réintroduit. La réintroduction de cette espèce emblématique est une aventure naturaliste et humaine exceptionnelle, qui a mobilisé de nombreux agents publics (Parcs nationaux, ONCFS, ONF, Réserves naturelles, DDT, DREAL, etc.) mais qui a également mobilisé de nombreux bénévoles d'associations ou individuels (naturalistes, accompagnateurs en montagne, habitants, chasseurs, photographes...) qu'il est important de remercier.

12 janvier 2020..... Dans les Ecrins, le bouquetin victime d'un collet est mort. C'était un vieux mâle de 17 ans, bien malchanceux, qui avait été victime d'un collet en mars 2019. «Un câble métallique était profondément enfoncé dans le jarret et l'animal était affaibli. Il a fallu le capturer et l'endormir. La patte arrière droite était cisailée. Nous avons constaté la présence d'un nœud coulant, il s'agissait donc bien d'un piège artisanal. C'est une pratique lamentable», regrettait Éric Vannard, garde-moniteur et pilote du suivi de l'espèce sur le territoire. Un début de gangrène humide avait également été décelé à l'extrémité de son postérieur droit. Le bouquetin avait été libéré par des agents du parc, un marquage temporaire rose sur ses cornes permettant de le suivre au-dessus du Casset, au Monêtier-les-Bains, pendant quelques semaines. De nombreux observateurs, du parc national des Écrins ou d'ailleurs avaient permis de suivre les pérégrinations claudicantes du bouquetin. Mais cet animal a été retrouvé mort, il y a quelques jours, non loin de l'endroit où il avait été capturé l'hiver dernier. «Certes, ce mâle était âgé, mais l'accident qu'il a subi a sans doute accéléré les choses », commente Michel Bouche, technicien patrimoine du parc. «Le début de gangrène a provoqué la chute des onglons de la patte arrière gauche, limitant de fait ses capacités de déplacement et donc de nourrissage ». Pour rappel, le bouquetin fait l'objet d'un suivi méticuleux. L'espèce reste fragile dans le massif des Cerces. En cette période difficile pour eux, il est recommandé de ne pas s'approcher trop près des animaux, même s'ils sont peu farouches. Un autre spécimen avait trouvé la mort, chassé et tué



par des chiens en divagation. Il va donc de soi qu'il faut tenir son compagnon en laisse aux abords du parc et de respecter la tranquillité de la faune sauvage.

- 15 mai 2020..... A propos des bouquetins du massif du Bargy : Une annonce faite par le préfet de Haute-Savoie le 9 mai m'a fait sursauter de stupeur. Voilà qu'on reparle de l'abattage de bouquetins dans le massif du Bargy ! Pourquoi pas, si vraiment leur population est trop importante et que ces animaux sont porteurs d'une maladie qui peut être transmise à l'Homme. Par contre, abattre les bouquetins au hasard, sans tester auparavant les animaux, n'a aucun sens ! Cela ne sert à rien, si ce n'est d'en réduire le nombre. Parmi les animaux tués, il y en aura des sains. Tandis que parmi les vivants, il restera des animaux malades. C'est enfantin comme raisonnement me semble-t-il. J'ose espérer que le bon sens l'emportera et que le Préfet agira de façon à ce que ces abattages servent réellement à quelque chose de sensé ! Je précise que je ne fais partie d'aucune organisation mais que je suis en faveur d'actions utiles. On ne doit pas tuer des animaux à l'aveuglette !
- 26 août 2020..... L'abattage des bouquetins suspendu en Haute-Savoie : L'association Animal Cross a obtenu du tribunal administratif de Grenoble la suspension de l'abattage des bouquetins du massif du Bargy non testés, dans le cadre du plan de lutte contre la brucellose en Haute-Savoie. Et ce jusqu'à ce que le jugement sur le fond soit prononcé. L'arrêté préfectoral du 29 mai 2020 prévoit des captures de spécimens mais aussi et surtout l'abattage de 20 bouquetins par an sur la campagne 2020-2022 sans obligation d'examen préalable. C'est sur ce point que l'association de protection animale a fondé son action en référé. La justice lui a donné raison, estimant que l'autorité n'avait pas fourni la preuve nécessaire qu'il n'existait pas d'autre solution satisfaisante que cet abattage sans test d'une espace protégée, pour contenir la circulation de la bactérie.
- 4 septembre 2020..... Le bouquetin des Pyrénées est de retour : Avec une nouvelle génération de 70 cabris recensés en 2020, le bouquetin signe son grand retour dans les Pyrénées françaises, dont il avait disparu il y a plus d'un siècle, le couronnement d'un projet franco-espagnol au long cours. Les jeunes spécimens ont été dénombrés pour 41 d'entre eux dans le Parc National des Pyrénées, à cheval sur les départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, et pour les autres dans le Parc régional des Pyrénées ariégeoises.

+++++

Rappel des ex spéciaux de la DEV :

- 1 Le lynx (16 pages)
- 2 Les écologistes aux élections européennes (16 pages)
- 3 Le bruit (74 pages)
- 4 Les élections municipales à Voiron (Isère) (45 pages)
- 5 les élections municipales en France ( 22 pages)
- 6 L'Ours blanc en péril (19 pages)
- 7 L'Empreinte écologique et le jour du dépassement (34 pages)
- 8 Bouquetins (46 pages)

Vous pouvez demander un envoi sur un de ces points (gratuit) par mail, mais ces travaux n'ont pas été réactualisés

En préparation l'ours des Pyrénées, les marées noires sur le littoral atlantique (énorme!), le plomb et plein d'autres thèmes.

Certains travaux d'écologie politique non cités ici restent réservés aux cadres EELV et certaines grandes associations impliquées.

+++++



Photos © M. Serrano

**STOP**  
au MASSACRE  
des BOUQUETINS  
du BARGY !

LPO FRAPNA ANAFS ONE VOICE

**Je signe sur : [sauvonslesbouquetins.com](http://sauvonslesbouquetins.com)**